

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA RECONVERSION DES ÉGLISES MODERNES AU QUÉBEC :
VERS UNE NOUVELLE FORME D'AUTHENTICITÉ?

MÉMOIRE PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN DESIGN DE L'ENVIRONNEMENT

PAR
ACHREF TOUMI

MAI 2026

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens à adresser mes remerciements à mon directeur Réjean Legault pour la qualité de son encadrement, sa disponibilité en tout temps et ses conseils édifiants. M. Legault a su m'orienter tout au long de la rédaction de ce mémoire avec tact, rigueur et bienveillance. Nos rencontres régulières quant à mon état d'avancement ont grandement contribué à l'aboutissement de ce travail de recherche.

Je souhaite également faire part de ma gratitude pour notre corps professoral qui nous a transmis aussi bien son expertise que sa passion pour la notion de design de l'environnement. J'ai eu l'occasion de découvrir, à travers leurs cours, les multiples facettes et la portée de cette discipline. Leurs enseignements me seront on ne peut plus bénéfiques dans mon parcours professionnel.

Je souhaite exprimer ma reconnaissance à mes collègues de l'UQAM pour la synergie de notre groupe ainsi que tous les bons moments passés aussi bien à la cinémathèque québécoise durant nos ateliers et nos travaux pratiques, qu'en dehors durant notre temps libre.

Enfin, je remercie tout particulièrement mes proches qui n'ont cessé de m'épauler durant mon cursus universitaire. Je leur suis reconnaissant pour leur soutien indéfectible et leur confiance qu'ils m'ont transmise en tout temps, en particulier durant les moments difficiles. Merci infiniment.

DÉDICACES

À ma famille.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	iii
DÉDICACES.....	iv
LISTE DES FIGURES.....	viii
LISTE DES TABLEAUX.....	xii
LISTE DES ABBRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....	xiii
RÉSUMÉ.....	xiv
ABSTRACT.....	xvi
1. INTRODUCTION.....	1
1.1 Problématique.....	3
1.2 Structure du mémoire.....	6
PARTIE I - Volet quantitatif	
CHAPITRE 2 Aperçu historique.....	8
2.1 Rôle structurant de l'Église dans la société québécoise.....	8
2.2 Renouveau de l'architecture moderne religieuse.....	10
2.3 Remise en cause de la position de l'Église.....	12
2.4 Retombées de la Révolution tranquille.....	14
2.5 Contexte actuel.....	16
CHAPITRE 3 Inventaire des reconversions.....	18
3.1 Méthodologie.....	18
3.2 Présentation de l'inventaire.....	22
3.3 Analyse des données.....	32
3.3.1 Chronologie des requalifications.....	32
3.3.2 Emplacement des églises modernes requalifiées.....	34
3.3.3 Proportion des projets de reconversion menés par des architectes.....	35

3.3.4 Typologie des fonctions.....	37
3.4 Conclusion.....	43
PARTIE II - Volet qualitatif	
CHAPITRE 4 La question de l'authenticité.....	45
4.1 Définition de la notion.....	45
4.2 Conceptions de l'authenticité dans la conservation patrimoniale.....	46
4.3 Évolution de l'authenticité à travers les chartes.....	48
4.4 Prises de positions à l'échelle internationale.....	51
4.5 Prises de position à l'échelle locale.....	54
4.6 Conclusion.....	59
CHAPITRE 5 Études de cas.....	60
5.1 Église Sainte-Germaine-Cousin.....	60
5.1.1 Commande.....	61
5.1.2 Projet.....	65
5.1.3 Réalisation.....	72
5.1.4 Authenticité.....	79
5.2 Église Saint-Denys-du-Plateau.....	81
5.2.1 Commande.....	81
5.2.2 Projet.....	85
5.2.3 Réalisation.....	88
5.2.4 Authenticité.....	100
5.3 Église de Saint-Bernard.....	103
5.3.1 Commande.....	103
5.3.2 Projet.....	107
5.3.3 Réalisation.....	108
5.3.4 Authenticité.....	112

CHAPITRE 6 Conclusion.....115

ANNEXE A VERSION COMPLÈTE DE L'INVENTAIRE.....121

ANNEXE B DOSSIER GRAPHIQUE/ PHOTOGRAPHIQUE DES PROJETS DE RECONVERSION.....127

BIBLIOGRAPHIE.....158

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Fréquence de requalification des églises modernes au Québec par périodes de 5 ans , Achref Toumi, 2025.....	33
Figure 2. Années de requalifications documentées des églises modernes au Québec , Achref Toumi, 2025.....	33
Figure 3. Répartition régionale des églises modernes requalifiées au Québec , Achref Toumi, 2025.....	35
Figure 4. Proportion des reconversions effectuées selon l'intervention d'architectes , Achref Toumi, 2025.....	36
Figure 5. Nombre de reconversions menées avec l'apport d'architectes , Achref Toumi, 2025.....	36
Figure 6. Nombre de reconversions menées sans l'apport d'architectes , Achref Toumi, 2025.....	37
Figure 7. Catégories d'usages des églises modernes requalifiées au Québec , Achref Toumi, 2025.....	38
Figure 8. Types d'usages des églises modernes devenues des centres multifonctionnels au Québec , Achref Toumi, 2025.....	39
Figure 9. Usages des églises modernes non cotées par le CPRQ , Achref Toumi, 2025.....	40
Figure 10. Usages des églises modernes possédant la cote Faible (E) , Achref Toumi, 2025.....	41
Figure 11. Usages des églises modernes possédant la cote Moyenne (D) , Achref Toumi, 2025.....	41
Figure 12. Usages des églises modernes possédant la cote Supérieure (C) , Achref Toumi, 2025.....	42
Figure 13. Usages des églises modernes possédant la cote Exceptionnelle (B) , Achref Toumi, 2025.....	42
Figure 14. Usages des églises modernes possédant la cote Incontournable (A) , Achref Toumi, 2025.....	43
Figure 15. L'église Sainte-Germaine-Cousin préalablement aux travaux , Conseil du patrimoine religieux du Québec, https://www.patrimoine-religieux.qc.ca/lieux-de-culte/sainte-germaine-cousin/....	62
Figure 16. La salle communautaire et le presbytère adjacents à l'église , Spacing, https://spacing.ca/montreal/2008/08/17/eglise-sainte-germaine-cousin-pointe-aux-trembles/	62
Figure 17. Vue sur la nef de l'église , Conseil du patrimoine religieux du Québec, https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=170398&type=bien	63

Figure 18. Dégradation de l'église Sainte-Germaine-Cousin durant sa vacance , Rayside Labossière, 2025.....	64
Figure 19. État des lieux suite à la contamination à l'amiante, le squat et l'incendie , Rayside Labossière, 2025.....	65
Figure 20. Immeuble d'habitation annexe à l'église Sainte-Germaine-Cousin , Rayside Labossière, https://www.rayside.qc.ca/projets/sainte-germaine-cousin	69
Figure 21. Vue de haut sur le site Sainte-Germaine-Cousin , Rayside Labossière, https://www.rayside.qc.ca/projets/sainte-germaine-cousin	70
Figure 22. Travaux visant à combler la différence de niveaux , Sainte-Germaine-Cousin - un projet pour la communauté, https://stegermainecousin.wordpress.com/author/pcossette/	72
Figure 23. Plan du centre Sainte-Germaine-Cousin , Sainte-Germaine-Cousin - un projet pour la communauté, https://stegermainecousin.wordpress.com/author/pcossette/	73
Figure 24. Cliché de l'un des locaux du CPE La flûte enchantée , Achref Toumi, 2025.....	74
Figure 25. Vue sur les baies vitrées du CPE qui se substituent aux vitraux d'origine , Voir vert, https://www.voirvert.ca/nouvelles/actualites/mardi-vert-le-projet-ste-germaine-cousin	74
Figure 26. Nouvelle salle communautaire de l'église Sainte-Germaine-Cousin , Achref Toumi, 2025.....	75
Figure 27. Rendus 3D de trois propositions d'aménagement de la salle polyvalente , Église Sainte-Germaine-Cousin, https://www.youtube.com/watch?v=l1OBWIVeHAU	77
Figure 28. Maquette reflétant l'imbrication des volumes angulaires dans la salle polyvalente , Sainte-Germaine-Cousin – un projet pour la communauté, https://stegermainecousin.wordpress.com/author/pcossette/	78
Figure 29. Assemblage des volumes angulaires , Sainte-Germaine-Cousin – un projet pour la communauté, https://stegermainecousin.wordpress.com/author/pcossette/	78
Figure 30. Le site Sainte-Germaine-Cousin au terme des travaux , Rayside Labossière, https://www.rayside.qc.ca/projets/sainte-germaine-cousin	80
Figure 31. Cliché de l'ancienne église Saint-Denys-du-Plateau , flickr, https://www.flickr.com/photos/electrospark/51158231364?utm	82
Figure 32. Tenue d'une messe dans l'église , Le Journal de Montréal, https://www.journaldemontreal.com/galleries/20090517182249_eglise	82

Figure 33. Cliché de l'ancienne bibliothèque Monique-Corriveau , Google Maps, https://www.google.ca/maps/@46.772508,-71.2987076,18z?entry=tту&g_ep=EgoyMDI1MTlwOS4wIKXMDS0ASAFQAw%3D%3D.....	83
Figure 34. Noircissement de la toiture de l'église au fil des années , Le Soleil, https://www.lesoleil.com/2011/11/09/le-clocher-de-leglise-de-st-denys-du-plateau-consolide-b400490d8d4046052856029581406a15/.....	86
Figure 35. Travaux effectués sur la coque de l'église , Québec Urbain, https://www.quebecurbain.qc.ca/2012/11/11/transformation-de-leglise-st-denys-en-bibliotheque-etat-des-travaux-2/.....	86
Figure 36. Extension de la nouvelle bibliothèque , Dezeen, https://www.dezeen.com/2014/03/24/monique-corriveau-library-quebec-dan-hanganu-cote-leahy-cardas/.....	88
Figure 37. Nouveau traitement appliqué à la coque de l'église , Thomas Guignard Photography, https://thomasguignard.photo/2021/12/01/bibliotheque-monique-corriveau/.....	89
Figure 38. Vue détaillée des nouveaux bardeaux en acier Galvalume plusMC , Achref Toumi, 2025.....	90
Figure 39. Uniformisation du platelage via un traitement en blanc , INT Design, https://int.design/en/projects/the-monique-corriveau-library/.....	91
Figure 40. Façade principale du nouvel établissement , Thomas Guignard Photography, https://thomasguignard.photo/2021/12/01/bibliotheque-monique-corriveau/.....	93
Figure 41. Vue de haut de la bibliothèque , Google Earth, https://earth.google.com/web/.....	94
Figure 42. Implémentation du nouveau dispositif structurel au sein de l'ancien lieu de culte , Dan Hanganu architectes, https://hanganu.com/index.php/en/projects/33-projets/culturel/2015/123-bibliothequemoniquecorriveau-en.....	96
Figure 43. Accès Est de l'édifice , Thomas Guignard Photography, https://thomasguignard.photo/2021/12/01/bibliotheque-monique-corriveau/.....	98
Figure 44. Espace de jeux et salle d'exposition de la bibliothèque , Achref Toumi, 2025.....	99
Figure 45. Signalétique accordée aux rayonnages , (à gauche) Thomas Guignard Photography, https://thomasguignard.photo/2021/12/01/bibliotheque-monique-corriveau/ , (à droite) Achref Toumi, 2025.....	100
Figure 46. Atrium central de la bibliothèque , Canadian Architect, https://www.canadianarchitect.com/lamp-of-knowledge/.....	101

Figure 47. Œuvre d’art de Claudie Gagnon positionnée au niveau de l’ancien crucifix, à la jonction entre l’ancienne église et son extension , Université Laval, https://contact.ulaval.ca/article_blogue/bibliotheque-monique-corriveau-du-culte-la-culture/index.html	102
Figure 48. Cliché d’époque de l’église de Saint-Bernard , Conseil du patrimoine religieux du Québec, https://www.patrimoine-religieux.qc.ca/wp-content/uploads/2025/01/fiche1_mont-royal.pdf	104
Figure 49. Clichés de la nef et de l’autel , Cardin Julien, 2025.....	105
Figure 50. Salle paroissiale de l’église , Cardin Julien, 2025.....	106
Figure 51. Coupe de l’établissement , Cardin Julien, 2025.....	106
Figure 52. Clichés de l’ancienne église de Saint-Bernard au terme des travaux , Cardin Julien, 2025.....	109
Figure 53. Modifications opérées au niveau de la nef , Cardin Julien, 2025.....	110
Figure 54. Gymnase du centre sportif et culturel , Conseil du patrimoine religieux du Québec, https://www.patrimoine-religieux.qc.ca/wp-content/uploads/2025/01/fiche1_mont-royal.pdf	111
Figure 55. Réaménagement de l’ancienne salle paroissiale au terme de la requalification , Conseil du patrimoine du Québec, https://www.patrimoine-religieux.qc.ca/wp-content/uploads/2025/01/fiche1_mont-royal.pdf	111
Figure 56. Configuration actuelle des espaces culturels et communautaires de l’établissement , Achref Toumi, 2025.....	112
Figure 57. Espace dédié à la chapelle au terme de la requalification , Cardin Julien, 2025.....	114
Figure 58. Réaménagement de la chapelle suite à la cession des activités culturelles , Achref Toumi, 2025.....	114
Figure 59. Nombre de requalifications d’églises modernes au Québec effectuées au sein du volume principal ou en périphérie , Achref Toumi, 2025.....	117
Figure 60. Requalification de l’église Saint-Eugène à Montréal en complexe résidentiel , https://www.abcparchitecture.com/projets/architecture/habitations-st-eugene?cat=residentiel	117

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Inventaire des églises modernes requalifiées au Québec , Achref Toumi, 2025.....	26
--	----

LISTE DES ABBRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

MCC : Ministère de la Culture et des Communications

CPRQ : Conseil du patrimoine religieux du Québec

OBNL : Organisation à but non lucratif

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

ICOMOS : International Council on Monuments and Sites

VUE : Valeur universelle exceptionnelle

ICCROM : International Centre for the Study of the Preservation and Restoration of Cultural Property

CPM : Conseil du patrimoine de Montréal

BPTE : Bureau du patrimoine, de la toponomie et de l'expertise

CAU : Comité AD HOC d'architecture et d'urbanisme

RÉSUMÉ

Ce mémoire de recherche porte sur un phénomène émergent durant les deux dernières décennies au Québec : la reconversion du patrimoine bâti religieux moderne (1945 - 1975). En effet, les lieux de culte d'après-guerre, globalement sous-représentés dans la littérature locale comparativement aux églises prémodernes, s'insèrent dans un contexte de déclin de la pratique religieuse et de désaffection des établissements ecclésiastiques. En effet, bien que l'Église occupait une place centrale au Québec pendant les siècles précédents, ces édifices incarnent les changements de mentalité et les remaniements sociopolitiques ayant eu lieu au milieu des années 1960 durant la Révolution tranquille, provoquant le passage d'une société québécoise conservatrice et rattachée aux valeurs traditionnelles catholiques à une société laïque, aspirant à la modernité et à la sécularisation. De fait, ce parc bâti excédentaire est depuis peu pérennisé à travers son actualisation; mais qu'en est-il du maintien de l'authenticité des lieux à travers cette démarche?

Le travail de recherche suivant s'articule donc autour de cette question centrale : quel est le processus conceptuel appliqué par les architectes mandatés pour la reconversion des églises modernes au Québec afin de respecter au mieux l'authenticité de ces édifices? Dans l'optique d'y répondre, le mémoire est structuré en deux volets complémentaires, combinant respectivement une approche quantitative et qualitative.

Le premier volet vise à dresser un inventaire exhaustif des églises modernes requalifiées au Québec, agrémenté d'une analyse statistique des données relevées afin de dresser un portrait de ce phénomène et d'apporter des éléments de compréhension quant à ses tendances sous-jacentes. Les résultats illustrent, entre autres, l'intensification des requalifications à partir des années 2000, et mettent en lumière la polyvalence des lieux au vu de la diversité des usages leur étant attribués, dont notamment les établissements multifonctionnels, les centres communautaires et les logements.

Le second volet est axé sur la question de l'authenticité, notion pour le moins centrale et éternelle source de débats dans le domaine de la conservation patrimoniale. Suite à la juxtaposition des positionnements et des réflexions de théoriciens à son égard dans le champ du patrimoine, aussi bien à l'échelle locale qu'internationale, trois études de cas permettent de passer de la théorie à la pratique. Les projets à l'étude sont les suivants : la requalification de l'église Sainte-Germaine-Cousin en centre de la petite enfance reliée

à une résidence pour personnes âgées autonomes; l'agrandissement et le réaménagement de l'église Saint-Denys-du-Plateau dans le cadre de la relocalisation de la bibliothèque Monique-Corriveau, et la reconversion de l'Église de Saint-Bernard en centre sportif et culturel. Chaque projet met en lumière les stratégies adoptées par les architectes afin de concilier l'exploitation des qualités spatiales et fonctionnelles des lieux, et le maintien de leur authenticité.

Mots clés : reconversion architecturale, patrimoine bâti, patrimoine religieux, architecture moderne, Révolution tranquille, renouveau liturgique, authenticité, processus conceptuel, Québec

ABSTRACT

This research paper focuses on an emerging phenomenon over the past two decades in Quebec: the adaptive reuse of modern religious built heritage (1945 - 1975). Indeed, post-war places of worship, generally underrepresented in local literature compared to premodern churches, exist within a context of declining religious practice and a decrease in attendance at ecclesiastical institutions. Although the Church had occupied a central place in Quebec in previous centuries, these buildings reflect a shift in mentality and the sociopolitical changes that took place in the mid-1960s during the Quiet Revolution, leading to the transformation from a conservative Quebec society attached to traditional Catholic values to a secular society aspiring to modernity and secularization. Consequently, this surplus built stock is only recently being sustained through its updating; but what about maintaining the authenticity of the place through this approach?

The following research work revolves around a central question: what is the conceptual process applied by architects commissioned to repurpose modern churches in Quebec in order to best preserve the authenticity of these buildings? To address this, the thesis is structured in two complementary sections, combining a quantitative and qualitative approach, respectively.

The first part aims to provide a comprehensive inventory of modern churches repurposed in Quebec, accompanied by a statistical analysis of the collected data in order to give an overview of this phenomenon and offer insights into the underlying trends. The results illustrate, among other things, the increase in repurposing from the 2000s onwards, and highlight the versatility of these places given the variety of uses assigned to them, including multifunctional facilities, community centers, and housing.

The second part focuses on the question of authenticity, a concept that is undoubtedly central and an enduring source of debate in the field of heritage conservation. Following the juxtaposition of the positions and reflections of theorists on this subject within the heritage field, both at the local and international levels, the following three case studies illustrate the transition from theory to practice: the redevelopment of Sainte-Germaine-Cousin Church into an early childhood center connected to a residence for independent elderly people; the expansion and redesign of Saint-Denys-du-Plateau Church as part of the relocation of the Monique-Corriveau Library; and the conversion of Saint-Bernard Church into a sports and

cultural center. Each project highlights the strategies adopted by architects to reconcile the exploitation of the spatial and functional qualities of the sites with the preservation of their authenticity.

Key words : architectural reuse, built reuse, religious heritage, modern architecture, Quiet Revolution, authenticity, conceptual process, Quebec

INTRODUCTION

Conçues au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, les églises modernes ponctuent le paysage architectural au Québec et y occupent une place toute particulière, dans la mesure où elles cristallisent deux transformations majeures de la société québécoise. D'une part, elles incarnent le renouveau liturgique qui, suite au concile Vatican II, a mené à une reconfiguration des lieux de culte, et plus particulièrement sur le plan architectural en favorisant des formes plus expressives et une décoration liturgique plus sobre. D'autre part, ces établissements culturels sont intimement liés à la Révolution tranquille, une période de bouleversements sociopolitiques ayant contribué, entre autres, au déclin de la pratique religieuse. Ces lieux de culte excédentaires sont à ce jour marqués par la désaffectation et peinent à faire consensus quant à leur reconnaissance patrimoniale. Dans ce contexte, ils dépendent fortement des programmes d'aides publics pour assurer leur pérennité en finançant leur entretien, leur restauration voire leur requalification, une alternative particulièrement en vogue ces dernières années. Or, le 17 juin 2025, le ministère de la Culture et des Communications annonça la suspension des programmes d'aide financière en restauration et en requalification du patrimoine religieux du Québec (Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2025). Selon le ministre du MCC, Mathieu Lacombe, les raisons d'un tel repli tiennent d'une part au volume significatif des demandes qui excèdent la capacité d'investissement du gouvernement québécois; et de l'autre, à une volonté d'appliquer une refonte générale des stratégies mises en place pour assurer la pérennité d'un tel héritage (Goutnay, F., 2025). « Le patrimoine immobilier fait partie du paysage culturel québécois et constitue un bien collectif d'une grande richesse, mais je souhaite d'abord que l'approche globale de gestion en patrimoine religieux soit revue et améliorée », souligne Lacombe (Goutnay, F., 2025). Bien que justifiable sur le papier, cette décision a suscité de vives réactions, notamment du côté du Conseil du patrimoine religieux du Québec, déplorant l'interruption de moult projets en cours. Cela met alors en difficulté de nombreuses municipalités régionales de comté et des organisations s'affairant à la valorisation et à la préservation de leurs lieux de culte excédentaires. Caroline Tanguay, présidente du CPRQ, déclare à l'occasion d'un communiqué sur la situation :

« Le patrimoine religieux québécois est bien plus qu'un simple vestige du passé : il fait partie intégrante de l'histoire, de la culture et de l'identité collective du Québec. Bien qu'il traverse une période de transition, avec une diminution de son rôle religieux traditionnel, il reste un

élément central de la mémoire collective et de l'esthétique du territoire. Sa requalification représente un levier important de développement durable, social et économique des collectivités locales » (Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2025)

En effet, force est de constater qu'aujourd'hui, la religion figure désormais au second plan dans de nombreuses contrées à travers le monde, à l'instar du Québec : selon une étude réalisée par Statistique Canada en 2019, 53 % des citoyens québécois ne prendraient plus part à des activités religieuses en groupe, tandis qu'un tiers de la population se disait non-croyante (Statistique Canada, 2019). Toujours est-il que l'Église catholique y a longtemps occupé une place prépondérante au sein de la société. De fait, une multitude d'établissements religieux ont été conçus et construits au fil des années, si bien que les chapelles, les églises et les cathédrales sont devenues indissociables de l'identité québécoise. Comme l'indique le CPRQ, le patrimoine religieux québécois est « (...) le plus universel, le plus diversifié, le plus riche. Il est aussi le plus visible et le plus répandu sur le territoire » (Zubrzycki, G., 2016).

Cela étant, au milieu du 20^{ème} siècle, le leadership exercé par l'Église commença à être remis en question par la société québécoise, qui aspirait à davantage de liberté, de modernité et d'émancipation. Dans son essai « Les insolences du Frère Untel », l'homme de foi et instituteur Jean-Paul Desbiens (1927 - 2006) déclara : « L'Église a longtemps été l'âme du Québec, mais le Québec doit aujourd'hui prendre son envol sans ses ailes religieuses » (Desbiens, J.-P., 1960). Cette situation eut comme point d'orgue la Révolution tranquille (survenue durant les années 1960) laquelle, visant principalement à la sécularisation et la laïcisation de la société, marqua une nette séparation entre l'État et l'Église, cette dernière ayant perdu son emprise sur le quotidien de la population. Ainsi, diverses fabriques à travers le Québec ont subi une baisse drastique de la pratique religieuse : l'écrasante majorité des lieux de culte deviennent délaissés et les fabriques ont peiné à financer l'entretien et les frais de chauffage des églises dont elles sont propriétaires. Par ailleurs, dans la mini-série « Quel avenir pour nos églises? » co-réalisée avec Lucie K. Morisset, Luc Noppen déplore le fait que le régime de propriété des lieux de culte en Amérique du Nord entrave la valorisation du patrimoine religieux. De fait, l'État ne peut intervenir sur les églises qu'à partir du moment où le diocèse les met en vente afin de les rendre publiques (Dion, M., 2007). Conséquemment, la conjugaison de ces facteurs pousse les fabriques à se départir de leurs églises, les offrant à des acheteurs privés ou concédant à leur démolition.

Toutefois, en parallèle à la désertion de ces établissements, un autre phénomène connexe n'a eu de cesse de prendre de l'ampleur depuis quelques années : leur requalification. En effet, la tendance actuelle à l'égard du patrimoine bâti québécois dans son ensemble est à son actualisation. Dans l'optique d'assurer la pérennité de ces bâtiments et conformément à une approche de développement durable, le réemploi des biens patrimoniaux semble aller de soi. Ce constat s'applique d'autant plus au patrimoine religieux : les églises, utilisées pour une durée relativement limitée au quotidien, constituent un potentiel sous-exploité dans une société souvent à la recherche d'espaces fonctionnels, compte tenu du contexte socio-économique actuel.

1.1 Problématique

Il est de bon ton de rappeler que le patrimoine bâti religieux est un élément indissociable de l'identité québécoise. En effet, les paroisses, ponctuant le paysage des villes et des municipalités régionales de comté, témoignent des plus de 400 ans d'existence du Québec et de la richesse de sa culture. De tout temps, les églises ont occupé une place prépondérante dans la vie des citoyens québécois, dans la mesure où une part de leurs impositions (à l'image de la dîme, exigible du 17^{ème} siècle jusqu'à 1965) ont servi à financer l'entretien ainsi que l'édification de centaines de lieux de culte, d'où leur multiplication au fil des âges. Cette forme de financement, conjuguée au rôle de pôle rassembleur qu'occupaient les paroisses du fait de leur localisation et de l'essor de la religion catholique, ont fait en sorte que les citoyens s'attachent et s'identifient à ce patrimoine auquel ils lui ont progressivement accordé une forte valeur symbolique, estimant qu'il leur revient de droit dans une certaine mesure. Cela étant, les églises constituent en réalité des biens privés, administrés par les fabriques qui veillent à leur préservation et à leur gestion financière.

Depuis la Révolution tranquille, représentant une période de moult réformes socio-politiques, économiques et culturelles visant principalement à la laïcisation et la modernisation du Québec, dont un des résultats sera la mise en place d'un État-providence, la religion catholique a connu un déclin significatif. En effet, durant l'ère du Duplessisme, l'Église possédait le monopole sur les secteurs de l'éducation et de la santé, ce qui a suscité de nombreuses critiques au courant des années 1950. De ce fait, la nationalisation de l'éducation à travers la création du ministère de l'Éducation en 1964 et la laïcisation des services hospitaliers via l'adoption de l'assurance-hospitalisation en 1961 puis de l'assurance-maladie 9 ans plus tard, ont mené à une séparation entre l'État et l'Église, qui s'est par la suite

retirée de la sphère politique et a vu son influence décroître considérablement : de 1986 à 2011, le taux de fréquentation des paroisses est passé de 48% à 17% (Jenkins, P., 2021).

En effet, les églises, autrefois des lieux de convergence pour la population, se vident d'année en année. Ce désintérêt global pour la pratique religieuse met à mal les fabriques qui peinent à financer l'entretien de leurs bâtisses faute de revenus et en raison d'un personnel amoindri, si bien que l'on assiste de plus en plus à des fusions entre les diverses fabriques depuis le début des années 2010 dans l'optique de desservir une quantité plus restreinte de paroisses et d'y concentrer leurs activités (Ferland, M., 2010). Cela contribue à la baisse de la fréquentation des lieux de culte, dans la mesure où les paroissiens ne vont pas nécessairement fréquenter la nouvelle église à laquelle ils sont assignés. Conséquemment, de 2003 à 2019, 612 églises ont dû fermer leurs portes, sont devenues vacantes, ont été démolies ou ont été recyclées, ce qui représente pas moins de 22% du patrimoine bâti religieux québécois (Saillant, N., 2019). Ainsi, la désertion des paroisses a mené à la création d'un véritable « marché d'églises » : à titre d'exemple, 57 ventes ont eu lieu dans le diocèse de Montréal de 1995 à 2014, tandis que l'on a pu assister à 80 ventes dans le diocèse de Québec entre 1980 et 2019 (Saillant, N., 2019). Outre les facteurs évoqués ci-haut, ce phénomène peut également s'expliquer par l'expansion démographique au Québec (9,11 millions d'habitants recensés en 2024), le rythme effréné de l'urbanisation des métropoles et la crise du logement (Statistiques Québec, 2024). De plus, cela peut être dû à l'évolution des mœurs, dans la mesure où « (...) la société québécoise évolue et que, selon plusieurs indicateurs, le patrimoine religieux fait partie intégrante de cette évolution » (Barcelo, S., 2025). De fait, l'intérêt croissant pour les églises excédentaires pourrait s'expliquer par deux facteurs : d'un côté, la mobilisation citoyenne visant à mettre en avant leur valeur patrimoniale et à en assurer la préservation; de l'autre, les potentialités économiques et fonctionnelles offertes par les lieux seraient susceptibles d'attirer promoteurs, investisseurs et autres acteurs engagés dans des projets de requalification. Ainsi, ces édifices, généralement situés dans des emplacements stratégiques et dotés de vastes surfaces sous-exploitées voire inoccupées, présenteraient donc un potentiel de réhabilitation attractif.

C'est dans ce contexte que, parallèlement aux projets de restauration et de rénovation du patrimoine bâti religieux, on assiste de plus en plus à des reconversions d'églises, faisant en sorte de leur donner de nouveaux usages tout en assurant leur pérennité. Ces initiatives sont à la fois logiques compte tenu du contexte, et louables étant donné qu'elles permettent une actualisation de ce patrimoine ancré dans l'imaginaire collectif québécois en renouvelant sa fonction et en le rendant à nouveau accessible à la

population. À cet effet, les églises conçues entre la fin de la 2nde Guerre Mondiale et le début du postmodernisme semblent particulièrement plébiscitées et adaptées à cette forme de réemploi : ces édifices, reflétant à la fois la modernisation de la société et de la religion catholique avec le Concile Vatican II, symbolisent le passage d'une architecture monumentale à une architecture fonctionnelle (Fondation du patrimoine religieux du Québec, 2001). Comparativement aux églises d'avant-guerre, les lieux de culte du 20^{ème} siècle, faisant la part belle au béton, sont caractérisés par des morphologies moins imposantes, simplifiées et davantage épurées, à l'image de leur ornementation liturgique, leur aménagement intérieur et leurs vitraux, bien plus sobres qu'à l'accoutumée. Lyne Bernier, urbanologue et chercheure associée à la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, indique d'ailleurs que les églises ayant été conçues durant les années 1950 sont les deuxièmes les plus vendues au Québec derrière celles datant de la fin du 19^{ème} siècle, tandis qu'elles représentent l'essentiel des ventes à Montréal (Bonhomme, J., 2016). Toutefois, malgré une apparente concordance des lieux de culte d'après-guerre avec les besoins actuels du fait de leur relative récence, ce facteur-ci semble paradoxalement jouer aussi en leur défaveur. En effet, la valeur patrimoniale qui leur est accordée demeure somme toute mesurée, surtout en comparaison avec les églises conçues antérieurement, dont la monumentalité et la valeur d'âge suscitent un engouement et un attachement plus marqués au sein de la population. À cet effet, le recours plus fréquent, dans l'architecture du 20^{ème} siècle, à des procédés de préfabrication ainsi qu'à des matériaux industrialisés et standardisés - parfois de moindre qualité - pourrait également favoriser les initiatives de requalification. Comparativement aux lieux de culte prémodernes, caractérisés par une maçonnerie massive et une riche ornementation, leurs homologues présentent habituellement des systèmes constructifs plus simples, modulaires et adaptables, susceptibles de faciliter les interventions de transformation, de mise aux normes contemporaines et de subdivision intérieure. Toujours est-il que ces considérations matérielles ne sauraient à elles seules justifier le recours à la reconversion, lequel demeure également influencé par des facteurs socioéconomiques, urbains et patrimoniaux. En somme, les églises modernes connaissent une sous-représentation dans la littérature québécoise et peu d'études sont parues à ce sujet, ne serait-ce que sur leur requalification : hormis l'initiative du CPRQ de mettre en lumière des projets marquants en termes de réutilisation de lieux de culte via sa série de publications « Des églises réinventées » depuis 2012, le patrimoine bâti religieux moderne gagnerait à être davantage reconnu.

En outre, les requalifications de lieux de culte, indépendamment de leur période de construction, impliquent nécessairement des concessions quant au maintien de l'authenticité des lieux. En effet, lors

d'une telle intervention, les architectes doivent élaborer un processus décisionnel afin de concilier à la fois les aspects fonctionnel et patrimonial du projet. Il s'agit alors d'actualiser ce patrimoine de manière adéquate en préservant autant que possible ses éléments caractéristiques. Comment ces derniers sont-ils identifiés et déterminés? Qu'en est-il des églises modernes, dont la requalification est devenue un véritable phénomène au Québec? Au vu du grand nombre de projets ayant été réalisés et actuellement en cours de réalisation, existerait-il une continuité et des facteurs communs à ces initiatives? Quelles sont les positions adoptées par les théoriciens et les praticiens à l'égard de la requalification des églises modernes, et plus particulièrement quant à la question de leur authenticité dans ce processus? Quelles sont les fonctions les plus récurrentes et qui se prêtent le mieux au maintien de l'intégrité des lieux?

Ce qui m'amène à formuler la question de recherche suivante : « Sachant que la sauvegarde des églises modernes au Québec passe généralement par leur reconversion, comment les concepteurs impliqués dans de tels projets ont-ils fait face au défi que représente l'introduction d'une nouvelle fonction, tout en conservant des éléments caractéristiques des lieux et de l'édifice religieux? Ou pour le dire autrement, comment ont-ils approché la difficile tâche de respecter leur authenticité ? »

1.2 Structure du mémoire

Le mémoire sera scindé en deux volets : la première partie, axée sur la dimension quantitative de mon travail, s'articule autour d'un inventaire et de son analyse. La deuxième partie, davantage axée sur la dimension qualitative de ma recherche, se fonde sur l'examen détaillé de trois études de cas.

Le premier chapitre, faisant office de prologue, vise à acquérir une meilleure compréhension quant au phénomène de la requalification du patrimoine bâti religieux moderne au Québec. Pour cela, il convient de remonter aux prémices de ce phénomène en retraçant succinctement un aperçu historique de ce patrimoine. En effet, il apparaît judicieux de replacer les lieux de culte excédentaires d'après-guerre dans leur contexte, dans le but de tenter de saisir à la fois les subtilités du lien entre ces derniers et la population québécoise, la place occupée par l'Église à cette époque et les facteurs sous-tendant le déclin de la pratique religieuse à la suite de la Révolution tranquille. Cette mise en contexte permettra d'appréhender plus aisément les difficultés que subissent continuellement les fabriques du fait de la désertion de ces édifices à caractère religieux, ainsi que le cheminement vers leur reconversion. Cet aperçu historique sera rédigé à l'aide d'une variété de sources secondaires portant sur l'histoire de l'institution religieuse au

Québec et de ses caractéristiques architecturales durant la période d'après-guerre, au même titre que les répercussions de la Révolution tranquille sur la fréquentation des lieux de culte et la réexploitation de ces derniers.

Le deuxième chapitre du mémoire constitue le volet quantitatif et porte sur l'inventaire des églises modernes ayant fait l'objet d'une reconversion. Afin de mettre l'aperçu historique en perspective et de refléter l'ampleur de ce phénomène, j'ai choisi d'inventorier l'ensemble des églises bâties entre 1945 et 1975 au Québec ayant fait l'objet d'une requalification. Par la suite, une analyse statistique de cet inventaire sera effectuée afin d'acquérir des éléments de compréhension quant aux tendances sous-jacentes au réemploi des paroisses datant du 20^{ème} siècle, confirmant ou infirmant par la présente certaines suppositions.

Le troisième chapitre permet d'ouvrir le volet qualitatif du mémoire et aborde la question de l'authenticité, notion pour le moins complexe et largement ouverte à l'interprétation. Cette partie visera à énumérer et analyser les diverses opinions et positionnements à son égard aussi bien à l'échelle internationale que locale, afin de confronter ces points de vue et d'assimiler la ou les formes d'authenticité recherchées dans une église d'après-guerre à la suite de sa requalification.

Le quatrième chapitre porte sur trois études de cas. L'ensemble des constatations et des observations acquises jusqu'ici seront en effet reconsidérées à la lumière d'une comparative de trois projets de reconversion au Québec : l'église Sainte-Germaine-Cousin (1960 - 1961), présentement un centre de la petite enfance abritant une salle communautaire; l'église Saint-Denys-du-Plateau (1964 - 1965), qui a été agrandie et réaménagée en bibliothèque; et l'église de Saint-Bernard (1964 - 1965), qui remplit simultanément les rôles de plateau sportif et d'établissement à caractère culturel. L'accent sera mis sur le cheminement qu'auront suivi chacune des agences d'architecture pour l'élaboration de ces projets, les diverses stratégies déployées tout au long de ces processus visant à assurer la fonctionnalité des lieux, ainsi que leur approche et leur opinion quant à la question de l'authenticité lors de la requalification des églises modernes.

Enfin, la partie conclusive visera à faire un bilan de l'ensemble des positions prises par les firmes d'architecture de sorte à les confronter aux positionnements des théoriciens et d'observer les points de concordance et de divergence. Les études de cas, conjuguées aux données quantitatives acquises via

l'analyse statistique de l'inventaire des lieux de culte, devraient permettre de mieux comprendre le phénomène des conversions des églises modernes au Québec, et de mieux saisir les enjeux relatifs à la question de l'authenticité architecturale recherchée dans ces édifices suite à leur actualisation.

En outre, l'annexe A comporte la version complète de l'inventaire, tandis que l'annexe B fait office de dossier graphique/ photographique complémentaire vis-à-vis des études de cas pour une meilleure compréhension des projets.

CHAPITRE 2

APERÇU HISTORIQUE

2.1 Rôle structurant de l'Église dans la société québécoise

L'Église catholique occupe une place centrale dans l'imaginaire collectif québécois. Cette influence se manifeste particulièrement entre la fin du 19^{ème} siècle et la première moitié du 20^{ème} siècle, période durant laquelle elle aura acquis une place prépondérante dans la société en raison d'une étroite collaboration avec l'État. À titre d'exemple, l'Acte pour amender de nouveau la loi concernant l'instruction publique est mis en vigueur en 1875, entraînant la dissolution du ministère de l'Instruction publique (créé onze ans plus tôt), dans l'optique de confier l'administration du Conseil de l'instruction publique aux comités catholique et protestant (Dickinson, J. et Young, B., 2008). Le même constat s'applique aux établissements de santé : en 1960, pas moins de 68% des hôpitaux au Québec étaient sous la gestion administrative des organismes confessionnels (Denis, F., 2023). Outre cette omniprésence institutionnelle (l'influence de l'Église se ressentait jusque dans le mouvement de la caisse populaire, qui est actuellement le Mouvement Desjardins), le catholicisme possédait également une force idéologique et symbolique considérables, et était indissociable du quotidien des Québécois. En effet, les membres du clergé incitaient continuellement la population à adhérer à la communauté religieuse, à fréquenter les paroisses et à participer aux activités culturelles (Dickinson, J. et Young, B., 2008). De fait, en 1941, 86% des québécois étaient de confession catholique (Dickinson, J. et Young, B., 2008).

L'emprise de l'Église au Québec s'est notamment accentuée durant le régime de Maurice Duplessis, à la tête de l'Union nationale (1936 - 1939, puis 1944 - 1959). Rattaché au cléricisme et aux valeurs traditionnelles telles que l'anticonsumérisme et le frugalisme, il favorise la mise en retrait de l'État vis-à-vis de l'Église, dont la responsabilité quant aux services sociaux et aux secteurs sanitaire et éducatif est maintenue. Par ailleurs, d'un commun accord, le gouvernement québécois et l'Église prônaient un mode de vie rural et ont priorisé le secteur de l'agriculture (Lafond, M.-R., 1992). De plus, l'Union nationale était également réputée pour son autoritarisme et son antisindicalisme, n'hésitant pas à réprimander les initiatives des grévistes (Lafond, M.-R., 1992). En l'état, la société québécoise demeure repliée sur elle-même et se montre réticente au changement, conformément au monolithisme de la doctrine religieuse

(Lafond, M.-R., 1992). Effectivement, la communauté ecclésiastique adoptait une approche conservatrice et contestait toute forme de changement pouvant possiblement induire à une baisse de la pratique religieuse (Lafond, M.-R., 1992). Aux yeux des membres du clergé, la priorité revenait au maintien du statut quo et à la sauvegarde des rites et des coutumes (Lafond, M.-R., 1992).

2.2 Renouveau de l'architecture religieuse moderne

Outre l'expansion du rôle de l'Église au Québec, cette dernière fit également l'objet d'une série d'innovations majeures sur le plan architectural, dues à des mutations techniques, des débats théoriques et des réformes liturgiques survenus tout au long du 20^{ème} siècle. Tout d'abord, l'introduction progressive de matériaux tels que le béton armé, le fer et l'acier, fruits de l'industrialisation, marque une rupture avec les procédés constructifs antérieurs. Ces matériaux contemporains offrent davantage de possibilités quant à la morphologie des lieux de culte, permettent la conception de systèmes structurels plus légers et ouvrent la voie à des espaces intérieurs plus dégagés. À cet égard, les charpentes en bois lamellé-collé, introduites aux États-Unis durant les années 1930, ont également eu un impact sur la modernisation du parc bâti religieux local. Selon l'historien de l'architecture québécoise Claude Bergeron :

« (...) la charpente en bois lamellé-collé entraînait d'autres effets sur la forme des églises. Les murs bas ne permettaient plus de construire de hautes fenêtres pour bien éclairer la nef. La solution la plus fréquente à ce problème fut de construire une fenêtre en bandeau continu immédiatement sous le départ du toit, la partie inférieure du mur demeurant solide afin d'assurer le contreventement de la charpente dans la direction longitudinale. Pour augmenter encore l'éclairage de la nef, on se mit à ouvrir davantage la façade principale en en perçant le pignon, soit entièrement, soit au-dessus du portail seulement. Toutes ces conditions introduisaient un parti géométrique dans le dessin des élévations et communiquaient à l'édifice une apparence plus légère qui obligea à réduire le volume des clochers ou à les séparer complètement de l'église. »
(Bergeron, C., 1987)

Par ailleurs, l'influence de la revue liturgique *l'Art sacré*, fondée durant l'entre-deux-guerres par les dominicains Marie-Alain Couturier et Pie-Raymond Régamey, apparaît déterminante dans la diffusion d'une pensée favorable au renouveau de l'architecture religieuse (Bergeron, C., 1987). En effet, cette

revue défend l'idée selon laquelle l'Église doit se libérer des formes historicistes et accueillir pleinement la modernité artistique (Bergeron, C., 1987). Le caractère sacré n'y est plus associé à la reproduction de styles anciens, mais à la capacité des œuvres à exprimer spirituellement leur époque (Bergeron, C., 1987). Cette position implique une valorisation de la sobriété formelle, de la simplicité des volumes et de l'intégration de l'art contemporain dans les espaces liturgiques (Bergeron, C., 1987). Elle contribue ainsi à légitimer l'usage de l'architecture moderne dans les lieux de culte et à encourager une esthétique dépouillée, parfois abstraite, centrée sur l'expression plutôt que sur la décoration.

En parallèle, les influences étrangères jouent un rôle structurant dans la transformation de l'architecture religieuse québécoise (Bergeron, C., 1987). Les expériences européennes et américaines, notamment celles issues du rationalisme architectural, contribuent à diffuser de nouvelles approches fondées sur la lisibilité des structures et l'authenticité des matériaux (Bergeron, C., 1987). Les travaux d'architectes tels qu'Auguste Perret, Frank Lloyd Wright ou Otto Bartning participent à redéfinir les formes de l'église moderne, en introduisant des configurations plus fonctionnelles et en exploitant les potentialités expressives du béton armé (Bergeron, C., 1987). L'influence suisse, en particulier à travers les réalisations de Fernand Dumas, Fritz Metzger ou Hermann Baur, contribue également à diffuser des modèles d'églises plus épurées, caractérisées par des volumes simples, des clochers réduits et une organisation spatiale centrée sur la visibilité de l'autel (Bergeron, C., 1987).

Un autre facteur déterminant réside dans la réforme liturgique, amorcée dès l'après-guerre et consolidée par le Concile Vatican II (1962), qui redéfinit profondément la place du fidèle dans l'espace religieux (Bergeron, C., 1987). L'Église se présente alors de manière plus communautaire, non plus seulement comme la maison de Dieu, mais également comme la maison du Peuple de Dieu (Bergeron, C., 1987). Cette évolution entraîne une transformation majeure de l'organisation spatiale des églises, où l'autel devient le centre liturgique autour duquel s'organise l'assemblée, favorisant une participation plus active des fidèles (Bergeron, C., 1987). Cette réforme ne se limite pas au Concile lui-même, mais s'inscrit dans un processus plus large déjà amorcé par des directives antérieures, notamment celles de l'épiscopat allemand dès 1949, qui proposent des principes pour la construction des églises selon l'esprit de la liturgie romaine (Bergeron, C., 1987). Ces recommandations influencent fortement les débats internationaux en insistant sur la centralité de la célébration eucharistique et sur la nécessité de concevoir des espaces favorisant la visibilité et la proximité entre le prêtre et l'assemblée (Bergeron, C., 1987).

Au Québec, ces orientations trouvent un écho dans plusieurs documents normatifs publiés dans les années 1960, notamment le directoire de la Commission diocésaine de liturgie de Montréal sur la messe et une étude du Centre de pastorale liturgique à Versailles, tous deux datant de 1960; ainsi qu'un directoire publié par les évêques de Montréal en 1965 concernant la construction d'églises (Bergeron, C., 1987). Ces textes encouragent une organisation spatiale centrée sur la fonction liturgique, la réduction des distances symboliques entre sanctuaire et nef, ainsi qu'une simplification générale des dispositifs architecturaux (Bergeron, C., 1987). Ils contribuent également à redéfinir la place de l'autel, désormais détaché du mur, mis en valeur par la lumière et conçu comme point focal de l'espace (Bergeron, C., 1987). Ces transformations liturgiques s'accompagnent d'une révision des principes esthétiques et fonctionnels de l'architecture religieuse (Bergeron, C., 1987). La sobriété, la simplicité et la lisibilité deviennent des valeurs centrales, en lien avec une conception renouvelée du sacré (Bergeron, C., 1987). L'architecture moderne cherche ainsi à produire des espaces propices au recueillement non plus par la monumentalité ou l'ornementation, mais par la lumière, les proportions et la qualité de l'organisation spatiale (Bergeron, C., 1987). Selon Bergeron :

« À cause des changements liturgiques, l'architecture des églises a pendant les 20 années qui ont suivi la Seconde Guerre Mondiale, évolué plus que durant les quatre siècles qui ont précédé. Les églises de ce renouveau architectural semblent procéder d'une très grande liberté et sont souvent fort expressives. En effet, aucun plan précis n'est imposé et on a souvent cherché à exprimer plastiquement les diverses fonctions et les divers espaces qui composent l'église. On y distingue l'espace de l'assemblée, l'espace pour la dévotion personnelle et l'emplacement de l'autel. » (Bergeron, C., 1987)

2.3 Remise en cause de la position de l'Église

En parallèle avec ces efforts déployés pour l'actualisation des lieux de culte, une série d'événements mènera à un éveil des consciences au sein de la population québécoise, qui commencera graduellement à rejeter les idéaux propres à l'Église. Tout d'abord, il convient de mentionner le krach du mardi noir, survenu à New York entre le 24 et le 29 octobre 1929. Cet effondrement des cours de la bourse fragilisera grandement le commerce international durant la décennie 1930, et impactera l'ensemble des sociétés occidentales, y compris le Québec (Histoire du Québec, 2026). En effet, la production agricole, représentant jusqu'alors le secteur d'activité principal de la province, est amoindrie et baissera de 45%

entre 1929 et 1933, tandis que les salaires chuteront de 40% et 24% des effectifs engagés dans l'industrie manufacturière quitteront leurs postes (Histoire du Québec, 2026). Cette période, qualifiée de Grande Dépression, entraînera une explosion des taux de chômage, s'élevant à 15% en 1929 puis à 20% deux ans plus tard (Histoire du Québec, 2026). En outre, le Québec assiste à un exode rural significatif des travailleurs, parachevant la fin de l'activité agricole (Lafond, M.-R., 1992). Dans ce contexte de crise sans précédent, l'Union nationale et l'Église peinent à apporter des solutions probantes quant à ces problématiques socio-économiques, ce qui poussera la société québécoise à émettre des critiques quant à l'institution catholique (Lafond, M.-R., 1992). Par exemple, la majeure partie des établissements hospitaliers sous la direction du personnel religieux se sont avérés être privés, impliquant des prestations onéreuses (Bélanger, Y., Comeau, R. et Métivier, C., 2000). Le système éducatif n'est pas en reste : dans les établissements scolaires dirigés par la communauté ecclésiastique, les cours sont principalement axés sur la formation religieuse (Fahmy-Eid, N., 2026). De surcroît, le clergé s'oppose en 1943 à l'instauration d'un enseignement public obligatoire (Fahmy-Eid, N., 2026). Or, à cette période, plus de 50% des élèves abandonnent leur cursus au bout de leur sixième année, 25% d'entre eux quittent les bancs au terme de huit ans de scolarisation, et seuls 2% persévèrent jusqu'à leur douzième année (Fahmy-Eid, N., 2026). L'accès à l'éducation est également inégal : comparativement aux garçons, les filles sont moins scolarisées et suivent des versions écourtées de leurs programmes (Fahmy-Eid, N., 2026).

Au terme de la Seconde Guerre Mondiale, le Québec passe par une industrialisation et une urbanisation à un rythme prononcé en un court laps de temps. Divers changements sociétaux s'opéreront lors de l'après-guerre, comme l'évolution du modèle de noyau familial qui, auparavant patriarcal et rattaché aux traditions religieuses, se tournera vers la famille nucléaire. De plus, on constate l'essor des médias tels que la télévision et la radio, mettant en avant les revendications des syndicats qui exigent de meilleures conditions de travail, mais aussi et surtout celles du Parti libéral du Québec, qui acquérait une importance grandissante durant les années 1940 et 1950 (Dickinson, J. et Young, B., 2008). La société québécoise est alors scindée en deux : d'un côté, les partisans de la droite adhèrent pleinement au conservatisme religieux, privilégiant le respect des coutumes et l'application des droits individuels (Dickinson, J. et Young, B., 2008). De l'autre, les militants de gauche, incluant la jeunesse québécoise, des groupes féministes, des associations d'agriculteurs ainsi que des membres du clergé à la vision progressiste, adoptent une approche plus humaniste et prônent la collectivité des droits (Dickinson, J. et Young, B., 2008). À cet effet, leurs mobilisations gagneront en ampleur et en visibilité, comme en témoigne la publication du manifeste Refus global en 1948 (Bélanger, Y., Comeau, R. et Métivier, C., 2000). Rédigé par des réformistes issus des

milieux syndical, artistique et universitaire, ce document remet en question l'impact du gouvernement de Duplessis et de l'Église catholique sur la société, plaidant pour des transformations telles que la démocratisation politique, la laïcisation des institutions, la liberté d'expression ou encore un meilleur accès aux soins hospitaliers et à l'éducation (Bélanger, Y., Comeau, R. et Métivier, C., 2000).

2.4 Retombées de la Révolution tranquille

Cette opposition de la nouvelle génération à la prédominance de l'Église catholique au sein de la société québécoise atteindra son point culminant à la fin des années 1950 et au début des années 1960 : la mort de Maurice Duplessis le 7 septembre 1959, puis de son successeur Paul Sauvé le 2 janvier 1960, sonnent le glas du duplessisme (Lafond, M.-R., 1992). Dans la foulée, le Parti libéral du Québec, présidé par Jean Lesage, se substitue à l'Union Nationale dès le 22 juin 1960, marquant ainsi les prémices d'une série de réformes politiques, socioéconomiques et culturelles au Québec, qui sera qualifiée de Révolution tranquille (Lafond, M.-R., 1992).

Le soir même de sa victoire électorale, Jean Lesage déclare durant son discours : « Ce n'est pas qu'un changement de gouvernement qui s'est produit ce soir, c'est un changement de vie » (Lafond, M.-R., 1992). En effet, le parti libéral aspirait à la modernisation, la sécularisation et la laïcisation du Québec, et s'appropriait à effectuer une profonde refonte des institutions régissant la société, principalement sous la gestion de l'Église jusqu'ici (Lafond, M.-R., 1992). Tout d'abord, le nouveau gouvernement adhère au système d'État-providence et entreprend plusieurs projets à court terme, comme la nationalisation de l'hydro-électricité en 1963, la mise sur pied du Conseil d'orientation économique du Québec, et la création de la Société générale de financement (Lafond, M.-R., 1992). Par ailleurs, dès janvier 1961, l'assurance-hospitalisation est instaurée, garantissant à la population la gratuité aux soins. Elle s'accompagne de la construction de plusieurs hôpitaux, tandis que les établissements jusque-là administrés par les effectifs catholiques sont peu à peu étatisés de 1962 à 1966, afin de dynamiser le système de santé (Lafond, M.-R., 1992). Le secteur de l'éducation fait également peau neuve : l'État crée en 1961 la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province du Québec (ou Commission Parent), qui vise à diagnostiquer le système éducatif (Lafond, M.-R., 1992). Jusqu'en 1966, cette Commission tâchera de formuler au gouvernement les recommandations nécessaires pour l'actualisation des structures éducatives (Gaffield, C., 2015). De fait, l'État crée en 1964 le ministère de l'Éducation, menant à la sécularisation des écoles confessionnelles, et à la démocratisation de l'accès à l'éducation (Lafond, M.-R.,

1992). Le milieu collégial et universitaire bénéficie dès lors d'un meilleur financement, la durée de scolarisation obligatoire augmente et l'enseignement devient gratuit jusqu'à l'âge de 12 ans (Les origines catholiques de la Révolution tranquille, 2007). En somme, de 1959 à 1969, la proportion d'enseignants catholiques baisse de 28% à 11%, tandis que le nombre d'instituteurs laïques passe de 4900 à 22500 (Denis, F., 2023).

Ainsi, la décennie 1960 est marquée par la restructuration rapide des secteurs jusqu'alors administrés par l'Église à court terme. La succession des initiatives de l'État ont contribué à renforcer un regard déjà critique autour de la gestion de l'Église, désormais perçue comme anachronique aux yeux d'une société québécoise désormais orientée vers la laïcité et le modernisme (Denis, F., 2023). Il convient de souligner que le Québec passe par une seconde révolution culturelle entre le milieu des années 1960 et les années 1970, caractérisée par la révolution sexuelle, l'essor de mouvements estudiantins contestataires ayant freiné la réforme du système éducatif, et la remise en cause de l'autorité étatique de la part du Front de libération du Québec (Les origines catholiques de la Révolution tranquille, 2007). De surcroît, la somme des changements apportés par le Concile Vatican II, axé sur une pratique religieuse davantage anthropocentrique et ouverte à la communauté laïque, contribuent malgré tout à atténuer le caractère sacré et exclusif de l'Église, qui voit son autorité normative et symbolique diminuer (Denis, F., 2023). D'autant plus que certains fidèles conservateurs sont en désaccord avec ces changements (incluant le fait que les jours sacrés à l'image de la Toussaint et de l'Immaculé-Conception ne soient plus fériés), qu'ils qualifient d'autosécularisation (Denis, F., 2023). Parallèlement, les remaniements sociopolitiques et l'accentuation de la sécularisation au Québec tendent à consolider le désintérêt autour de la religion.

Cela mène à la création de la Commission d'étude sur les laïcs et l'Église (également connue sous le nom de Commission Dumont) en 1968 (Les origines catholiques de la Révolution tranquille, 2007). Sous la direction du sociologue Fernand Dumont, elle a pour but d'analyser la position de l'Église catholique au sein de la société, alors en pleine mutation. Au terme d'une enquête menée jusqu'en 1971, le rapport final de la Commission est formel : « La pratique religieuse s'en va comme si de rien n'était, comme quand on se débarrasse d'un vieux vêtement qui ne nous va plus... La plupart du temps, les gens ont quitté l'Église sans mot dire, filant à l'anglaise par la porte de service » (Les origines catholiques de la Révolution tranquille, 2007). Les membres de la Commission affirment que l'Église n'exerce plus son emprise sur la société québécoise et a perdu son rôle d'entité structurante. Effectivement, la jeunesse manifeste une indifférence croissante à l'égard du catholicisme, et les lieux de culte sont bien moins fréquentés

qu'auparavant. Ainsi, la proportion de fidèles assistant au moins deux fois par mois à leur église passe de 88% en 1965 à 46% en 1975, avant de tomber à nouveau à 38% en 1985 (Dickinson, J. et Young, B., 2008). Cela se ressent également quant aux messes du dimanche, rassemblant 88% des membres de la communauté catholique en 1961 contre 30% à 40% en 1971 (Denis, F., 2023). Qui plus est, à la suite du Concile Vatican II, les effectifs du clergé se réduisent annuellement : le Québec comptabilisait 8758 prêtres et 34571 nonnes en 1966, contre 6428 prêtres et 22525 nonnes 22 ans plus tard (Dickinson, J. et Young, B., 2008). Selon l'historien canadien Michael Gauvreau :

« (...) la société moderne amenait les catholiques à participer, chacun de son côté, à ce climat de relativisme religieux et moral, en les faisant douter à priori de tout apport religieux éventuel à la culture moderne - voilà ce qui réduisait la portée du message catholique sur les valeurs de la cité, et bien davantage que les compromis dont la hiérarchie s'était rendue coupable avec l'État » (Les origines catholiques de la Révolution tranquille, 2007)

Le journaliste Francis Denis résume la situation : « (...) l'Église-État donnait naissance à l'État-Église (...) Ce n'est plus la société qui devait se conformer à l'Église mais l'Église qui devait se conformer à la société » (Denis, F., 2023)

2.4 Contexte actuel

La situation demeure inchangée à l'heure actuelle : de nos jours, seule une part marginale de la population continue à fréquenter régulièrement les églises. En 2022, à peine 15% de la population canadienne déclarait participer à une activité religieuse au moins une fois par mois, confirmant la persistance du changement de paradigme survenu aux années 1960 en matière de pratique religieuse (Pennings, R. et Los, J., 2022). Ce désintérêt autour des églises s'accompagne d'une vague de ventes, de fermetures et de transformations : selon le CPRQ, parmi les quelque 2750 lieux de culte construits avant 1976 et inventoriés au Québec en 2003, environ 30% d'entre eux auraient perdu leur vocation initiale, que cela soit par démolition, vente ou reconversion vers de nouveaux usages (Boivin, M., 2024). De plus, le recul de la pratique religieuse engendre également un surplus d'églises peu exploitées, dont l'entretien excède les capacités financières des fabriques et des municipalités. Dans ce contexte, l'ensemble des organismes œuvrant dans la sauvegarde du patrimoine bâti québécois se voient contraints d'adopter une approche de sélectivité patrimoniale. À titre d'exemple, afin de prioriser les lieux de culte excédentaires à préserver,

le CPRQ se base sur une évaluation multicritère incluant les valeurs historico-architecturale, symbolique et artistique, l'état de conservation ou encore le potentiel de requalification des lieux - une initiative ayant acquis une importance grandissante au Québec au cours des dernières décennies.

CHAPITRE 3

INVENTAIRE DES RECONVERSIONS

Tel qu'évoqué précédemment, le patrimoine bâti religieux moderne du Québec, globalement mésestimé, est significatif sur bien des aspects : outre la qualité architecturale de ces lieux de culte excédentaires qui est à souligner, reflétant le renouveau liturgique via l'adoption de morphologies plus élancées, dynamiques et épurées (tranchant avec le style plus traditionnel des églises conçues antérieurement), elles sont également les témoins d'une période de profonds bouleversements et de nombreuses réformes au Québec, en l'occurrence la Révolution tranquille. À la fois symboles du pouvoir exercé par l'Église et de la laïcisation de l'État, ces biens patrimoniaux méritent d'être reconnus à leur juste valeur. Par ailleurs, leur relative récence, vraisemblablement un facteur déterminant vis-à-vis du manque de considération à leur égard, aurait ironiquement contribué également à une toute autre forme de regain d'intérêt pour ces bâtisses il y a de cela quelques décennies, sous le prisme de leur réemploi.

3.1 Méthodologie

Dans l'optique d'obtenir des éléments de compréhension relatifs au phénomène grandissant de la requalification des églises modernes au Québec, un inventaire a été constitué afin de les répertorier et d'en extraire autant de données quantitatives que possible, de manière à mieux cerner le sujet. Les critères de sélection sont les suivants : tout d'abord, j'ai décidé d'inclure uniquement les églises ayant été conçues entre 1945 et 1975. L'année 1945 coïncide avec la généralisation du mouvement moderne dans le paysage architectural québécois, et plus particulièrement le style de Dom Bellot (1876 - 1944) en ce qui a trait aux églises. Ce dernier, homme de foi et architecte français, eut une influence notable sur la conception des paroisses au Québec : disciple de Viollet-le-Duc, Bellot préconisait l'emploi de la brique plutôt que la pierre pour des raisons économiques, et adopta une approche rationnelle en mettant l'accent sur la fonctionnalité des lieux de culte. Il accorda également une attention particulière quant aux jeux de lumière, tandis que l'ornementation devait être à ses yeux minimaliste. De nombreux architectes

québécois tels qu'Édouard Courchesne, Adrien Dufresne ou encore Léonce Desgagné, adhèrent au dombellotisme, et appliquèrent ses principes dans leurs futures réalisations. Par ailleurs, la Loi sur les biens culturels (mise en vigueur en 1972, puis remplacée par la Loi sur le patrimoine culturel en 2012) stipule que seuls les édifices ayant 50 ans d'âge pouvaient être classés en tant que monuments historiques. Un détail que la Fondation du patrimoine religieux du Québec (qui deviendra six ans plus tard le Conseil du patrimoine religieux du Québec) ne manqua pas de mettre en lumière en mars 2001, date à laquelle elle s'affaira à planifier un dossier visant à accorder l'admissibilité des églises modernes au Programme d'aide à la restauration du patrimoine religieux du MCC (Fondation du patrimoine religieux du Québec, 2001). Dans le cadre de cette initiative, un comité composé d'experts à l'égard de l'architecture moderne, de membres du MCC et de la Fondation, fixèrent 1945 - 1975 comme étant la période de protection adéquate pour les lieux de culte modernes, et ce pour les raisons suivantes : l'année 1945 fut choisie car le comité estima que « les premières manifestations de la modernité architecturale datent de l'entre-deux-guerres », et que les années 50 représentent une époque charnière quant au développement de l'architecture moderne au Québec, alors en pleine phase de renouveau sur les plans social et liturgique (Fondation du patrimoine religieux du Québec, 2001). De plus, les paroisses conçues antérieurement à 1945 étaient d'ores et déjà admissibles au Programme d'aide à la restauration du patrimoine religieux (Fondation du patrimoine religieux du Québec, 2001). Quant à l'année 1975, elle fut sélectionnée par le comité car elle coïncidait avec le début du postmodernisme, tandis que de moins en moins d'églises étaient conçues à la fin des années 70 et durant les années 80 (Fondation du patrimoine religieux du Québec, 2001).

En outre, les cathédrales sont exclues de l'inventaire étant donné qu'aucune d'entre elles n'a fait l'objet d'une reconversion au Québec. Dans l'hypothèse où cela se serait produit, elles n'y auraient tout de même pas été mentionnées puisqu'elles ont quasiment toutes été construites antérieurement à 1945 (à l'exception des cathédrales du Christ-Roi et Saint-Joseph, respectivement édifiées entre 1968 et 1969 à Gaspé, et entre 1951 et 1952 à Gatineau). Par ailleurs, les cathédrales, représentant les sièges principaux des diocèses catholiques, bénéficient d'une visibilité et de ressources financières autrement plus importantes, et font essentiellement l'objet de restaurations. Les chapelles, tout aussi voire encore plus méconnues que les églises du 20^{ème} siècle, sont pour leur part incluses dans l'inventaire, afin d'étendre au mieux cette étude et d'acquérir une vision complète quant au réemploi de ce patrimoine. Il convient également d'évoquer la quantité de projets exécutés par des agences d'architecture : outre l'accompagnement des organismes et des municipalités concernées dans l'élaboration d'audits

techniques des bâtiments et d'études de faisabilité, les architectes ont habituellement une meilleure vision que les spéculateurs quant à la conception du nouvel usage, voire des nouvelles vocations des lieux de culte excédentaires. L'énumération des desdites reconversions comparativement à celles réalisées sans l'apport de firmes d'architecture pourrait possiblement refléter les usages mobilisant davantage d'efforts, et apporter des éléments de compréhension supplémentaires quant au phénomène étudié.

Les catégories d'usages retenues sont les suivantes :

- logement;
- bibliothèque;
- centre communautaire;
- centre sportif;
- centre de loisirs;
- restaurant;
- établissement scolaire;
- établissement culturel;
- établissement de santé;
- établissement multifonctionnel;
- salle locative;
- immeuble de services;
- commerce;

-centre de réinsertion;

-complexe funéraire;

-entrepôt.

Il apparaît judicieux d'établir la distinction entre les établissements multifonctionnels et les centres communautaires : bien que ces deux types d'infrastructures ont cela en commun d'exercer une mixité de vocations, la nuance se situe dans leurs modalités d'usage et leur degré de polyvalence. Les centres communautaires ont essentiellement pour mission d'octroyer des services aux collectivités locales dans un cadre sociocommunautaire, desservant les populations d'un quartier voire d'une municipalité. Pour leur part, les établissements multifonctionnels possèdent un champ d'action autrement plus large et sont conçus dans l'optique d'accueillir une multitude de fonctions bien distinctes, incluant les usages d'ordre communautaire. À cet effet, les fonctions qui y ont été identifiées seront quantifiées séparément de sorte à avoir une idée globale vis-à-vis de la récurrence des nouvelles fonctions. De plus, lorsqu'une église aura fait l'objet d'au moins deux requalifications, l'usage le plus récent sera retenu pour l'analyse statistique de cet inventaire; cela dit, les vocations précédentes y seront tout de même mentionnées. Cela s'applique également aux églises ayant déjà changé de fonction, et qui font à l'heure actuelle l'objet d'une seconde reconversion : ce sera l'usage prévu qui sera sélectionné. De plus, il semble judicieux de mentionner les cas de maintien de la vocation culturelle dans une partie de l'établissement, et ce dans la catégorie des édifices multifonctionnels. Les salles de mariage appartiennent à mon sens à la catégorie des salles locatives au vu de leur utilisation ponctuelle, tandis que les immeubles de services englobent les bureaux d'agences et les établissements municipaux; cela dit, les bureaux d'agences de bénévolat et autres OBNL ont été considérés en tant que centres communautaires. Les églises dont la fonction actuelle n'a pas été déterminée seront exclues de l'analyse des usages les plus récurrents, mais serviront toutefois à établir l'évolution chronologique des reconversions. Par ailleurs, il convient d'aborder la distribution régionale des reconversions d'églises modernes au Québec afin d'en saisir les dynamiques à l'échelle provinciale. Enfin, bien que l'appréciation du patrimoine bâti religieux (et accessoirement de tout autre type de patrimoine) est propre à chacun d'entre nous et que l'évaluation de sa valeur intrinsèque est somme toute arbitraire, il sera toutefois intéressant de corrélérer les cotes attribuées par le CPRQ aux lieux de culte à leurs nouvelles fonctions.

3.2 Présentation de l'inventaire

Le tableau suivant présente une version synthétique de l'inventaire, mettant en avant la date à laquelle a eu lieu la requalification, la participation d'architectes dans le projet ainsi que la nouvelle vocation. Les lieux de culte y sont classés par ordre chronologique. Il est à noter qu'une version plus complète de l'inventaire est incluse dans l'annexe A, dans laquelle le nom actuel de l'établissement ainsi que le nom des cabinets d'architecture mandatés seront cités. En outre, dans le cas où une église a fait l'objet d'au moins deux requalifications, seule la deuxième fonction sera mentionnée. Cela s'applique également lorsqu'une seconde conversion est en cours de réalisation. Nonobstant, dans ces cas de figure, les deux périodes de requalification seront tout de même mentionnées, à l'image de l'église Notre-Dame-de-Toutes-Joies, qui a changé d'usage dans un premier temps en 2001, puis en 2007.

Nom de l'église	Année de requalification	Sollicitation d'architectes	Nouvelle fonction
Église anglicane St-Bede's	1955	Non documenté	Commerce
Église Saint-Peter's	1990	Non documenté	Bibliothèque
Église Saint-Aimé	1999	Oui	Établissement multifonctionnel
Église Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	2000	Non	Bibliothèque
Chapelle Notre-Dame-du-Cap	1996 - 2001	Oui	Établissement culturel
Église Saint-Damase	2003	Non	Établissement culturel
Église Notre-Dame-des-Nations	2004	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Assomption-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie	2004	Oui	Établissement multifonctionnel
Église Sainte-Anne	2004	Non documenté	Logement
Église de Saint-Bernard	2004	Oui	Établissement multifonctionnel
Église West Island Baptist Church	2004	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Barnabé-Apôtre	2004 - 2005	Non documenté	Centre communautaire
Église Saint-Eugène	2005	Oui	Logement
Église Saint Margaret	2005 -2006	Non	Établissement scolaire
Chapelle Saint-Joseph	2006	Non documenté	Salle locative
Église Notre-Dame-de-l'Assomption	2006	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Notre-Dame-de-Toutes-Joies	2001, 2007	Non	Centre communautaire
Église Saint-Pierre-Apôtre	2007	Oui	Bibliothèque
Église Saint-Joachim	2007	Non documenté	Centre communautaire
Église Saint-René-Goupil	2007	Non	Établissement culturel

Chapelle de la 7e maison-mère des sœurs de Notre-Dame de Montréal	2007	Non	Bibliothèque
Église Saint-Barnabé-Apôtre	2001 - 2008	Oui	Restaurant
Église Notre-Dame-de-Fatima	2008	Non documenté	Logement
Église Saint-Luc	2008 - 2009	Oui	Centre communautaire
Église Saint-Simon	2005 - 2010, 2009	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Benoît-Abbé	2009	Oui	Établissement de santé
Église Saint-Luc	2009	Non	Entrepôt
Église Saint-Georges	2009	Oui	Établissement culturel
Église Très-Saint-Nom-de-Jésus	2009	Oui	Logement
Chapelle Notre-Dame-de-Grâce	2009	Non	Centre communautaire
Église Saint-Joseph-Artisan	2009	Non	Établissement multifonctionnel
Église Sainte-Hélène	2010	Non documenté	Immeuble de services
Église Notre-Dame-du-Rosaire	2010	Non	Centre communautaire
Église Saint-Paul-Apôtre	2010	Oui	Logement
Église Sainte-Marcelle	2010	Non	Centre communautaire
Lieu de pèlerinage Marguerite d'Youville	2010	Non	Établissement multifonctionnel
Église Cœur-Immaculé-de-Marie	2010	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Raymond-de-Penafort	2010	Non documenté	Centre sportif
Église Sainte-Sabine	2010	Non documenté	Logement
Église Sainte-Agnès	2010	Non	Logement
Église Notre-Dame-des-Neiges	2010	Oui	Bibliothèque

Église Sainte-Marguerite-Marie	2011	Oui	Bibliothèque
Église Saint John The Divine	2011	Non documenté	Logement
Église Notre-Dame-de-la-Route	2011	Non	Centre communautaire
Église Saint-Sacrement	2011	Oui	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Raphaël	2007 - 2012	Non	Établissement culturel
Église Saint-Raymond-de-Pennafort	2005, 2012	Non documenté	Logement
Église Saint-Gabriel-Lalemant	2012	Oui	Immeuble de services
Église Saint-Noël-Chabanel	2012	Non	Immeuble de services
Église Huntingville Community Church	2012	Non documenté	Établissement scolaire
Église Desserte Lac-des-Plaines	2012	Non documenté	Non documenté
Église Saint-Paul-Apôtre	2012	Oui	Logement
Église Saint-Jean-Marie-Vianney	2008 - 2013	Oui	Établissement multifonctionnel
Église Sainte-Croix	2006 - 2012, 2013	Non	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Gabriel-Lalemant	2013	Non	Établissement culturel
Église Saint-Gabriel-Lalemant	2013	Oui	Établissement multifonctionnel
Chapelle Mont-Thabor	2013	Oui	Logement
Église Saint-Joseph	2013	Non	Logement
Église Saint-Maurice	2013	Oui	Logement
Église Saint-Jean-de-Dieu	2013	Oui	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Denys-du-Plateau	2013	Oui	Établissement multifonctionnel
Église Sainte-Clotilde	2007 - 2014	Oui	Établissement multifonctionnel

Église Saint-Jean-de-la-Croix	2014	Oui	Complexe funéraire
Église Notre-Dame-des-Prairies	2014	Oui	Établissement culturel
Église Sainte-Barbe	2014	Non	Établissement culturel
Église Saint-Jacques	2014	Non documenté	Centre de loisirs
Église Sainte-Germaine-Cousin	2005 - 2015	Oui	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Augustin	2014 - 2015	Oui	Établissement culturel
Église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	2015	Non	Centre communautaire
Église Saint-Georges	2015	Non documenté	Logement
Église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	2015 - 2016	Oui	Établissement multifonctionnel
Église Ascension-de-Notre-Seigneur	2016	Oui	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Maxime	2016	Oui	Établissement de santé
Église Saint-René-Goupil	2008, 2017	Oui	Établissement culturel
Église Notre-Dame-de-Fatima	2010, 2017	Non	Commerce
Église Immaculée-Conception	2017	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Sacré-Cœur-de-Jésus	2017	Non documenté	Centre de loisirs
Église Saint-Jean-Baptiste	2017	Oui	Immeuble de services
Église Saint-Elzéar	2017	Oui	Bibliothèque
Église Saint-Yves	2017	Non documenté	Centre sportif
Chapelle Notre-Dame-de-L'Assomption	2017 - 2018	Non	Restaurant
Église Centre Chrétien Manicouagan	2013, 2018	Non documenté	Logement
Église Marie-Auxiliatrice	2018	Non	Commerce

Église Notre-Dame-de-Grâce	2018	Oui	Complexe funéraire
Église Saint-Zéphirin	2018	Non	Commerce
Église Saint-Eugène	2018	Non	Centre communautaire
Église Notre-Dame-de-la-Paix	2018	Oui	Salle locative
Église Saint-Cyprien	2018	Non	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Edmond	2018	Oui	Établissement multifonctionnel
Église de Saint-Jean-de-Brébeuf	2018	Non documenté	Centre communautaire
Église Saint-Paul	2018	Non	Établissement multifonctionnel
Église Notre-Dame-de-L'Assomption	2018	Non documenté	Centre communautaire
Église Notre-Dame-de-L'Assomption	2018	Non	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Noël-Chabanel	2010 - 2019	Non	Centre sportif
Église Christ-Roi	2017 - 2019	Oui	Centre sportif
Église Notre-Dame-de-Liesse	2019	Non documenté	Établissement scolaire
Église Saint-Louis	2019	Non documenté	Immeuble de services
Église Thetford Mines United Church	2019	Non documenté	Centre communautaire
Église Saint-Justin	2019	Non documenté	Entrepôt
Église Saints-Pierre-et-Paul	2019	Oui	Centre communautaire
Église Cœur-Immaculé-de-Marie	2019	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Sainte-Blandine	2019	Non documenté	Complexe funéraire
Église Saints-Martyrs-Canadiens	2019	Oui	Établissement multifonctionnel
Église Sainte-Anne	2020	Non documenté	Établissement multifonctionnel

Église Notre-Dame-de-Fatima	2020	Oui	Établissement culturel
Église Saint-Jacques-le-Majeur	2019 - 2021	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Sainte-Marthe	2020 - 2021	Non	Établissement multifonctionnel
Église Notre-Dame-de-la-Visitation	2021	Non documenté	Établissement culturel
Église Saint-Paul	2021 - 2022	Oui	Centre de loisirs
Église St-Philippe De Clermont	2022	Oui	Bibliothèque
Église Saint-Jean-l'Évangéliste	2022	Non documenté	Centre communautaire
Église Sainte-Véronique	2022	Non	Entrepôt
Église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement	2022	Non	Centre communautaire
Église Saint-Jean-l'Évangéliste	2022	Non documenté	Immeuble de services
Église Saint-Cajetan	2023	Non documenté	Centre communautaire
Église Saint-Pierre	2022 - 2024	Non documenté	Bibliothèque
Église Saint-Édouard	2023 - 2024	Oui	Établissement culturel
Église Sainte-Catherine-Labouré	2024	Non documenté	Non documenté
Église Saint-Clément	2024	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Augustin	2024	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Notre-Dame-de-la-Merci	2024	Non documenté	Commerce
Église Saint-Charles-Garnier	2024	Non	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Ignace-d'Antioche	2024	Non documenté	Établissement culturel
Église Saint-Alexandre	2021 - 2025	Non documenté	Immeuble de services
Église Saint-François-de-Sales	2018 - ...	Non documenté	Établissement multifonctionnel

Église Sainte-Brigitte	2018 - ...	Oui	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Barnabé	2023 - ...	Non	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Henri	2023 - ...	Non documenté	Logement
Église Saint-Barnabé	2023 - ...	Non documenté	Bibliothèque
Église Sainte-Félicité	2023 - ...	Non documenté	Établissement culturel
Église Saint-Édouard	2018 - 2022, 2024 - ...	Non documenté	Salle locative
Église Saint-Joseph	2017, 2025 - ...	Non documenté	Centre communautaire
Église Saint-Michel-de-Wentworth	2025 - ...	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Jean-Baptiste	2025 - ...	Non documenté	Logement
Église Saint-Martin	2025 - ...	Non documenté	Centre communautaire
Église Saint-Maxime	2023 - non documenté	Oui	Centre communautaire
Église Saint-Roch-de-l'Achigan	Non documenté	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Notre-Dame-de-l'Assomption	Non documenté	Oui	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Marc	Non documenté	Non documenté	Non documenté
Église Saint-Charles-Borromée	Non documenté	Non documenté	Logement
Église Immaculée-Conception	Non documenté	Non documenté	Centre sportif
Église catholique de la paroisse Saint-Edgar	Non documenté	Non documenté	Logement
Église Sainte-Bernadette	Non documenté	Non documenté	Complexe funéraire
Église Saint-Gérard-Majella	Non documenté	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Notre-Dame de l'Annonciation	Non documenté	Oui	Immeuble de services
Non documenté	Non documenté	Non documenté	Établissement multifonctionnel

Église du Plein Évangile	Non documenté	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église de Saint-André	Non documenté	Non documenté	Immeuble de services
Église de Pentecôte	Non documenté	Non documenté	Immeuble de services
Église Saint-Nicolas	Non documenté	Non documenté	Immeuble de services
Église Saint-Léonard	Non documenté	Non documenté	Non documenté
Église Notre-Dame-de-la-Garde	Non documenté	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Alphonse	Non documenté	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Sacré-Cœur-de-Jésus	Non documenté	Non documenté	Centre communautaire
Église Sainte-Maria-Goretti	Non documenté	Non documenté	Non documenté
Église Saint-Cléophas	Non documenté	Non documenté	Centre communautaire
Église Notre-Dame-du-Nord-Est	Non documenté	Non documenté	Centre communautaire
Église Saint-Ignace-de-Loyola	Non documenté	Non documenté	Centre communautaire
Église Sacré-Cœur	Non documenté	Non documenté	Centre communautaire
Église Notre-Dame-de-Bonsecours	Non documenté	Non documenté	Centre communautaire
Église Très-Saint-Sacrement	Non documenté	Non documenté	Centre communautaire
Église Notre-Dame-de-la-Sagesse	Non documenté	Non documenté	Centre communautaire
Église Saint-Benoît	Non documenté	Non documenté	Centre communautaire
Église Notre-Dame-du-Saint-Rosaire	Non documenté	Non documenté	Centre communautaire
Église Christ-Roi	Non documenté	Non documenté	Centre communautaire
Église Notre-Dame-de-la-Salette	Non documenté	Non documenté	Centre communautaire

Église Marguerite d'Youville	Non documenté	Non documenté	Établissement culturel
Église Saint-Philippe	Non documenté	Non documenté	Non documenté
Église Sainte-Agnès	Non documenté	Non documenté	Non documenté
Chapelle de Laurier-Station	Non documenté	Non documenté	Salle locative
Église La Nativité-de-Marie	Non documenté	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Hugues	Non documenté	Non documenté	Non documenté
Église Sainte-Élisabeth de Hongrie	Non documenté	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Christophe	Non documenté	Non documenté	Immeuble de services
Église de Tewkesbury	Non documenté	Non documenté	Non documenté
Église Saint-Lambert	Non documenté	Non documenté	Logement
Église Saint-Thomas-Apôtre	Non documenté	Non documenté	Logement
Église Sainte-Marguerite-Bourgeois	Non documenté	Non documenté	Logement
Église Saint-André	Non documenté	Non documenté	Logement
Chapelle de Notre-Dame-du-Lac-Labelle	Non documenté	Non documenté	Logement
Église Sainte-Thérèse	Non documenté	Non documenté	Logement
Église Saint Mary Magdelene's Anglican	Non documenté	Non documenté	Logement
Église Saint-Paul-Apôtre	Non documenté	Non documenté	Logement
Église Saint-Janvier	Non documenté	Non documenté	Logement
Église Notre-Dame-du-Sourire	Non documenté	Non documenté	Logement

Tableau 1. Inventaire des églises modernes requalifiées au Québec, Achref Toumi, 2025.

3.3 Analyse des données

3.3.1 Chronologie des requalifications

En date du printemps 2025, il y aurait 185 églises modernes au Québec ayant changé de fonction ou faisant présentement l'objet d'une reconversion. Hormis trois projets ayant eu lieu au siècle précédent (soit initialement en 1955, puis en 1990 et 1999), la réhabilitation du patrimoine bâti religieux moderne a commencé à prendre de l'ampleur au début des années 2000. Cette croissance pourrait sembler liée à l'admissibilité progressive des dits bâtiments au Programme d'aide à la restauration du patrimoine religieux tel qu'évoqué précédemment. Cette mouvance a connu un essor durant la décennie précédente (soit 72 projets réalisés de 2010 à 2019, contre 28 de 2000 à 2009), ce qui peut s'expliquer par divers facteurs : outre le développement d'une expertise locale en la matière, cette évolution semble aller de pair avec la vague de fermetures et de mises en vente successives des églises excédentaires. En effet, de 2003 à 2016, environ 450 paroisses auraient fermé leurs portes en raison du déclin de la pratique religieuse et de la fragilisation des fabriques qui se voient alors contraintes de céder leurs biens (TVA Nouvelles, 2018). De plus, le CPRQ estimait en 2018 qu'environ une église fermait ou changeait de vocation chaque semaine (TVA Nouvelles, 2018). Cette succession de fermetures peut également trouver son explication au travers de la volonté du MCC d'accorder une plus grande reconnaissance à ce patrimoine, une position confirmée par leur initiative lancée en février 2016 : afin d'élargir l'admissibilité des lieux de culte conçus entre 1945 et 1975 aux aides financières, 10 millions de dollars ont été octroyés au CPRQ pour mener à bien la restauration de 50 églises d'après-guerre à la valeur patrimoniale élevée (Diocèse Montréal, 2016). Nonobstant, à partir de 2020, on peut constater une légère baisse quant au nombre de requalifications effectuées. La pandémie de Covid-19 semble avoir joué un rôle non négligeable dans cette situation : les fabriques, peinant depuis des années à sauvegarder leurs édifices, ont alors dû faire face à une nouvelle problématique, soit la fermeture complète des églises, chapelles et oratoires le 20 mars 2020 jusqu'à nouvel ordre à cause de l'application des mesures sanitaires contre la Covid-19 (Église catholique de Québec, 2020). De ce fait, les contraintes d'ordre budgétaire susmentionnées auxquelles était confronté le diocèse ont été exacerbées durant cette période de crise sanitaire et économique, ce qui aurait d'autant plus accentué la vulnérabilité des lieux de culte, et conséquemment multiplié les demandes d'aide financière. Ce contexte particulier, qui a eu des répercussions sur l'ensemble des secteurs, a sans doute complexifié voire même mené à l'annulation d'une multitude de projets en lien avec le patrimoine bâti religieux. Cela semble se confirmer au vu du communiqué émis par le MCC en 2025 concernant la suppression des programmes d'aide financière visant

à soutenir les projets en lien avec ledit patrimoine. La raison évoquée était le besoin de mise à jour des stratégies appliquées jusqu'alors; ce qui paraît plausible si l'on conjugue les retombées de la pandémie du Covid avec l'investissement conséquent de l'État pour la sauvegarde des églises (de 1995 à 2016, le CPRQ a bénéficié de 291 millions de dollars de la part du MCC) (Bonhomme, J., 2016). Comme l'illustre la figure 2, le fait que la majorité des projets soient en cours (dont certains depuis 2018) reflète bien la situation actuelle.

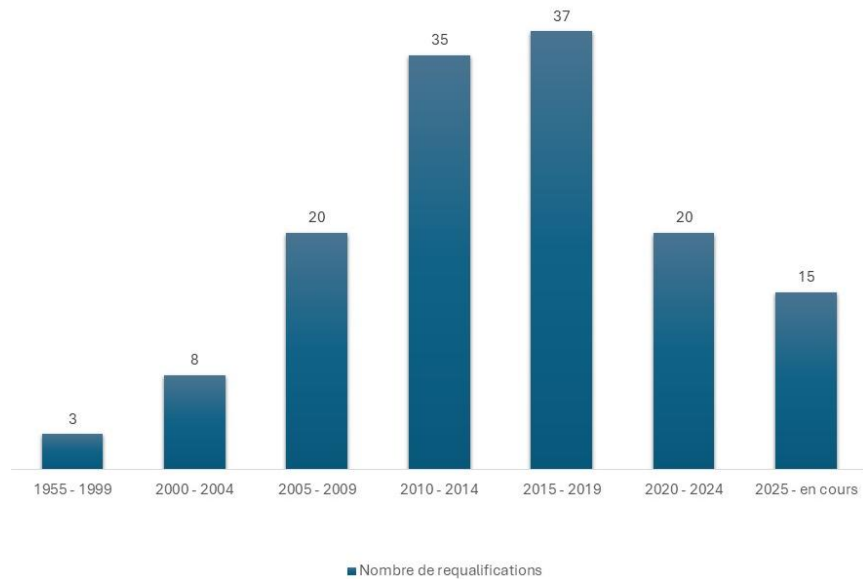


Figure 1. **Fréquence de requalification des églises modernes au Québec par périodes de 5 ans**, Achref Toumi, 2025.

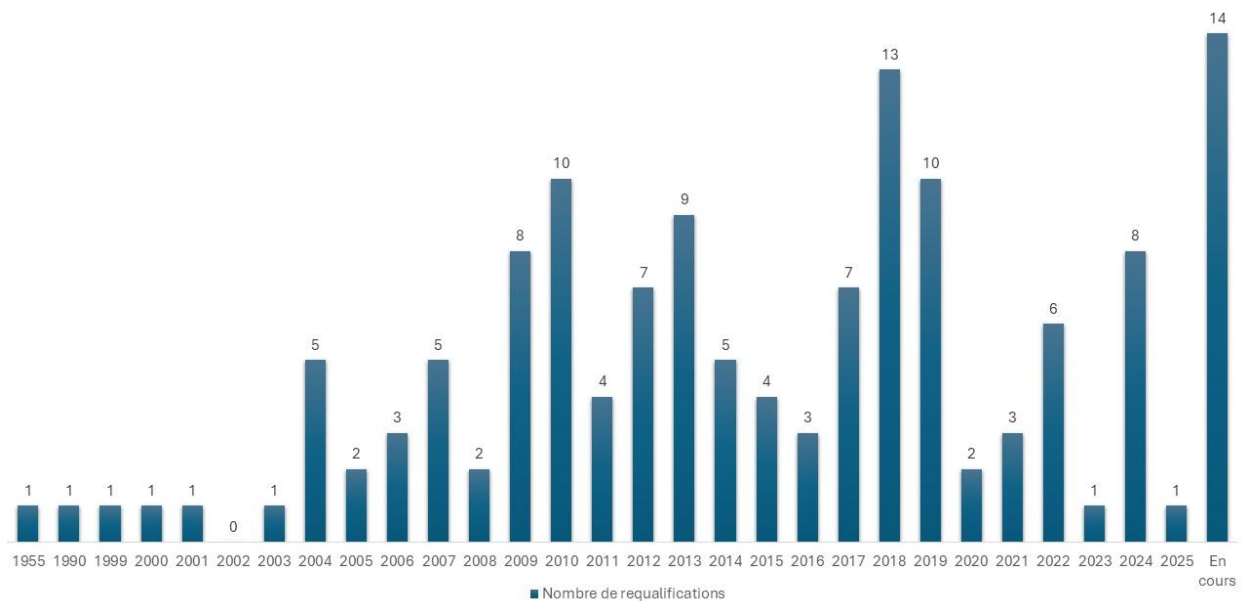


Figure 2. **Années de requalifications documentées des églises modernes au Québec**, Achref Toumi, 2025.

3.3.2 Emplacement des églises modernes requalifiées

La répartition régionale des églises modernes reconverties révèle une concentration élevée dans trois régions périurbaines et semi-rurales : la Montérégie, les Laurentides et l'Estrie, comptabilisant respectivement 23, 24 et 27 requalifications. Tout d'abord, ceci est vraisemblablement dû à leur densité de population relativement élevée, soit 32,78 habitants/ km² aux Laurentides, 42,64 habitants/ km² en Estrie et 171,91 habitants/ km² en Montérégie (Statistiques Québec, 2024). À cet effet, comparativement aux deux autres régions, l'Estrie possède une population vieillissante (moyenne d'âge équivalent à 44,7 ans en 2024, soit la plus élevée au Québec cette année) et comptabilise le plus haut taux de reconversions, ce qui suggère une corrélation avec le facteur d'âge (Statistiques Québec, 2024). En effet, ayant été témoin du déclin de la pratique religieuse amorcé durant la Révolution tranquille et de la désaffection continue des églises aujourd'hui, la population vieillissante, demeurant rattachée au catholicisme, pourrait se montrer davantage encline à manifester son intérêt à l'égard des lieux de culte excédentaires auprès des autorités compétentes, ce qui accroîtrait les probabilités de leur reconversion. Il convient de mentionner le cas de l'église Saint-Stanislas dans la région du Saguenay-lac-Saint-Jean, dont la reconversion en centre multifonctionnel a été approuvée par le comité citoyen local (Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2018). De plus, la requalification des lieux de culte désaffectés paraîtrait plus propice dans ces régions composées de villes de taille moyenne, où les activités agricoles et touristiques participeraient au soutien financier de ces initiatives. Inversement, les régions fortement urbanisées telles que Montréal et Laval n'enregistrent que très peu de reconversions d'églises. Dans ces zones, autrement plus denses (1 871,53 habitants/ km² à Laval et 4 419 habitants/ km² à Montréal en 2024), ces faibles taux de reconversion s'expliqueraient par leur contexte socio-économique, et plus particulièrement la pression foncière (Statistiques Québec, 2024). À titre d'exemple, le rôle d'évaluation foncière actuel à Laval (2025 - 2027) montre une hausse de 35,4% de la valeur du parc bâti vis-à-vis du rôle précédent, impliquant accessoirement une augmentation des prix de rachat des terrains et de la transformation du parc bâti existant (St-Amour, S., 2024). Le même constat s'applique quant au marché immobilier de Montréal au vu de la hausse perpétuelle du prix médian des résidences unifamiliales, des copropriétés et autres condos (Jolicœur, M., 2025). Enfin, la quasi-absence d'églises modernes reconverties dans les régions reculées telles que la Côte-Nord et la Nord-du-Québec serait peut-être attribuable à leur isolement géographique et leur taux de population proportionnellement moindre vis-à-vis de leur superficie, la Côte-Nord comptabilisant 0,38 habitants/ km² contre 0,07 habitants/ km² au Nord-du-Québec (Statistiques Québec, 2024).

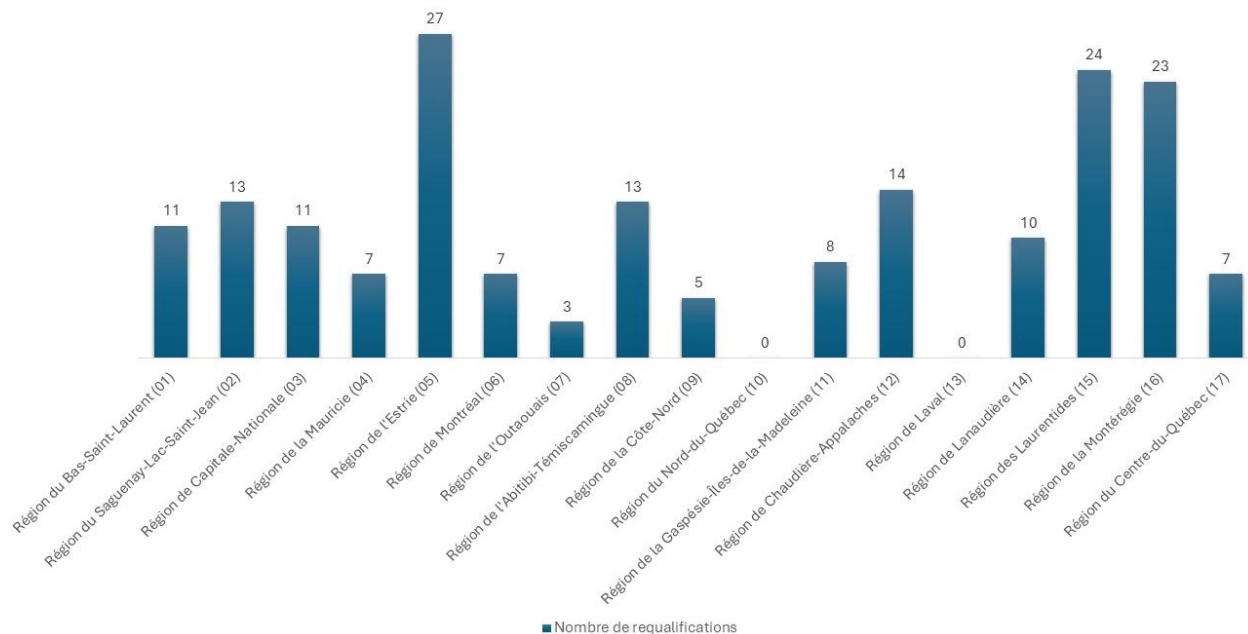


Figure 3. Répartition régionale des églises modernes requalifiées au Québec, Achref Toumi, 2025.

3.3.3 Proportion de projets de reconversion menés par des architectes

Parmi les cas documentés, 48 projets ont été menés via l'intervention d'agences d'architecture, tandis que 34 reconversions ont eu lieu sans leur recours. L'énumération des nouvelles vocations nous laisse suggérer la polyvalence de ces lieux de culte excédentaires au vu du total de 24 établissements multifonctionnels réalisés. De plus, nous pouvons remarquer une certaine prédisposition des églises modernes avec les usages communautaires, dans la mesure où 8 centres communautaires ont été réalisés sans intervention architecturale, contre seulement trois ayant nécessité l'apport d'architectes. Cela laisse supposer une faisabilité accrue et une plus grande aisance quant à ces projets sans nécessiter de modifications majeures. À l'inverse, les architectes semblent majoritairement sollicités pour des reconversions d'églises d'après-guerre nécessitant des programmes plus complexes, à l'instar des 6 bibliothèques et des 6 logements réalisés.

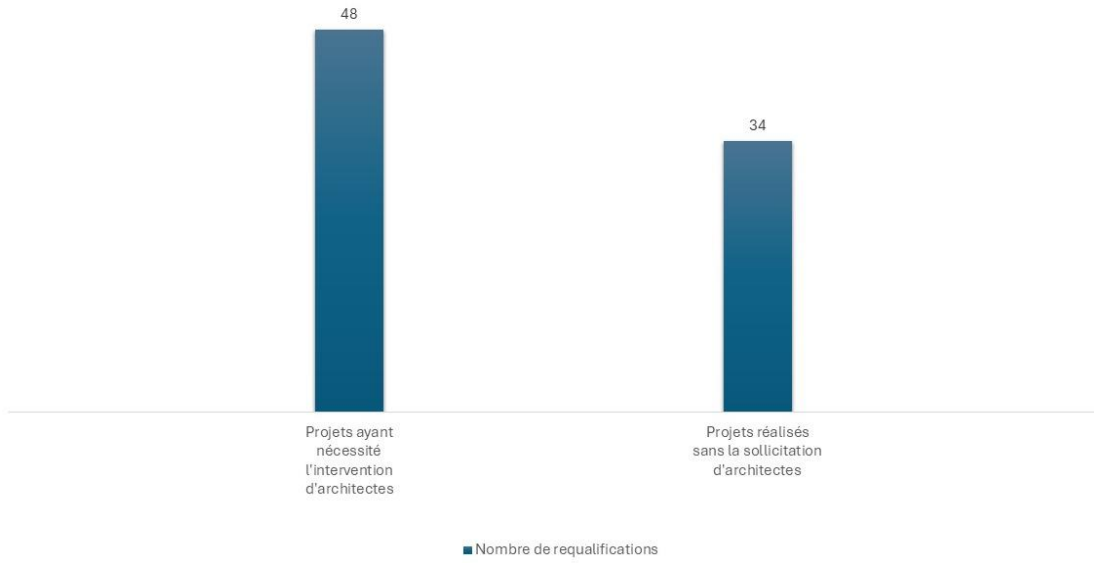


Figure 4. Proportion des reconversions effectuées selon l'intervention d'architectes, Achref Toumi, 2025.

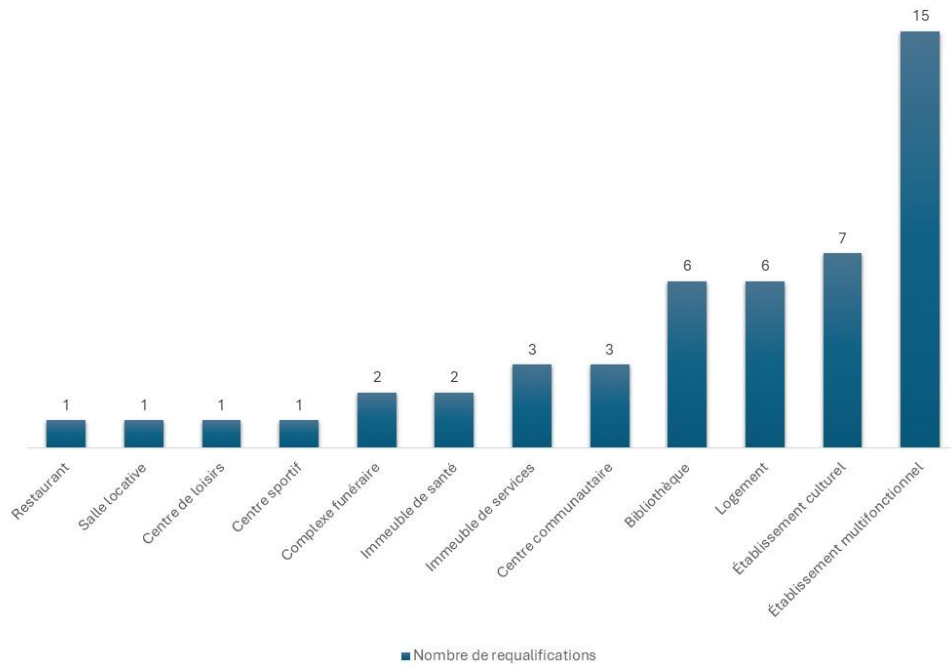


Figure 5. Nombre de reconversions menées avec l'apport d'architectes, Achref Toumi, 2025.

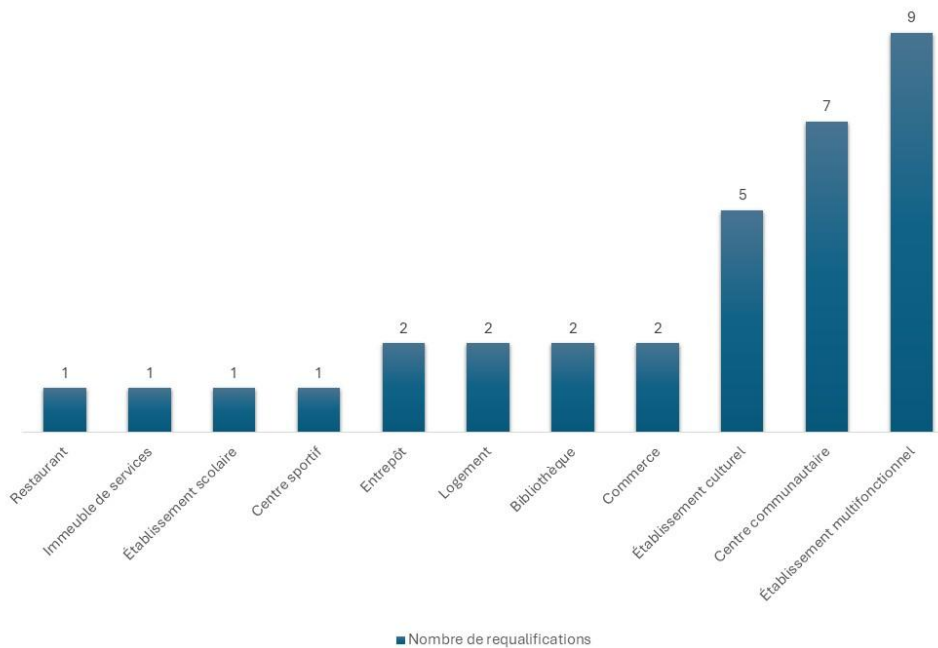


Figure 6. **Nombre de reconversions menées sans l’apport d’architectes**, Achref Toumi, 2025.

3.3.4 Typologie des fonctions

Le graphique suivant nous indique la récurrence des nouveaux usages de ces édifices. Nous pouvons d’ores et déjà constater que la majorité des églises modernes (44 requalifications) sont devenues des établissements multifonctionnels, ce qui démontre le caractère fonctionnel, la polyvalence et la capacité de ces bâtiments à remplir plus d’une fonction. Les 12 cas d’immeubles de services ainsi que les 6 salles locatives appuient cette observation. Le fait que la deuxième catégorie d’usage la plus plébiscitée soit celle du centre communautaire (32 requalifications) tend à confirmer la volonté de réaffirmer la valeur sociale des anciens lieux de culte en leur octroyant à nouveau leur rôle de pôle rassembleur au sein des communautés. Par ailleurs, on peut également déceler une certaine tendance à transformer ces églises en lieux de diffusion du savoir, comme l’indiquent les 22 établissements culturels (principalement des musées et des salles d’exposition) et les 11 bibliothèques, des chiffres semblant refléter une plus grande difficulté à adapter ces bâtisses à cet usage en particulier. Nonobstant, seules 3 églises sont devenues des établissements scolaires, ce qui montre apparemment une certaine incompatibilité avec cette vocation. En outre, on dénombre 31 cas d’églises modernes ayant été réexploitées à des fins résidentielles; bien que cela mène irrémédiablement à une privatisation de ces biens patrimoniaux, cette statistique reflète l’importance des besoins en matière de logement au Québec. Cela dit, cette forme de privatisation semble

essentiellement liée à l’usage résidentiel, étant donné que 12 églises sont devenues des immeubles de services, 6 ont été réemployées à des fins commerciales et 2 d’entre elles servent actuellement de restaurants. Parmi ces cas, il convient de citer l’église Saint-Barnabé-Apôtre située à Hochelaga-Maisonneuve qui est devenue le Chic Resto Pop, un établissement occupé par une OBNL portant le même nom et servant à des fins communautaires. La requalification de cette église a été menée par la firme d’architecture Rayside Labossière, confirmant l’engagement de celle-ci dans les projets communautaires. Cela témoigne d’une certaine considération quant à l’importance de rendre à nouveau publiques de ces édifices patrimoniaux en évitant, dans la mesure du possible, de les rendre inaccessibles aux populations. Dans une moindre mesure, les églises du 20^{ème} siècle semblent aussi remplir certaines fonctions spécifiques comme les centres sportifs, les complexes funéraires ou encore les établissements de santé (requalifiées respectivement à 5, 4 et 2 reprises).

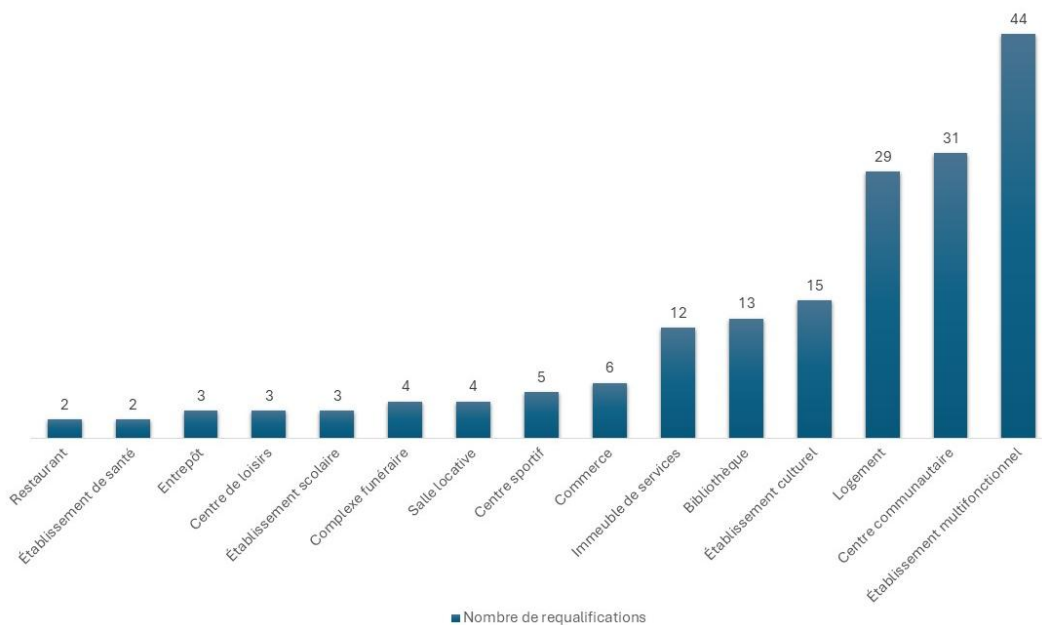


Figure 7. **Catégories d’usages des églises modernes requalifiées au Québec**, Achref Toumi, 2025.

La récurrence des usages documentés au sein des établissements multifonctionnels est dans l’ensemble assez similaire. On peut observer à nouveau que le centre communautaire est bel et bien la fonction privilégiée pour ce type d’édifices à la fois pour les raisons évoquées plus haut, mais aussi car les centres communautaires semblent bien se prêter à une diversité d’usages complémentaires. De surcroît, les cas notables de réemploi en plateaux sportifs et en établissements culturels (7 fois chacun) renvoient à la

volonté d’accessibilité publique des anciens lieux de culte susmentionnée. On retrouve aussi des fonctions à but lucratif comme les immeubles de services ou les commerces (présents respectivement à 8 et 4 reprises), mais elles sont habituellement associées à des vocations permettant malgré tout par la même occasion d’ouvrir les lieux au public et/ ou de satisfaire les besoins sociaux des collectivités. À cet effet, il convient de citer l’église Sainte-Croix à Shawinigan qui, remplissant le rôle de centre communautaire à partir de 2006, a simultanément fait office de boutique depuis 2013 avant de fermer ses portes en 2020. En outre, le graphique témoigne de la polyvalence fonctionnelle des paroisses du 20^{ème} siècle au vu des cas de bibliothèques, établissements scolaires, centres de loisirs ou encore de salles locatives. Enfin, à 6 reprises, les projets de requalification ont été effectués tout en maintenant les activités culturelles dans une partie de l’église ou du site : une démarche de reconversion graduelle qui témoigne d’une volonté de respecter l’historicité et l’identité des lieux, permettant ainsi de satisfaire les besoins actuels tout en répondant aux attentes des membres de la communauté religieuse souhaitant conserver leur fonction initiale.

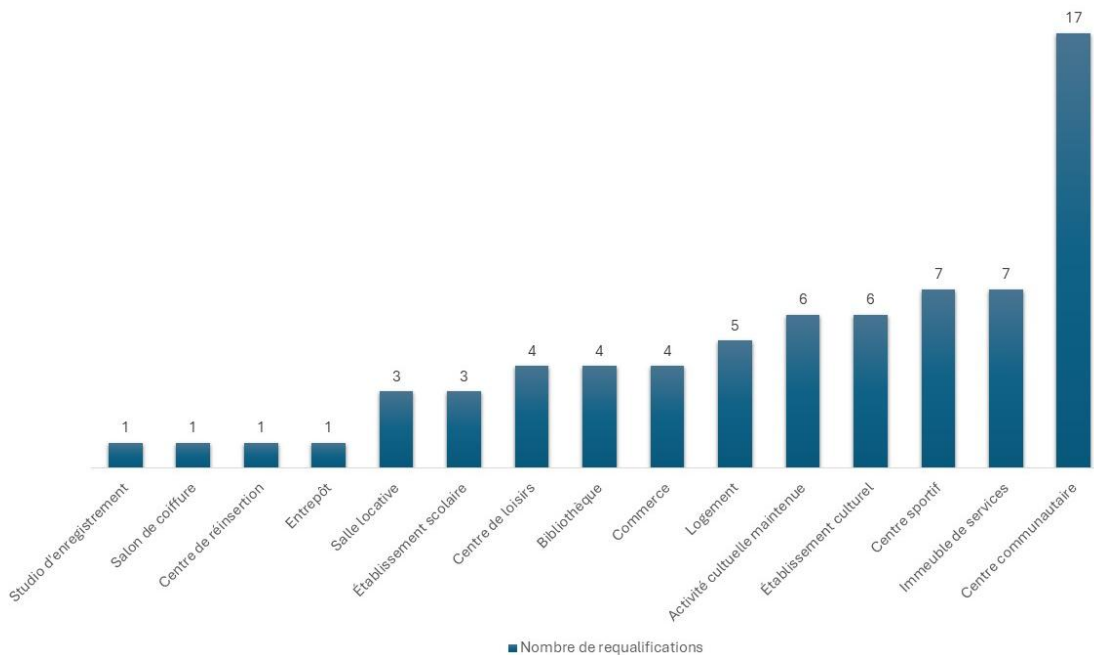


Figure 8. **Types d’usages des églises modernes devenues des centres multifonctionnels au Québec**, Achref Toumi, 2025.

Les schémas suivants indiquent les fonctions des églises modernes requalifiées selon la cote de valeur patrimoniale leur étant attribuée par le CPRQ. En prenant en considération les classifications précédentes, nous pouvons déceler un *pattern* qui se répète : indépendamment de la valeur décernée aux lieux de culte

modernes excédentaires, les trois vocations les plus courantes sont les établissements multifonctionnels, les centres communautaires et les logements, suivies de près par les fonctions d'ordre culturel tels que les musées et les bibliothèques. Nous avons en troisième lieu les usages davantage lucratifs et/ ou impliquant une privatisation des lieux comme les immeubles de services et les commerces, avec ici et là des fonctions plus spécifiques répondant à des besoins précis à l'image des plateaux sportifs, des établissements de santé ou encore des complexes funéraires. Nous pouvons également remarquer que les églises bénéficiant des cotes Exceptionnelle (B) et Incontournable (A) ne sont quasiment pas réexploitées à des fins résidentielles ou économiques, à l'exception des églises de Saint-André à Cap-aux-Meules et Saint-Nicolas à Lévis, la première étant la propriété de la Société d'assurance automobile du Québec et de l'OBNL Entraide communautaire des Îles, et la seconde étant occupée par Grondin Nadeau, une entreprise œuvrant dans les secteurs de la construction et de la rénovation. Outre une exemplification de la polyvalence de ces bâtiments, ces données appuient l'hypothèse selon laquelle l'un des leitmotivs propres aux projets de requalifications des églises d'après-guerre serait de sauvegarder à la fois leur valeur patrimoniale et communautaire, et ce en privilégiant les usages permettant une nouvelle forme d'accessibilité de ce patrimoine pour la population québécoise.

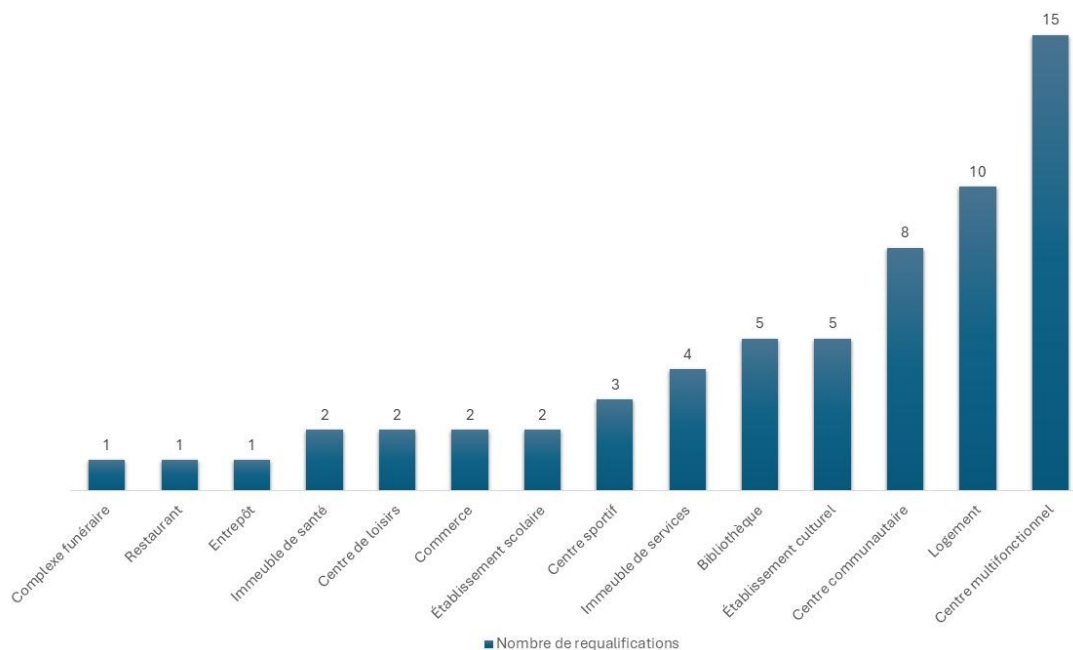


Figure 9. Usages des églises modernes non cotées par le CPRQ, Achref Toumi, 2025.

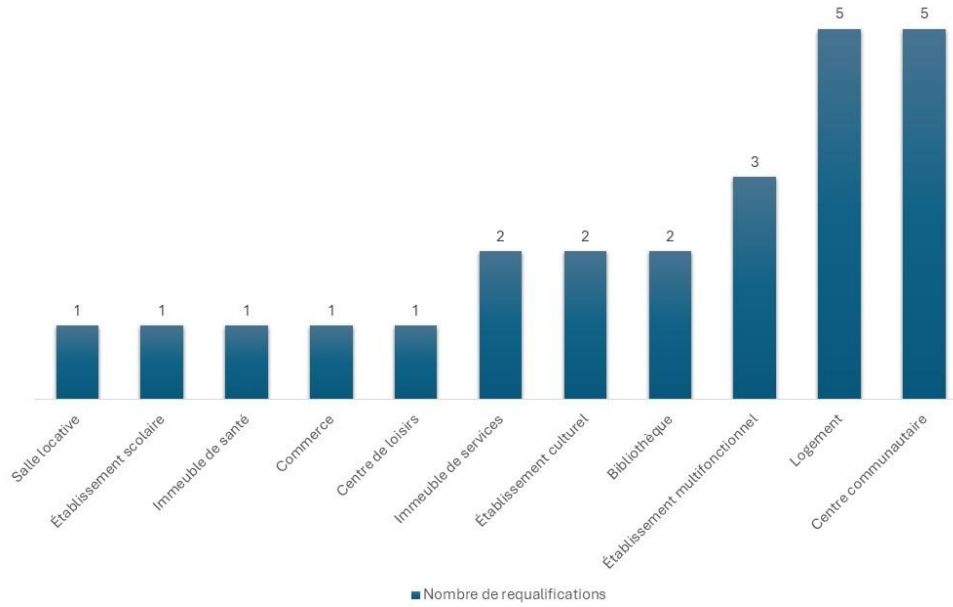


Figure 10. Usages des églises modernes possédant la cote Faible (E), Achref Toumi, 2025.

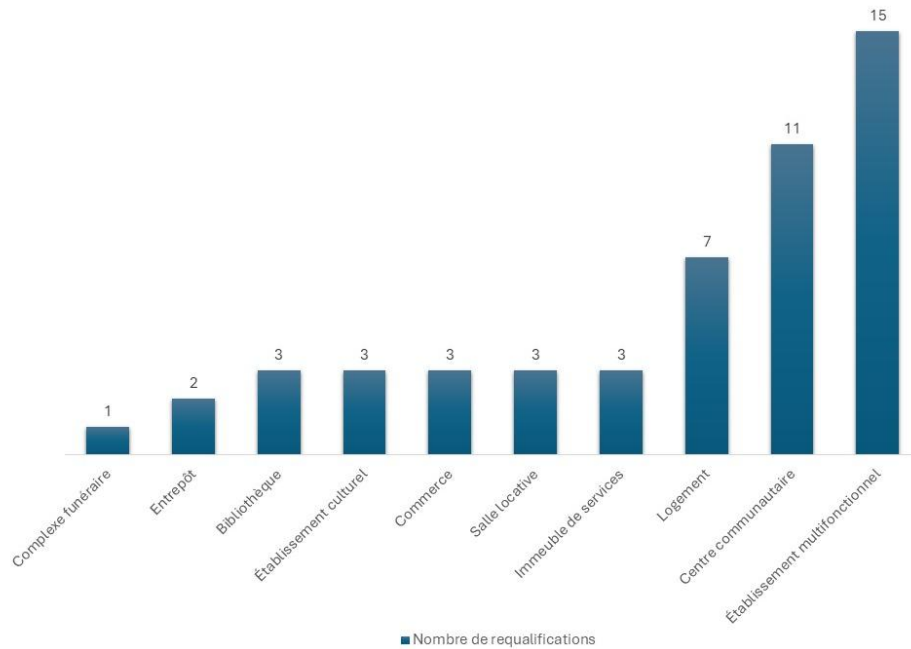


Figure 11. Usages des églises modernes possédant la cote Moyenne (D), Achref Toumi, 2025.

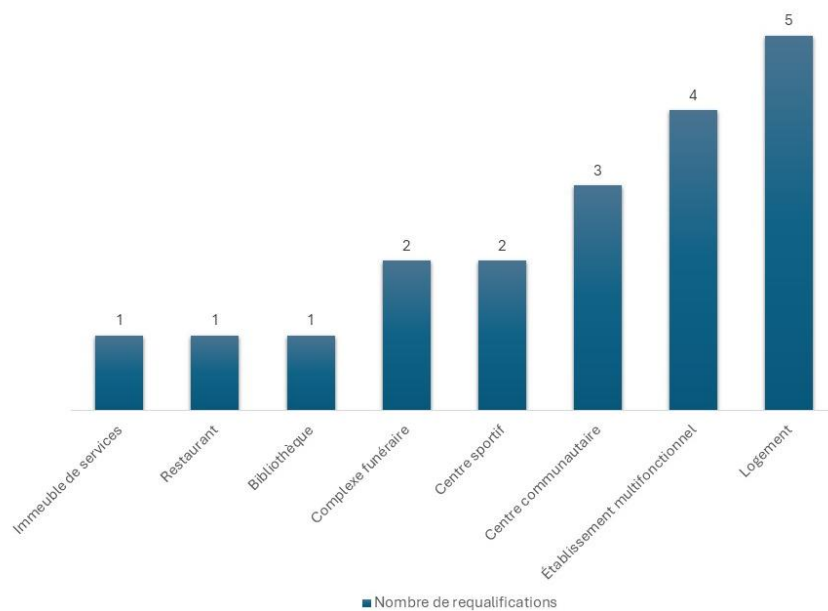


Figure 12. Usages des églises modernes possédant la cote Supérieure (C), Achref Toumi, 2025.

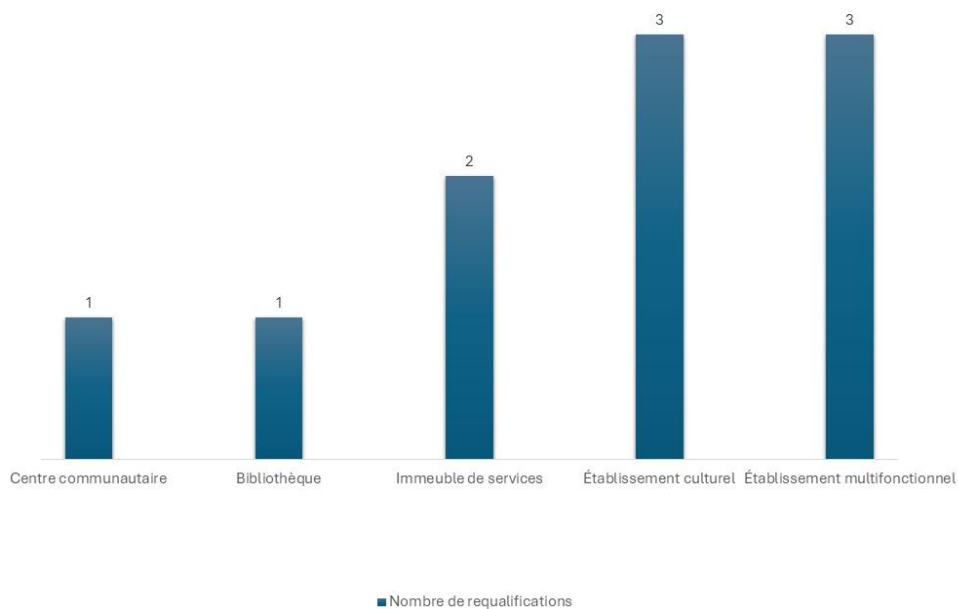


Figure 13. Usages des églises modernes possédant la cote Exceptionnelle (B), Achref Toumi, 2025.

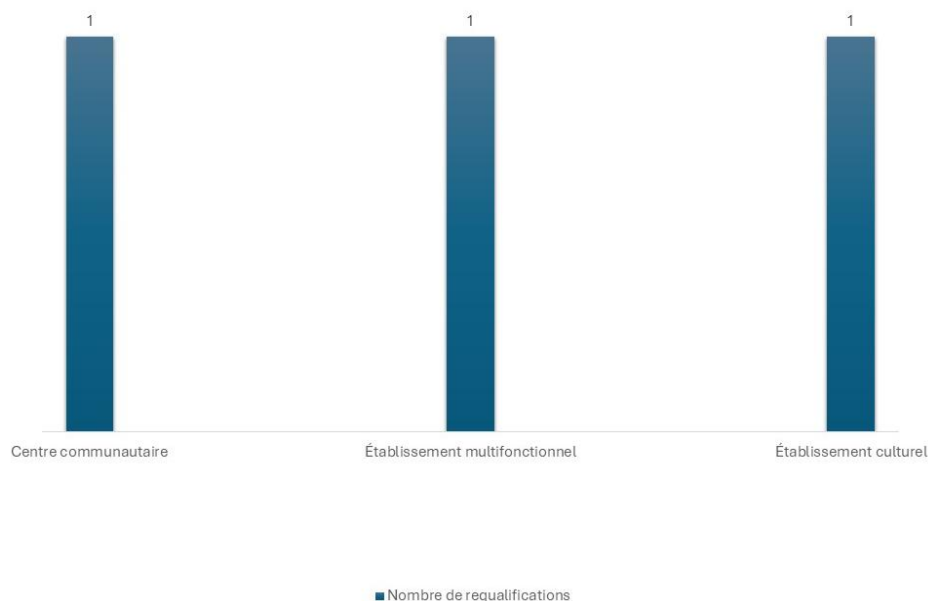


Figure 14. Usages des églises modernes possédant la cote Incontournable (A), Achref Toumi, 2025.

3.4 Conclusion

À la lumière des données recueillies au terme de l'analyse statistique de l'inventaire, le phénomène de requalification des églises modernes commence à prendre de l'ampleur au début des années 2000. Cela serait lié d'une part à la Loi sur les biens culturels selon laquelle tout édifice excédant 50 ans d'âge peut être considéré comme un monument historique, d'où une recrudescence de l'intérêt autour des églises d'après-guerre. D'autre part, l'initiative de la Fondation du patrimoine culturel en 2001, visant à l'inclusion des dits lieux de culte dans les initiatives de restauration du patrimoine religieux du MCC, semble avoir porté ses fruits au vu de l'accentuation des reconversions à cette période. Par ailleurs, la répartition régionale des lieux de culte modernes ayant changé de vocation indique que ces initiatives sont vraisemblablement liées à divers facteurs tels que le contexte socio-économique de la région, la densité de population ainsi que la moyenne d'âge. En outre, selon l'énumération et la classification des nouveaux usages des églises requalifiées, les trois fonctions les plus récurrentes sont les suivantes : les établissements multifonctionnels, les centres communautaires et les logements. Tout d'abord, cela démontre les potentialités d'usages offertes par les églises d'après-guerre qui se prêtent à une diversité de vocations, et ce de manière simultanée au sein du même établissement à 43 reprises. À cet effet, les initiatives de requalification graduelle, impliquant la poursuite temporaire des activités culturelles tout en

exerçant les nouvelles fonctions, sont à souligner. Cela offre une dimension intergénérationnelle à ces projets, répondant simultanément aux besoins de la communauté religieuse ainsi qu'à des nouveaux usagers, et ancrant ces anciens lieux de culte à la fois dans leur contexte d'origine et leur contexte actuel. En outre, la récurrence des centres communautaires illustre une volonté de rétablir à nouveau l'attrait symbolique et sociocommunautaire propre aux églises excédentaires. Les taux de reconversion en établissements culturels et en centres de loisirs tendent à confirmer cela. Enfin, selon les statistiques, la privatisation du patrimoine architectural religieux du 20^{ème} siècle s'effectue essentiellement à des fins résidentielles, la tendance étant plutôt de rendre à nouveau public et accessible ce parc bâti.

CHAPITRE 4

LA QUESTION DE L'AUTHENTICITÉ

L'authenticité représente un concept flou, complexe et aux multiples facettes, suscitant continuellement des débats. Cette notion, désormais ancrée dans le langage courant, n'a eu de cesse de s'étoffer et de s'élargir d'année en année, faisant l'objet de moult thèses et de recherches de la part de théoriciens et de praticiens issus de diverses disciplines. Le domaine du patrimoine n'est pas en reste : en raison de sa nature interprétative, nombreux sont les architectes possédant leur propre conception de l'authenticité, chacun ayant ainsi développé une approche spécifique vis-à-vis du maintien de l'intégrité du patrimoine bâti dans le cadre de sa conservation, et/ ou de sa requalification. De ce fait, afin d'amorcer le volet qualitatif de ce mémoire, il apparaît judicieux d'apporter des éléments de compréhension quant à la notion d'authenticité et d'en brosser un portrait.

Dans ce chapitre, plusieurs conceptions de cette notion à l'échelle internationale de la part de chercheurs et de praticiens dans les domaines de l'architecture, du design et du patrimoine, seront présentées, comparées et même confrontées dans ce chapitre. S'en suivra une focalisation sur le cas du Québec en appliquant la même démarche quant aux avis et aux prises de positions de divers spécialistes dans le domaine du patrimoine à l'échelle locale, aussi bien vis-à-vis du terme d'authenticité en lui-même que celui en lien avec la réhabilitation des églises modernes. L'ensemble de ces opinions, dont les points de concordance et de divergence seront spécifiés, permettra de se forger une idée quant aux variétés d'approches vis-à-vis du patrimoine bâti religieux moderne au Québec, ainsi que les formes d'authenticité recherchées dans le cadre de sa requalification.

4.1 Définition de la notion

Le terme « authentique » provient d'un côté du grec *authentikòs* (*autòs* voulant dire « soi-même »), évoquant l'idée d'un être ou d'un objet en accord avec sa propre nature, et de l'autre du latin *actor*,

désignant l'initiateur, l'auteur, une figure d'autorité en somme. De fait, la notion d'authenticité renvoie à celle d'être original, d'incarner une figure d'autorité, et de faire preuve de sincérité, de véracité et de crédibilité, inspirant ainsi la confiance d'autrui. En ce qui a trait au domaine du patrimoine, en 2008, *English Heritage* a défini l'authenticité comme étant « l'ensemble des caractéristiques d'un héritage culturel reflétant ses valeurs » (Yazdani Mehr, S. et Wilkinson, J., 2020). Cela étant, cette notion, considérée comme une qualité propre à tout individu qui se respecte, a été employée dans de nombreux champs disciplinaires développant chacun sa propre approche à son égard, contribuant ainsi à son élargissement mais aussi à la dilution de son sens et la complexification de sa compréhension. De fait, dans leur ouvrage *Authentic Reconstruction* (2017), John Bold, Peter Larkham et Robert Pickard considèrent que l'authenticité est un concept évolutif et que sa définition s'en voit diluée avec le temps (Yazdani Mehr, S. et Wilkinson, J., 2020). Pour sa part, le sociopolitologue et philosophe écossais Walter Bryce Gallie (1912 - 1998) estime que l'authenticité est un concept essentiellement contestable (Yazdani Mehr, S. et Wilkinson, J., 2020).

4.2 Conceptions de l'authenticité dans la conservation patrimoniale

Parmi les nombreux courants de pensée relatifs à la question de l'authenticité, il convient de s'attarder sur les perceptions des figures de proue de la conservation patrimoniale. À titre d'exemple, l'historien d'art autrichien Alois Riegl (1858 - 1905) était réputé pour son opposition à la restauration des monuments historiques à leur état d'origine, considérant que leur érosion témoignait de leur historicité. Néanmoins, Riegl semblait également reconnaître la valeur d'usage du patrimoine bâti. Bie Plevoets et Koenraad Van Cleempoel, enseignants en architecture à l'Université de Hasselt, estiment qu'en incluant les potentialités d'usage dans sa liste des valeurs relatives aux monuments historiques, Riegl reconnaissait de ce fait leur requalification comme étant une forme moderne de conservation patrimoniale (Pleovets, B. et Van Cleempoel, K., 2011). Selon lui, un vieil édifice toujours occupé se doit d'être maintenu dans un état lui permettant d'accueillir ses usagers sans porter atteinte à leur vie ou leur santé; ce type de démarche ne coïncidant avec le maintien de la valeur d'âge (et accessoirement la valeur commémorative) que dans de rares occasions (Pleovets, B. et Van Cleempoel, K., 2011). Similairement à Riegl, le critique d'art et réformateur social britannique John Ruskin (1819 - 1900) accordait une grande importance à la préservation des édifices patrimoniaux tels quels, estimant que leur caractère authentique était reflété par leur patine. Selon Ruskin, « la plus grande gloire d'un édifice ne réside pas dans ses pierres, ni dans

son or. Sa véritable gloire est dans son Âge » (Ruskin, 1849). À l'inverse, Eugène Emmanuel Viollet-le-Duc (1814 - 1879), éminent architecte-restaurateur français du 19^{ème} siècle, proposait une approche tout autre vis-à-vis de l'intégrité des édifices patrimoniaux. Ayant comme leitmotiv le rétablissement de ces derniers « dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné », il considérait que l'authenticité dépendait moins de la valeur d'âge des monuments historiques que de leur image, leur forme et leur structure (des caractéristiques qu'il n'hésitait pas à parfaire dans ses projets afin de reproduire le style original) (Gonik Matero, F., 2006). D'après lui, l'authenticité des œuvres architecturales réside plus dans l'exactitude de leur concept architectural, la fidélité aux idées de l'architecte d'origine et leur cohérence stylistique que dans leur matérialité. Pour sa part, le philosophe, historien et critique de l'art Cesare Brandi (1906 - 1988) originaire d'Italie, prônait la reconstitution de l'unité potentielle des monuments sans pour autant masquer leurs altérations liées au poids des ans, de sorte à maintenir leur historicité intacte. Selon son raisonnement, l'authenticité des bâtiments patrimoniaux, constituant à la fois des objets matériels et des images, repose sur l'équilibre entre la matérialité de ces derniers, leur valeur historique et leur esthétique. Brandi privilégiait les interventions mesurées et réversibles qui permettaient de distinguer entre les additions et les éléments initiaux de l'édifice, cela afin de maintenir sa matérialité d'origine et de rétablir son unité potentielle. On peut dresser un parallèle entre ce mode de pensée et la volonté de conserver à la fois la matière chère à Ruskin ainsi que le style, mais avec une approche plus mesurée que celle de Viollet-le-Duc. Enfin, Paul Philippot (1925 - 2016), historien de l'art et philosophe belge ayant publié de nombreux ouvrages au sujet de la conservation des biens culturels, possédait une conception de l'authenticité assez similaire à celle de Brandi (dont il était proche); à ceci près que Philippot mettait davantage l'emphase sur l'aspect documentaire des monuments historiques, dont l'historicité est à ses yeux le fondement même de leur caractère authentique (Philippot, P., 1995). Suivant cette logique, les monuments sont perçus comme des preuves tangibles et matérielles de notre passé, amenées inexorablement à changer. En effet, Philippot déclare que :

« Le facteur déterminant de cette rupture est évidemment l'affirmation de la conscience historique moderne, qui entend poser à distance l'ensemble du passé pour se le réapproprier intellectuellement sur le mode réfléchi de la pensée critique. D'où le processus d'objectivation qui constitue les créations du passé - monuments vivants - en documents ou monuments historiques. » (Philippot, P., cité par Gonik Matero, F., 2006)

Il ajoute que « [chaque] relation authentique avec le passé ne doit pas seulement reconnaître l'écart infranchissable s'étant formé, après l'historicisme, entre nous et le passé; elle doit également intégrer cette distance dans l'actualisation du travail produit par l'intervention. » (Philippot, P., cité par ICOMOS, 1964)

4.3 Évolution de l'authenticité à travers les chartes

Plusieurs experts s'accordent à dire que l'intronisation de l'authenticité dans le domaine de la préservation des édifices à caractère patrimonial remonte à 1964, à l'occasion du second Congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques, durant lequel a été rédigée la Charte de Venise (ICOMOS, 1964). Bien que l'explication théorique fournie par ce texte était somme toute limitée, il est perçu comme le point de départ de la modernisation du concept d'authenticité, les éléments abordés étant, entre autres, les suivants :

- respect de la matérialité d'origine du monument historique, comme l'indique l'article 9 de la Charte de Venise : « (...) [La restauration] a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. » (ICOMOS, 1964)

- tout monument possédant une histoire stratifiée, il importe de prendre en considération l'ensemble des modifications, altérations et transformations subies au fil des âges. Tel que mentionné dans l'article 11 de la Charte, « La validité de chaque apport au monument, quelle que soit l'époque, doit être respectée, car l'unité de style n'est pas un but de la restauration. » (ICOMOS, 1964)

- nécessité de mener des interventions à la fois limitées et lisibles sur le patrimoine bâti afin d'éviter toute forme de falsification (ICOMOS, 1964). Selon l'article 12 de la Charte, « Les éléments destinés à remplacer les parties manquantes doivent s'intégrer harmonieusement à l'ensemble, tout en se distinguant des parties originales (...) », tandis que l'article 13 stipule que « Les adjonctions ne peuvent être tolérées que dans la mesure où elles respectent toutes les parties intéressantes du bâtiment, son plan traditionnel, son décor et l'équilibre de sa composition. » (ICOMOS, 1964)

Cette conception de l'authenticité, reposant grandement sur l'évaluation des valeurs matérielle et historique, fut sensiblement la même en 1972 lors de l'adoption de la Convention concernant la protection

du patrimoine mondial, culturel et naturel par l'UNESCO à Paris : la Convention stipula que tout bien prétendant au patrimoine mondial de l'UNESCO devait désormais posséder une Valeur universelle exceptionnelle (VUE), dépendant fortement du maintien de la matière et de la stratification historique (Pleovets, B. et Van Cleempoel, K., 2011). Cinq ans plus tard, le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO adopte les Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention; lesdites Orientations vont introduire le test d'authenticité du patrimoine matériel, qui dépendra maintenant des quatre critères suivants : le design, les matériaux, l'exécution et l'emplacement (Yazdani Mehr, S. et Wilkinson, J., 2020). Selon le paragraphe 9 des Orientations, l'authenticité inclut, parallèlement à la forme et à la structure originelles, l'ensemble des modifications et des additions ayant eu lieu au fil des années, elles-mêmes possédant des valeurs artistiques et historiques (Yazdani Mehr, S. et Wilkinson, J., 2020). Selon l'article *The importance of place and authenticity in adaptive reuse of heritage buildings*, paru dans le journal *International Journal of Building Pathology and Adaptation*, cela signifie que l'authenticité va au-delà de la forme et de la structure initiales de l'édifice, et que l'ensemble des adaptations ayant été menées dessus contribuent à son authenticité (Yazdani Mehr, S. et Wilkinson, J., 2020).

Un nouveau tournant eut lieu en 1994 à l'occasion de la Déclaration de Nara sur l'authenticité, une réunion de plusieurs spécialistes et théoriciens internationaux organisée par l'UNESCO, l'ICOMOS et l'ICCROM, dans l'optique de spécifier l'approche vis-à-vis de l'authenticité, jusqu'alors étroitement liée à la matérialité. Le fait est que cette conception, reposant majoritairement sur les courants de pensée principaux susmentionnés qui sous-tendaient la conservation patrimoniale, puisait jusqu'alors ses racines dans des idéologies profondément européennes. Elle s'avérait donc peu adaptée aux autres pays du globe, qui accordent davantage d'importance aux valeurs immatérielles. Ce point en particulier entraîna le passage d'une vision jugée rigide et eurocentrée, à une vision plurielle et contextualisée. Désormais, le caractère authentique d'un bien patrimonial dépendait moins de sa valeur matérielle que du contexte culturel dans lequel il s'insère, dans l'optique de mettre en avant la diversité culturelle du patrimoine mondial (Yazdani Mehr, S. et Wilkinson, J., 2020). Scott A. Lukas, président du corps professoral du *Lake Tahoe Community College*, et auteur de divers articles dans le *Right Angle Journal*, axés sur le partage de divers points de vue de personnes praticiennes ou non dans le domaine de l'architecture, estime que l'authenticité d'un objet matériel, d'un édifice voire d'un site peut être qualifiée d'authentique dans un contexte et inversement dans l'autre (A. Lukas, S., 2019). Lukas ajoute qu'il serait préférable d'aller au-delà de l'idéologie selon laquelle un édifice ne peut être qualifié d'authentique qu'en se basant uniquement sur sa valeur matérielle (A. Lukas, S., 2019). En écho à la position de Lukas, l'article 7 du

Document de Nara sur l'authenticité souligne : « Les cultures et les sociétés s'expriment dans des formes et des modalités d'expression, tant tangibles que non tangibles, qui constituent leur patrimoine. Ces formes et modalités doivent être respectées » (ICCROM, 1994). De ce fait, l'extension apportée à l'authenticité entraîna également une plus grande liberté vis-à-vis de son évaluation, tel qu'indiqué dans l'article 9 du Document :

« La conservation du patrimoine historique, sous toutes ses formes et de toutes les époques, trouve sa justification dans les valeurs qu'on attribue à ce patrimoine. La perception la plus exacte possible de ces valeurs dépend, entre autres, de la crédibilité des sources d'information à leur sujet. Leur connaissance, leur compréhension et leur interprétation par rapport aux caractéristiques originelles et subséquentes du patrimoine, à son devenir historique ainsi qu'à sa signification, fondent le jugement d'authenticité concernant l'œuvre en cause et concerne tout autant la forme que la matière des biens concernés. » (ICCROM, 1994)

En outre, cet élargissement du cadre de l'authenticité pour s'adapter à l'ensemble des cultures et coutumes dans le monde se retrouve dans les nouveaux critères d'évaluation de l'ICCROM, énumérés dans l'article 13 de l'énoncé de 1994 :

« Dépendant de la nature du monument ou du site et de son contexte culturel, le jugement sur l'authenticité est lié à une variété de sources d'informations. Ces dernières comprennent conception et forme, matériaux et substance, usage et fonction, tradition et techniques, situation et emplacement, esprit et expression, état original et devenir historique. Ces sources sont internes à l'œuvre ou elles lui sont externes. L'utilisation de ces sources offre la possibilité de décrire le patrimoine culturel dans ses dimensions spécifiques sur les plans artistique, technique, historique et social. » (ICCROM, 1994)

Il apparaît judicieux de mentionner l'apport du Document de Beijing sur l'authenticité et l'intégrité dans le patrimoine de l'Asie (2007), adopté à l'occasion d'un séminaire de l'UNESCO et d'ICOMOS en Chine, constituant une suite directe au Document de Nara (Xiong, X., Wang, Y., Ma, C., et Chi, Y., 2023). Le Document de Beijing stipule que l'authenticité, ne pouvant être abordée d'une seule manière codifiée, doit certes être évaluée en prenant en compte la matérialité du bien patrimonial en question, mais aussi et surtout sa valeur culturelle et son caractère immatériel (Xiong, X., Wang, Y., Ma, C., et Chi, Y., 2023). Le

respect des techniques traditionnelles y est favorisé, au même titre que l'adoption d'une approche comparative et contextualisée à l'égard de l'authenticité (Xiong, X., Wang, Y., Ma, C., et Chi, Y., 2023).

Enfin, en 2017, l'UNESCO a dressé une liste de huit catégories de critères relatifs à l'évaluation de l'authenticité d'un bien patrimonial :

-la forme et la conception;

-les matériaux et la substance;

-l'usage et la fonction;

-les traditions, les techniques et les systèmes de gestion;

-l'emplacement et le cadre;

-la langue et les autres formes de patrimoine immatériel;

-l'esprit et le sentiment;

-autres facteurs internes et externes (Yazdani Mehr, S. et Wilkinson, J., 2020).

4.4 Prises de position à l'échelle internationale

Il existe un consensus à l'échelle internationale selon lequel cette démarche d'extension de l'authenticité, par souci d'adaptabilité à la diversité culturelle du patrimoine mondial, a induit à sa complexification. Dans leur article *Ensuring the Authenticity of the Conservation and Reuse of Modern Industrial Heritage Architecture: A Case Study of the Large Machine Factory, China*, les étudiants en architecture Xiangrui Xiong, Yanhui Wang, Cheng Ma et Yuwei Chi déclarent d'un commun accord que cette importance liée au multiculturalisme a fait de l'authenticité un concept capricieux et contradictoire, étant donné que l'ensemble des facteurs évoqués précédemment ne peuvent être évalués objectivement (Xiong, X., Wang, Y., Ma, C., et Chi, Y., 2023). Cette opinion fait écho à l'article *The importance of place and authenticity in*

adaptive reuse of heritage buildings, dans lequel les auteurs estiment que cette diversité de facteurs implique une multiplication des formes que peut arborer l'authenticité, chacune devant être abordée d'une manière spécifique (Yazdani Mehr, S. et Wilkinson, J., 2020). Romas Bubelis, architecte ayant officié à l'organisation *Ontario Heritage Trust* et ayant publié divers articles dans la revue *Heritage Matters*, renchérit en arguant que la superposition de sens, la complexité, la contradiction et la nuance constituent les qualités architecturales mêmes du processus de requalification, dépendant à ses yeux du maintien des éléments caractéristiques de l'édifice reconverti, leur juxtaposition en vue de remplir de nouvelles fonctions, et la conservation d'une réminiscence de leur passé (Bubelis, R., 2008).

La prise en compte de l'architecture moderne dans le débat sur l'authenticité va ajouter à sa complexité. John Allen, architecte de profession, déclare que « l'authenticité spirituelle » (reposant vraisemblablement sur les valeurs immatérielles telles que les intentions des concepteurs et l'esprit des lieux) est indissociable des œuvres bâties appartenant au mouvement moderne, affirmant qu'elle sert de mètre étalon pour la représentation des principes sociaux, techniques et esthétiques du modernisme (Fixler, D., 2009). De plus, il considère que l'authenticité inhérente au patrimoine bâti moderne implique que ces édifices soient voués au changement (Fixler, D., 2009). Pour sa part, David Fixler, enseignant à l'Université de Harvard et architecte spécialisé dans la conservation et la requalification d'édifices patrimoniaux, estime que le caractère authentique des édifices du 20^{ème} siècle repose d'une part sur leur aspect novateur en tant qu'affirmation de leur modernité, et de l'autre sur leur démarcation vis-à-vis de leurs homologues prémodernes du fait de leur mode de conception mécanique et industriel (Fixler, D., 2009). Fixler ajoute que le mouvement moderne porte en lui une polémique d'ordre technique, esthétique et social, relative à son rapport à l'histoire de l'architecture occidentale, ce lien étant nécessairement à prendre en compte lors d'interventions sur ces bâtiments (Fixler, D., 2009).

Hilde Heynen, qui enseigne la théorie de l'architecture à la Katholieke Universiteit Leuven et effectue des recherches sur le modernisme et le genre en architecture, semble apporter des précisions : d'après elle, la conservation des productions architecturales datant du 20^{ème} siècle est associée à des enjeux tout autres que ceux propres aux constructions prémodernes, l'une des raisons à cela étant de nature technique (Heynen, H., 2005). En effet, les édifices modernes, dans leur conception, possédaient habituellement un cycle de vie somme toute limité, ce qui occasionnait diverses contraintes matérielles et structurelles sur le long terme. De ce fait, les interventions sur ce type de patrimoine bâti s'avèrent être habituellement onéreuses, ce qui est en contradiction avec la logique constructive de ces édifices basée

sur l'économie des moyens. Heynen ajoute que la conception de l'authenticité la plus courante au 20^{ème} siècle, soit la tentative de recréer une situation relative à l'histoire d'un monument historique aussi fidèlement que possible, tant dans la matérialité que l'apparence, coïncidait difficilement avec le cas de figure du patrimoine bâti moderne (Heynen, H., 2005). Selon Heynen, les adhérents au mouvement moderne rejetaient l'éclectisme, la facticité et la prétention inhérents au 19^{ème} siècle via la véracité dans l'emploi des matériaux, l'apparence extérieure des édifices modernes reflétant leur construction interne et étant déterminée par leur vocation (Heynen, H., 2005). En somme, l'architecture moderne visait à s'affranchir des contraintes liées à son époque en répondant aux besoins de la société de manière directe, sans artifices et décorations superflues, mais en favorisant plutôt la pureté et la sobriété.

On trouve des similitudes entre les modes de pensée de Heynen, de Fixler et de Mark Pimlott, professeur adjoint en design de l'architecture à la *Deft University of Technology* : selon lui, bien que les conceptions architecturales reconnues pour leur caractère authentique adoptent habituellement des formes traditionnelles, d'autres édifices puisent inversement leur authenticité dans le rejet et la critique de la tradition (Pimlott, M., 2012). Pimlott affirme également que l'authenticité n'est ni liée au passé ou au futur, mais bien au présent qui se déploie continuellement (Pimlott, M., 2012). Cette opinion est interprétable de deux manières : d'un côté, l'authenticité est partiellement reliée à l'historicité et à la matérialité d'un patrimoine, et elle n'est pas de nature projective en réinventant ledit bien patrimonial par anticipation des besoins futurs; c'est un processus en cours, une expérience qui se vit à l'instant T. De l'autre, cet ancrage dans le présent peut renvoyer à la nature changeante et évolutive de l'authenticité du bien patrimonial qui, ancré dans un nouveau contexte, voit la perception que l'on s'en fait et les significations qu'on lui attribue changer, pouvant inclure la volonté de le requalifier pour satisfaire les besoins actuels. À cet effet, Frank G. Matero, architecte-restaurateur et enseignant en architecture à l'Université de Pennsylvanie, considère que les objets, sites et édifices qualifiés d'authentiques reflètent les intentions de leurs concepteurs, sont propres à leur époque, et constituent des propriétés culturelles, représentant à la fois les personnes les ayant érigées et utilisées (Gonik Matero, F., 2006). De fait, Matero estime que nous nous approprions les formes d'authenticité leur étant propres en les liant à nos expériences personnelles, renvoyant possiblement à la réappropriation des biens patrimoniaux excédentaires afin de les employer à nouveau (Gonik Matero, F., 2006). Enfin, Xiong, Wang, Ma et Chi attribuent aux édifices modernes une nature transitoire et estiment qu'ils se prêtent bien aux requalifications, leur adaptabilité à de nouveaux usages faisant partie intégrante de leur authenticité (Xiong, X., Wang, Y., Ma, C., et Chi, Y., 2023).

4.5 Prises de position à l'échelle locale

Il est aisé de constater que le caractère polysémique de l'authenticité est reconnu tout autant à l'échelle locale qu'internationale. Françoise Choay, théoricienne de l'architecture, de l'urbanisme et du patrimoine, estime que l'authenticité est une notion fluctuante au fil des ans et caractérisée par un flottement sémantique légitimant le fait de s'en affranchir dans le cadre de la conservation patrimoniale (Couture, F. et Vanlaethem, F., 2007). Selon Choay, l'ambiguïté propre à l'authenticité remonterait initialement à son introduction dans le langage courant durant la Renaissance : la notion, jusqu'alors rattachée principalement au domaine textuel, est alors associée à divers champs disciplinaires, dont l'art et l'archéologie de sorte à octroyer une dimension documentaire aux objets matériels (Couture, F. et Vanlaethem, F., 2007). Cela dit, Choay considère ce transfert comme étant problématique, dans la mesure où le texte, immuable, diffère fondamentalement de l'objet matériel qui est voué à subir les affres du temps (Couture, F. et Vanlaethem, F., 2007). Ainsi, le sens ne peut être qualifié d'authentique, étant donné qu'il n'est pas immuable et évolue continuellement au fil du temps. De ce fait, en se référant à Choay, Anne Bénichou, historienne et théoricienne de l'art contemporain, contesterait également l'application de la notion d'authenticité dans la conservation patrimoniale : « (...) utilisée au sens dévoyé de conformité matérielle et morphologique à des originaux fictifs, la notion d'authenticité ne peut fonctionner dans le domaine de la préservation et de la restauration qu'à la limite de façon marginale et relative » (Couture, F. et Vanlaethem, F., 2007). Choay ajoute que « la valeur d'authenticité ne présente pas de valeur opératoire pour la discipline qui se donne pour tâche de conserver ce patrimoine historique. Celle-ci ne progressera qu'en abandonnant la rhétorique de l'authenticité (...) » (Couture, F. et Vanlaethem, F., 2007). Franz Graf, architecte, professeur associé en architecture à l'École polytechnique fédérale de Lausanne et chercheur impliqué dans la préservation de l'architecture moderne, ajoute que dans la société occidentale, « (...) l'authenticité est devenue une valeur toute relative qui est écartelée en un dualisme anachronique selon que l'on parle d'authenticité historique ou d'authenticité matérielle. » (Couture, F. et Vanlaethem, F., 2007)

La dimension interprétative de la notion d'authenticité est mise en avant par Amélie Giguère, chercheuse spécialisée dans la muséalisation de l'art contemporain et dans la conservation. Selon elle, dans la pensée contemporaine de la conservation-restauration, l'objectivité laisse place à la subjectivité dans l'optique que l'objet préservé puisse transmettre les intentions de l'artiste (Couture, F. et Vanlaethem, F., 2007). Par ailleurs, à l'instar de la conservatrice-restauratrice Miriam Clavir, Giguère estime que l'intégrité d'un bien matériel n'est pas uniquement d'ordre physique, mais aussi esthétique, historique et conceptuelle

(Couture, F. et Vanlaethem, F., 2007). Dans une certaine mesure, cela fait écho à un postulat de France Vanlaethem, historienne de l'architecture spécialisée dans le patrimoine bâti moderne. Selon Vanlaethem, en ce qui a trait à l'architecture du 20^{ème} siècle, l'authenticité conceptuelle primerait sur l'authenticité matérielle (Couture, F. et Vanlaethem, F., 2007). Vanlaethem souligne que :

« (...) le patrimoine moderne est un patrimoine pour le moins paradoxal puisqu'il vise la pérennité pour une architecture qui fut conçue en favorisant le nouveau, l'expérimental et le changement plutôt que la convention, la tradition et la permanence. Dans ce corpus se retrouvent des bâtiments qui furent conçus, en totalité ou en partie, pour une durée limitée, ou encore en prenant en compte la variabilité des usages au cours du temps. » (Couture, F. et Vanlaethem, F., 2007)

Effectivement, moult concepteurs modernes ont fait preuve d'expérimentation dans l'élaboration des systèmes de structures et d'enveloppes de leurs édifices, majoritairement issus d'une production industrielle différant des pratiques actuelles; de fait, la préservation de ce patrimoine s'avère ardue en raison de l'indisponibilité des pièces requises sur le marché, sans compter le cycle de vie relativement limité d'un grand nombre de ces bâtiments. À ce sujet, Vanlaethem écrit :

« La fragilité technique et l'obsolescence fonctionnelle de l'architecture moderne posent donc des défis nouveaux à la conservation : elles questionnent l'une des principales qualités que l'on exige des bâtiments patrimoniaux, l'authenticité matérielle. Pendant près d'un siècle, pour un grand nombre de spécialistes, seuls les bâtiments physiquement authentiques méritaient d'être conservés et l'authenticité matérielle était un des buts premiers de la conservation monumentale. » (Couture, F. et Vanlaethem, F., 2007)

Graf formule un avis similaire sur la question. Il juge que :

« La sauvegarde de l'architecture (...) devient particulièrement exploratoire lorsqu'elle concerne un patrimoine récent, celui du siècle dernier, souvent construit avec des moyens économiques réduits et expérimentaux qui ont produit des artefacts fragiles, ayant subi par ailleurs les adaptations inévitables aux usages ou aux modes d'usages qui se succèdent » (Couture, F. et Vanlaethem, F., 2007)

D'après Graf, l'authenticité matérielle « (...) tend à accepter la nature palimpseste inhérente à tout corps bâti qui devient, avec les stratifications multiples dont il s'enrichit, le lieu des mutations et le véritable substrat narratif de la construction » (Couture, F. et Vanlaethem, F., 2007). À ses yeux, le bâti est une ressource économique dont la pérennité repose sur son usage et son actualisation fonctionnelle. « La sauvegarde, déclare-t-il, est un double projet : de conservation, que l'on doit traiter avec toute la rigueur nécessaire, et de neuf, que l'on peut considérer comme un rajout, clairement identifié. » (Couture, F. et Vanlaethem, F., 2007)

Il est à noter que l'organisation Docomomo International (dont font partie Vanlaethem et Graf), dédiée à la reconnaissance, la documentation et la sauvegarde du mouvement moderne en architecture, a déposé un rapport en 1997 contestant la primauté de l'authenticité matérielle sur l'authenticité conceptuelle (Couture, F. et Vanlaethem, F., 2007). Une opinion partagée par Julie Boivin, architecte officiant au Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine à la Ville de Montréal, qui affirme que l'évaluation d'un bien culturel repose à la fois sur son intégrité matérielle et conceptuelle (Couture, F. et Vanlaethem, F., 2007). Cela nécessite la prise en compte de paramètres tels que l'usage qu'en fait la population, le ou les sens qu'il a acquis au fil des siècles et la réalité culturelle, socio-économique et contemporaine dans laquelle il s'ancre pour établir un jugement de son authenticité (Couture, F. et Vanlaethem, F., 2007). En vertu de cela, « (...) la conservation du patrimoine s'inscrit dans une perspective évolutive tributaire des enjeux de développement urbain », en considérant les divers contextes culturels propres aux biens patrimoniaux à l'ère actuelle (Couture, F. et Vanlaethem, F., 2007). Alicia Tremblay, membre du CPRQ, partage le même point de vue. Elle estime que « (...) l'authenticité ne réside pas seulement dans la conservation matérielle, mais aussi dans la continuité sociale et symbolique du bâtiment, qui évolue avec les besoins de la communauté tout en gardant les traces de son passé » (Tremblay, A., entretien, 9 août 2025). Pour sa part, Denis Boucher, président du Conseil du patrimoine de Montréal, constate que « dans le contexte actuel où la requalification du parc bâti existant s'avère être une stratégie privilégiée, nous sommes plus enclins à accepter des modifications sur les édifices excédentaires tant qu'ils continuent à servir les intérêts des communautés concernées » (Boucher, D., entretien, 18 août 2025). Ainsi, selon Boucher, la valeur d'authenticité perd quelque peu sa prédominance au profit de la valeur d'usage, permettant davantage de liberté et de compromis pour la modification de la conception initiale tout en préservant l'esprit des lieux (Boucher, D., entretien, 18 août 2025).

France Vanlaethem et Céline Poisson, professeure associée à l'École de Design de l'UQAM, soulèvent l'hypothèse selon laquelle ce que l'on cherche à conserver dans un objet patrimonial afin qu'il demeure authentique serait son sens, le sens qui fonde son identité en dépit des transformations subies tout au long de son cycle de vie telles que l'usure et les variations d'usage (Couture, F. et Vanlaethem, F., 2007). Se référant au chercheur en architecture et en art médiéval Norris Kelly Smith, elles mettent en avant la double nature de l'architecture, oscillant entre permanence et renouvellement; deux conditions du signe qu'elles jugent complémentaires et nécessaires pour l'émergence du sens des objets matériels, permettant leur réception et leur interprétation, ainsi que l'évaluation de leurs caractéristiques et de leurs valeurs (Couture, F. et Vanlaethem, F., 2007). En outre, Vanlaethem et Poisson défendent la thèse suivante : le patrimoine comme signe en acte a pour fonction de rendre accessible ce que nous reconnaissons comme authentique (Couture, F. et Vanlaethem, F., 2007). Elles déclarent :

« Plutôt que d'être reconnue comme la qualité d'un objet, l'authenticité est ici considérée comme un concept opératoire, un outil de validation qui permet d'en arriver à un jugement et à une décision (en particulier dans des cas de conservation); l'authenticité n'est pas une qualité de l'objet mais plutôt le résultat d'un processus social de certification, autrement dit, une sémiologie. (...) La sémiologie n'est pas figée dans le temps, puisqu'elle dépend du contexte et que celui-ci est changeant. » (Couture, F. et Vanlaethem, F., 2007)

En ce qui a trait à l'accessibilité du patrimoine, Tremblay, évoquant le cas des églises excédentaires au Québec, soutient que l'engouement qu'elles suscitent est indissociable de leur valeur architecturale, historique, culturelle et identitaire, mais également de leur potentiel de réhabilitation et de réappropriation par la communauté (Tremblay, A., entretien, 9 août 2025). Par conséquent, « (...) peu importe la manière, ces bâtiments doivent être préservés pour qu'ils continuent de porter les valeurs qu'ils incarnent, tout en les rendant à nouveau accessibles à la population. C'est un équilibre entre reconnaissance patrimoniale et utilité sociale » (Tremblay, A., entretien, 9 août 2025). D'ailleurs, Tremblay et Boucher établissent un lien entre la reconnaissance du patrimoine religieux moderne et son réemploi. Tremblay est convaincue que le désintérêt global envers les églises du 20^{ème} siècle relève des facteurs suivants : la perception du patrimoine à travers la valeur d'ancienneté, la symbolique religieuse moindre des églises post-Seconde Guerre Mondiale, la perception esthétique de l'architecture moderne et les problématiques d'ordre économique et technique liées à leur sauvegarde (Tremblay, A., entretien, 9 août 2025). Pour sa part, Boucher souligne le fait qu'en raison de la Révolution tranquille, le désintérêt global

pour la religion au Québec s'est opéré encore plus rapidement que dans d'autres sociétés occidentales. Il ajoute :

« (...) les bâtiments produits durant cette période exigent une connaissance minimale de l'architecture en général. Pour comprendre une œuvre moderne, une église moderne de ce type, il faut être capable de la situer dans le contexte de l'évolution de l'architecture au Québec. Malheureusement, la culture architecturale n'a pas beaucoup été enseignée dans les écoles et les universités à mon avis, et donc notre capacité à apprécier ces œuvres-là était somme toute limitée. » (Boucher, D., entretien, 18 août 2025)

Boucher dresse également le constat suivant :

« (...) ce que je réalise souvent, c'est que les églises transformées, qui reçoivent des vocations communautaires, sociales, qui offrent de nouveaux espaces pour la communauté, sont patrimonialisées à posteriori, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas appréciées comme un patrimoine au sens strict du terme par une grande partie de la population au départ, mais une fois le projet réalisé, elles deviennent importantes pour la communauté, elles deviennent à ce moment-là un pôle d'attachement social. Donc je pense que la transformation du patrimoine peut contribuer à renforcer cette valeur de lieu symbolique, de lieu significatif pour une communauté, du fait de la réappropriation de ce patrimoine-là. » (Boucher, D., entretien, 18 août 2025)

En somme, Vanlaethem et Poisson jugent qu'il serait réducteur d'enfermer la conservation dans le prisme de l'opposition entre l'authenticité matérielle et conceptuelle, et optent plutôt pour un dualisme entre l'authenticité revendiquée et légitimée de sorte à extirper un signe autrement plus développé des objets patrimoniaux préservés (Couture, F. et Vanlaethem, F., 2007). Selon elles, à travers sa valeur symbolique qui constitue le seul signe réellement authentique en sémiotique, le patrimoine joue un rôle prépondérant dans le maintien d'un sens général dans les sociétés marquées par l'individualisme et les avancées technologiques (Couture, F. et Vanlaethem, F., 2007). C'est en cela que la conservation prolonge la continuité des signes existants, et ce malgré l'obsolescence et la dépréciation du patrimoine bâti incarnant lesdits signes, que nous « réinvestissons de sens » si tant est que nous les jugions comme des biens culturels (Couture, F. et Vanlaethem, F., 2007). À cet effet, en s'appuyant sur les prises de positions de

Graf, Tremblay et Boucher, la requalification des églises modernes excédentaires peut sans doute être considérée comme une forme de restitution de sens.

Enfin, Vanlaethem et Poisson, citant l'historien et géographe David Lowenthal, soutiennent « (...) qu'en plus d'être une impossibilité physique, la préservation matérielle des artefacts (il n'utilise pas le terme d'authenticité) n'est généralement pas désirée. Rien n'est éternel, tout se dégrade inexorablement ou se transforme, un bâtiment comme une paire de chaussures, par érosion ou par addition » (Couture, F. et Vanlaethem, F., 2007). Pour Lowenthal, l'attrait que nous éprouvons envers les objets matériels relève moins de leur matérialité que de leur présence continue (Couture, F. et Vanlaethem, F., 2007). Elles adhèrent à son point de vue selon lequel « (...) tout acte de production et de mise en valeur altère les reliques du passé, non seulement physiquement mais aussi symboliquement. Une simple plaque d'identification change la physionomie d'un site ou l'allure d'un édifice; alors que dire des dispositions qui sont prises pour les adapter aux usages contemporains? » (Couture, F. et Vanlaethem, F., 2007)

4.6 Conclusion

À la lumière de ces diverses postions, nous pouvons retenir que, dans le domaine du patrimoine, la nature interprétative de l'authenticité relève essentiellement du dualisme entre matérialité et historicité. La conception autour de cette notion a évolué durant le 20^{ème} siècle de sorte à accorder davantage d'importance au contexte dans lequel s'insèrent les biens patrimoniaux, pouvant être qualifiés d'authentiques à une époque et perçus autrement dans l'autre. Par ailleurs, un rapprochement peut être établi entre l'aspect évolutif de l'authenticité et l'architecture, cette dernière constituant un art localisé, étant elle-même vouée à subir toutes sortes de modifications sous le poids des ans qui agrémentent son histoire stratifiée. De ce fait, la conservation du patrimoine bâti revient à maintenir le sens qu'il véhicule, voire même le réinvestir de ses valeurs intrinsèques. La requalification de tout édifice patrimonial, à fortiori l'actualisation du patrimoine des églises modernes au Québec, ne peut pas échapper à cette dynamique.

CHAPITRE 5

ÉTUDES DE CAS

L'analyse statistique de l'inventaire des paroisses modernes requalifiées au Québec constitue un premier axe de réflexion quant à ce phénomène, du moins à l'échelle locale. Par ailleurs, l'énumération et la confrontation des divers positionnements et opinions quant à la forme d'authenticité recherchée dans une église d'après-guerre requalifiée, tant à l'échelle locale qu'internationale, a apporté davantage d'éléments de compréhension. Il apparaît maintenant judicieux de s'attarder sur trois cas concrets de reconversion. En effet, bien que les informations recueillies jusqu'ici permettent d'assimiler plus aisément les divers facteurs liés à l'émergence du phénomène de réhabilitation des lieux de culte du 20^{ème} siècle, et l'ampleur que cette mouvance a acquise graduellement au fil des dernières années, elles s'avèrent insuffisantes pour appréhender les processus mis en œuvre par les acteurs engagés dans des projets de cet ordre. Ce chapitre a donc pour objet de confronter la théorie à la pratique en étudiant les positions des acteurs spécialisés - les architectes - ainsi que leur conception de la notion d'authenticité, en accordant entre autres une attention particulière au cheminement suivi tout au long des projets dans l'élaboration de leur processus décisionnel.

À titre de rappel, les reconversions à l'étude sont les suivantes : l'église Sainte-Germaine-Cousin, laquelle au terme d'un projet à grande échelle, est devenue un centre de la petite enfance abritant une salle communautaire; l'église Saint-Denys-du-Plateau à travers laquelle la bibliothèque Monique-Corriveau a fait peau neuve à la suite d'un agrandissement; et l'église de Saint-Bernard, qui fait office à la fois de plateau sportif et d'établissement culturel pour le collège Mont-Royal. La motivation première derrière la sélection de ces projets était celui de la diversité, ce qui se reflète dans la divergence au niveau des nouvelles fonctions, du gabarit et de la morphologie des églises, ou encore de leur valeur patrimoniale. En effet, comparativement à l'église de Saint-Bernard, les paroisses Saint-Denys-du-Plateau et Sainte-Germaine-Cousin occupent une place beaucoup plus importante à l'échelle du patrimoine bâti local à caractère religieux, ce qui n'a toutefois pas empêché cette dernière d'échapper de justesse à la démolition. Cette divergence est également constatable au niveau des agences d'architecture ayant réalisé ces reconversions, ce qui a permis d'analyser les méthodologies, les approches et positions

spécifiques quant à l'intégrité des bâtisses réemployées d'un cas à l'autre. De plus, au vu de la médiatisation habituellement lacunaire de telles initiatives, le degré de documentation dont ont bénéficié ces projets a influencé ces choix dans une certaine mesure. Les requalifications des églises Sainte-Germaine-Cousin et Saint-Denys-du-Plateau, toutes deux considérées comme des projets d'envergure, ont fait l'objet d'une documentation assez fournie dans l'ensemble, en particulier l'église Saint-Denys-du-Plateau dont le réaménagement a été relayé à l'échelle internationale. À l'inverse, le réemploi de l'église de Saint-Bernard, évoqué essentiellement via une fiche du CPRQ issue de leur série de publications « Des églises réinventées », a retenu mon attention dans un souci de représentativité.

5.1 Église Sainte-Germaine-Cousin

5.1.1 Commande

L'église Sainte-Germaine Cousin a été conçue entre 1960 et 1961 par l'architecte et urbaniste canadien Gérard Notebaert (1927 - 1979). Elle a été érigée au cœur du quartier de Pointe-aux-Trembles à Montréal. Notebaert est considéré à ce jour comme l'un des plus illustres représentants du renouveau architectural des églises au Québec à la suite du Concile Vatican II, en témoigne la volumétrie atypique de l'église Sainte-Germaine-Cousin. Arborant une forme de voûte pyramidale en béton coulé, l'église fut le tout premier lieu de culte à adopter une telle morphologie dans le diocèse de Montréal (Payette-Hamelin, M., 2008). Ponctué de quatre pans verticaux vitrés qui marquent chacun des accès, à l'exception de celui de la façade sud, reposant sur une base carrée et couronnée par un clocher cylindrique et une longue croix fine, l'église n'est pas sans rappeler la cathédrale Sainte-Marie de Tokyo (1961) ou encore la cathédrale Saint Mary of the Assumption de San Francisco (1967). À l'instar de ses pairs, l'église Sainte-Germaine-Cousin est inondée de lumière de toute part, en particulier au niveau de la nef centrale qui est éclairée par ses trois vitraux et ses ouvertures zénithales. Épuration et sobriété sont de mise tant au niveau de l'enveloppe extérieure que de l'aménagement intérieur au vu du choix des matériaux (brique, béton, verre) et de la simplicité du mobilier. En outre, le site était également composé d'une salle communautaire circulaire ainsi que d'un presbytère, tandis qu'un mur d'enceinte entourait l'église.



Figure 15. **L'église Sainte-Germaine-Cousin préalablement aux travaux**, Conseil du patrimoine religieux du Québec, <https://www.patrimoine-religieux.qc.ca/lieux-de-culte/sainte-germaine-cousin/>.



Figure 16. **La salle communautaire et le presbytère adjacents à l'église**, Spacing, <https://spacing.ca/montreal/2008/08/17/eglise-sainte-germaine-cousin-pointe-aux-trembles/>.



Figure 17. **Vue sur la nef de l'église**, Conseil du patrimoine religieux du Québec, <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=170398&type=bien>.

Comme la plupart des paroisses au tournant du 21^{ème} siècle, l'église Sainte-Germaine-Cousin fut confrontée à la problématique de la baisse de la fréquentation des lieux de culte. De plus, au début de l'année 2005, la fabrique de la paroisse constate que l'église est grandement contaminée à l'amiante (Balado Découverte). N'ayant pas les ressources financières suffisantes pour garantir l'entretien de l'édifice et effectuer son désamiantage (ce qui aurait requis un budget entre 420 000 et 535 000 \$), la fabrique de la paroisse préfère opter pour la démolition des bâtiments, et de reporter la congrégation sur l'église Sainte-Maria-Goretti à Montréal afin d'y poursuivre les activités culturelles (Conseil du patrimoine de Montréal, 2006). Ce cas de figure était loin d'être isolé : selon l'architecte associé Antonin Labossière de la firme Rayside Labossière, l'archevêché de Montréal souhaitait alors se départir de certaines de ses églises, incluant celle de Sainte-Germaine-Cousin car « ils ne savaient pas quoi en faire » (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). Cela étant, conscient de la valeur historico-architecturale de l'église Sainte-Germaine-Cousin ainsi que sa place au sein du paysage architectural québécois, le Conseil du patrimoine de Montréal s'oppose à la démolition de l'ensemble bâti en soumettant un avis le 28 février 2006 (Conseil du patrimoine de

Montréal, 2006). Le CPRQ et la Ville de Montréal vont adhérer à cette décision (Gagné, S., 2017). Cette opposition à la démolition donnera naissance à un projet communautaire qui mènera à la sauvegarde et la valorisation de l'église. Cette initiative est le fruit de l'engagement de trois acteurs aux desseins convergents : l'organisme d'économie sociale Corporation Mainbourg dont le mandat est d'améliorer le cadre de vie de diverses communautés; l'organisme « Bâtir son quartier » qui possède une expertise dans la réalisation de logements sociaux; Rayside Labossière, une firme montréalaise d'architecture, de design et d'urbanisme fondée par Rayside Labossière en 2000 puis rejointe par Antonin Labossière deux ans plus tard (Rayside Labossière, 2025). L'agence est notamment réputée pour son intérêt porté sur les besoins socio-écologiques, axant son approche autour d'une « architecture, un design et un urbanisme engagés, verts, originaux et pertinents » (Rayside Labossière, 2025).

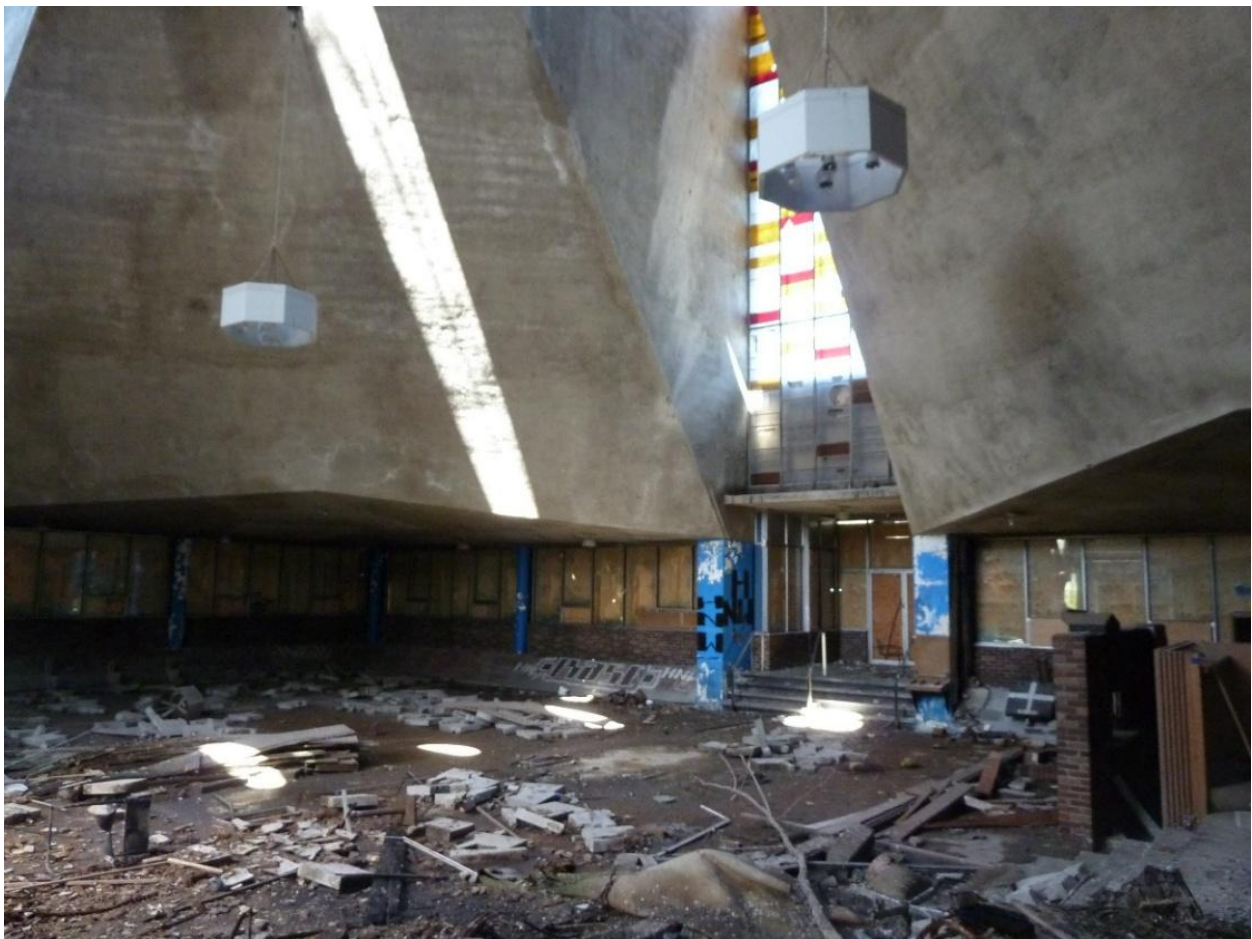


Figure 18. Dégradation de l'église Sainte-Germaine-Cousin durant sa vacance, Rayside Labossière, 2025.



Figure 19. État des lieux suite à la contamination à l'amiante, le squat et l'incendie, Rayside Labossière, 2025.

5.1.2 Projet

Initialement, aux yeux des divers protagonistes, l'enjeu principal du projet était moins la sauvegarde de l'église que le potentiel offert par le site pour des opportunités de développement communautaire (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). « Les discussions étaient moins axées sur l'intérêt patrimonial de l'église que sur les coûts inhérents au désamiantage et à la démolition, ainsi que le potentiel du terrain », déclare Antonin Labossière, architecte en charge du projet de développement du site (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). De fait, les divers acteurs impliqués dans ce projet - en collaboration avec Rayside Labossière - n'étaient pas réellement préoccupés par l'intérêt patrimonial de l'église. Ils s'affairaient plutôt à déterminer les usages possibles sur le terrain, avec comme leitmotiv l'idée de réaliser un projet multigénérationnel (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). Durant le long processus visant à déterminer ce qui pouvait être construit sur le terrain, le groupe « Bâtir son quartier »

formulera la proposition d'une coopérative d'habitation, qui inclurait d'une part un CPE, et de l'autre une résidence pour personnes âgées (Labossière, A., entretien, 16 février 2025).

Suite à la première phase de conception quant aux possibilités d'aménagement du terrain, l'arrondissement de Pointe-aux-Trembles ainsi qu'un groupe de citoyens ayant adopté le nom de « Les amis de Sainte-Germaine-Cousin » ont mis de l'avant l'importance de l'église et de son intérêt patrimonial, et ont incité les divers acteurs à l'inclure dans le projet (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). Cette expression d'intérêt pour la valeur du lieu de culte aura un impact majeur sur la suite du projet. Selon Labossière :

« Les énoncés d'intérêt patrimonial n'existaient pas encore à l'époque, il n'y avait pas encore de format de document précis pour mettre en lumière la valeur d'un bien patrimonial : de ce fait, on voyait à travers ce projet une espèce de laboratoire pour créer ce qu'allait devenir l'énoncé d'intérêt patrimonial. Ça a impliqué une table ronde avec l'ensemble des acteurs, la population de Pointe-aux-Trembles et la Ville de Montréal pour déterminer les éléments à conserver. »
(Labossière, A., entretien, 16 février 2025)

C'est alors que la dimension patrimoniale du projet est remise de l'avant : en effet, dans un second avis déposé le 5 juin 2009, le CPM appuie la recevabilité d'une demande de citation de l'église en tant que monument historique, émise le 28 octobre 2008 par le Bureau du patrimoine, de la toponomie et de l'expertise (Conseil du patrimoine de Montréal, 2009). Dans ladite demande, les arguments avancés sont les suivants : l'ensemble bâti de l'église Sainte-Germaine-Cousin possède un rayonnement national ainsi que des valeurs technique, artistique, historique et symbolique (Conseil du patrimoine de Montréal, 2009). De plus, le BPTTE soutient que la citation dudit ensemble bâti correspondrait avec les orientations du Plan d'urbanisme de Montréal, qui favorise l'occupation des lieux de culte désaffectés (Conseil du patrimoine de Montréal, 2009). En outre, une telle initiative s'insérerait également dans la Politique du patrimoine, axée sur la valorisation et la conservation du patrimoine religieux (Conseil du patrimoine de Montréal, 2009). Toutefois, cette demande de citation sera rejetée par le MCC dans le but, entre autres, de ne pas nuire à la réalisation du projet. Selon Labossière, cette citation aurait impliqué la mise en œuvre de normes dont les restrictions inhérentes auraient pu mettre à mal la conversion de l'église (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). Il estime que cela aurait entravé le processus de développement communautaire. Sachant que la priorité du cabinet d'architecture était de « faire fonctionner le projet

communautaire », la sauvegarde de l'église était certes plus que désirable mais également secondaire par rapport à l'enjeu central (Labossière, A., entretien, 16 février 2025).

Dès avril 2005, la Corporation Mainbourg et Rayside Labossière formulent diverses propositions de logement sociocommunautaire sur la propriété, mais peinent à déterminer avec exactitude le(s) nouveau(x) usage(s) de l'église (Conseil du patrimoine de Montréal, 2011). S'ils envisageaient initialement la tenue d'événements au sein du volume central, ils voulaient toutefois éviter de construire au niveau de la partie avant de l'édifice de sorte à ne pas minimiser sa présence sur l'avenue Notre-Dame (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). De fait, il fut proposé de concevoir un mur d'enceinte à l'arrière de l'église afin de libérer l'avant et de maintenir sa prestance sur l'avenue Notre-Dame (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). Par ailleurs, de 2009 à 2011, diverses études ont été menées afin d'énumérer les éléments architecturaux aptes à être préservés (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). La même année, le site est vendu à l'organisme « Bâtir son quartier », puis la Corporation Mainbourg en devient propriétaire un an plus tard (Conseil du patrimoine de Montréal, 2011). Durant cette période, à la demande de l'arrondissement de Pointe-aux-Trembles, le CPM émet le 3 juin 2011, conjointement avec le comité AD HOC d'architecture et d'urbanisme, un avis portant sur la réexploitation du site, (Conseil du patrimoine de Montréal, 2011). Chacun des organismes adoptait une position spécifique sur la question : le CPM se souciait principalement de l'impact des interventions sur la valeur patrimoniale des lieux, tandis que le CAU accordait davantage d'importance à l'intégration du nouvel ensemble bâti dans son environnement (Conseil du patrimoine de Montréal, 2011). Malgré leur divergence de perspectives, le CPM et le CAU se sont accordés sur la valeur architecturale de l'église, réaffirmant l'importance de l'aspect patrimonial dans ce projet auprès des acteurs impliqués, leur suggérant par la présente diverses orientations (Conseil du patrimoine de Montréal, 2011). En effet, l'avis préconisait le respect de la prédominance du volume de l'église : aucun bâtiment adjacent ne devrait avoir plus de cinq étages ni dépasser la hauteur de la coque en béton de l'église (Conseil du patrimoine de Montréal, 2011). De plus, il était recommandé de respecter les caractéristiques de l'église telles que sa forme et ses matériaux, et ce en s'assurant que la ou les nouvelles constructions se démarquent du lieu de culte en évitant d'employer du béton traité en blanc (Conseil du patrimoine de Montréal, 2011). À l'inverse, il a été conseillé de reproduire les formes de l'ensemble bâti d'origine (le presbytère et la salle communautaire) et d'employer des matériaux semblables tels que la maçonnerie de brique d'argile (Conseil du patrimoine de Montréal, 2011). En se référant aux normes inhérentes à la conservation des lieux patrimoniaux selon Parcs Canada, le CPM et le

CAU incitaient également à ce que le nouvel immeuble soit compatible physiquement et visuellement avec son voisin patrimonial, qu'il lui soit subordonné et qu'il s'en distingue :

« (...) l'implantation et la volumétrie du nouvel immeuble doit permettre de préserver la vue sur le voile de béton suspendu qui en constitue la toiture, sur la croix en acier s'inscrivant dans le clocher circulaire de même que sur les pans verticaux vitrés marquant les façades qui constituent les trois accès à l'église (la façade sud-est où se trouve le chœur n'est pas vitrée). Dans cette optique, on peut se demander s'il serait préférable - et possible - de créer le lien entre le nouvel immeuble et l'église dans le prolongement de la façade aveugle (comme c'est actuellement le cas du presbytère) » (Conseil du patrimoine de Montréal, 2011)

C'est ainsi que Rayside Labossière, ayant reçu l'autorisation de démolir le presbytère et la salle communautaire circulaire, avaient carte blanche pour ériger une ou plusieurs constructions à l'arrière du site (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). Lors de cette seconde phase de conception, Antonin Labossière, s'inspirant du Musée juif de Berlin conçu par Daniel Libeskind (1990 - 1999), aurait été le seul acteur à proposer la construction d'un seul bâtiment au profil angulé à l'arrière du site (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). Bien que cette forme courbée ne fera pas l'unanimité, elle sera néanmoins validée par Jean Laberge, architecte à la Division du patrimoine de la Ville de Montréal, ce qui permettait de bénéficier d'une surface non négligeable en termes de pieds carrés jusqu'à l'avenue Notre-Dame (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). Ainsi, avant même que la nouvelle fonction de l'église ne soit déterminée, le programme de la construction annexe fut établi : un immeuble d'habitation de 5 étages et d'une capacité de 174 logements (48 positionnés au RDC et destinés aux personnes âgées en perte de mobilité, et 126 répartis sur les 4 étages restants et orientés vers les personnes âgées autonomes, sans compter une terrasse). Il est à noter que le CPM et le CAU, ayant vraisemblablement eu vent de cette proposition durant la soumission de leur avis, ne s'avèrent pas réellement convaincus par l'insertion du nouveau bâtiment (Conseil du patrimoine de Montréal, 2011). Selon eux, sa proximité à l'église porterait atteinte à la valeur patrimoniale des lieux, « enserrant une façade qui, au contraire, demande un certain dégagement pour être perçue et, plus largement, réduisant la dominance de l'église dans le paysage » (Conseil du patrimoine de Montréal, 2011). Ils expriment également leurs doutes quant à la stratégie du contraste de Rayside Labossière entre l'habitation annexe et l'église visant à la valoriser, et auraient privilégié au contraire une approche plus homogène (Conseil du patrimoine, 2011).



Figure 20. **Immeuble d'habitation annexe à l'église Sainte-Germaine-Cousin**, Rayside Labossière, <https://www.rayside.qc.ca/projets/sainte-germaine-cousin>.

Il fut alors décidé de joindre l'église à la résidence (en maintenant un écart d'environ 5m), d'une part pour concevoir un seul et même bâtiment sur le site, et de l'autre afin de libérer un maximum d'espace pour les places de stationnement (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). À cet effet, l'avenir de l'église était tellement incertain au début du projet que l'on envisageait même d'y positionner le parking (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). Finalement, afin d'offrir au complexe sa portée multigénérationnelle, l'idée du CPE fut validée par le ministère de la Famille (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). Ainsi, en 2011, le Comité d'architecture et d'urbanisme de la Ville de Montréal donna son aval pour le projet et les démolitions jugées nécessaires (le presbytère, la salle communautaire et le mur d'enceinte initial) furent effectuées un an plus tard : « Il n'y avait quasiment aucune valeur associée au presbytère et à la salle communautaire comparativement à l'église, qui était beaucoup plus importante que tout le reste. Ils n'ont

pas été nécessairement démolis pour des raisons financières, mais plutôt pour occuper le site », déclare Labossière (Labossière, A., entretien, 16 février 2025).



Figure 21. **Vue de haut sur le site Sainte-Germaine-Cousin**, Rayside Labossière, <https://www.rayside.qc.ca/projets/sainte-germaine-cousin>.

Avant même de s’atteler au réaménagement de l’ancien lieu de culte (toujours abandonné jusqu’en 2012, année de soumission du projet de l’immeuble annexe), les acteurs autour du projet furent confrontés à un certain nombre d’obstacles (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). En premier lieu, il convient de rappeler que l’église, fermée depuis 2005, était contaminée à l’amiante à hauteur de 95% (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). De plus, un incendie a eu lieu dans la bâtisse, mais les répercussions se sont avérées moins graves que prévu grâce à l’amiante (Labossière, A., entretien, 16 février 2025).

« L’amiante a imposé la fermeture de l’église, mais l’a également sauvée, confie Labossière. Elle aurait pu être démolie plus facilement s’il n’y avait pas eu d’amiante au vu de la cherté du

processus de désamiantage. De plus, l'amiante a aidé de manière pratico-pratique lors de l'incendie : les murs avaient à peine brûlé et l'amiante avait très bien résisté » (Labossière, A., entretien, 16 février 2025)

Par ailleurs, suite à sa fermeture, l'ancien lieu de culte a été occupé par des squatteurs ayant sensiblement endommagé le mobilier d'origine (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). En outre, en raison du potentiel élevé de liquéfaction du terrain, il a fallu effectuer une compaction dynamique au niveau de la nappe phréatique (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). Cela étant, un réservoir d'eau avait coulé sur le site, ce qui a prolongé l'opération, tandis que la décontamination de l'amiante représenta l'un des défis principaux du projet, complexifiant significativement son financement (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). Le chantier s'étant étalé sur plusieurs années, le climat constituait tout autant un paramètre non négligeable, ce qui a poussé les acteurs à adapter leur planning en conséquence de sorte à mener l'essentiel des travaux en dehors de la saison hivernale; ce fut le cas de la compaction dynamique et de l'élaboration de la structure pour éviter d'avoir à chauffer le béton une semaine avant sa coulée (Labossière, A., 2018). Il est également à noter que l'église était semi-enterrée : il y avait une différence de niveau lorsque l'on y entrait, l'autel était au niveau 0 tandis que les fidèles étaient assis plus bas que ce dernier. Afin de rendre l'établissement accessible de plein pied avec le terrain, il fut décidé de tout remonter et d'éliminer cet effet d'enterrement, sans compter le fait qu'une structure de longrines ait été découverte lors de la décontamination du dessous de l'église, et que la mécanique arrivait jusqu'au pourtour (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). À cet effet, le CPM et le CAU préconisaient au contraire de maintenir le plancher encavé d'origine (Conseil du patrimoine de Montréal, 2011). Par ailleurs, une salle enfouie dans le sous-sol de l'église et comportant ses équipements techniques a également été découverte et conservée telle quelle, lesdits équipements assurant la géothermie et l'alimentation du bâtiment (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). Enfin, aux yeux de Labossière, le volume de la nef présentait à la fois des avantages et des inconvénients, car peu d'usages pouvaient tirer profit d'autant de vide, et qu'il fallait éviter, dans la mesure du possible, de trop cloisonner l'espace (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). Quelques idées d'usages potentiellement compatibles avec une telle morphologie ont bien été proposées, comme, par exemple, un centre d'escalade, mais elles ont été écartées selon les dires de Labossière car elles auraient été jugées irréalisables et/ ou non rentables (Labossière, A., entretien, 16 février 2025).



Figure 22. **Travaux visant à combler la différence de niveaux**, Sainte-Germaine-Cousin - un projet pour la communauté, <https://stegermainecousin.wordpress.com/author/pcossette/>.

5.1.3 Réalisation

Une fois le choix de la nouvelle fonction du volume central de l'œuvre de Notebaert opéré, les architectes ont dû se conformer à un cahier de charges somme toute restrictif quant au type d'établissement retenu (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). Le programme était le suivant : construire un CPE d'une capacité de 60 places et composé d'une vingtaine de locaux fermés et reliés entre eux. Chaque aire de jeux devait pouvoir accueillir 8 à 10 enfants, et devrait nécessairement être cloisonnée et fenestrée. De plus, une salle polyvalente, servant à remplacer la salle communautaire initiale, devait être positionnée au centre de l'église. De ce fait, au vu de la configuration spatiale des lieux, Rayside Labossière ont décidé de construire le CPE sur le pourtour de l'église afin de s'assurer que les locaux soient fenestrés. Cela a impliqué le remplacement des vitraux initiaux par des baies vitrées tout le long des murs de côté de l'église; un parti pris qui aura fait l'objet de certaines critiques. Étant donné que l'on avait initialement

une vue périphérique sur l'extérieur, certains estimaient qu'il aurait fallu trouver un autre usage permettant de maintenir cette visibilité (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). « Je comprends les critiques », déclare Labossière. « Dans le patrimoine, on cherche à préserver les biens avec le plus d'authenticité possible, mais en même temps je considère que l'on a sauvé l'église. Il existe plusieurs visions sur la sauvegarde du patrimoine, et il est impossible d'avoir un seul et même avis le concernant, surtout sur sa conservation » (Labossière, A., entretien, 16 février 2025).

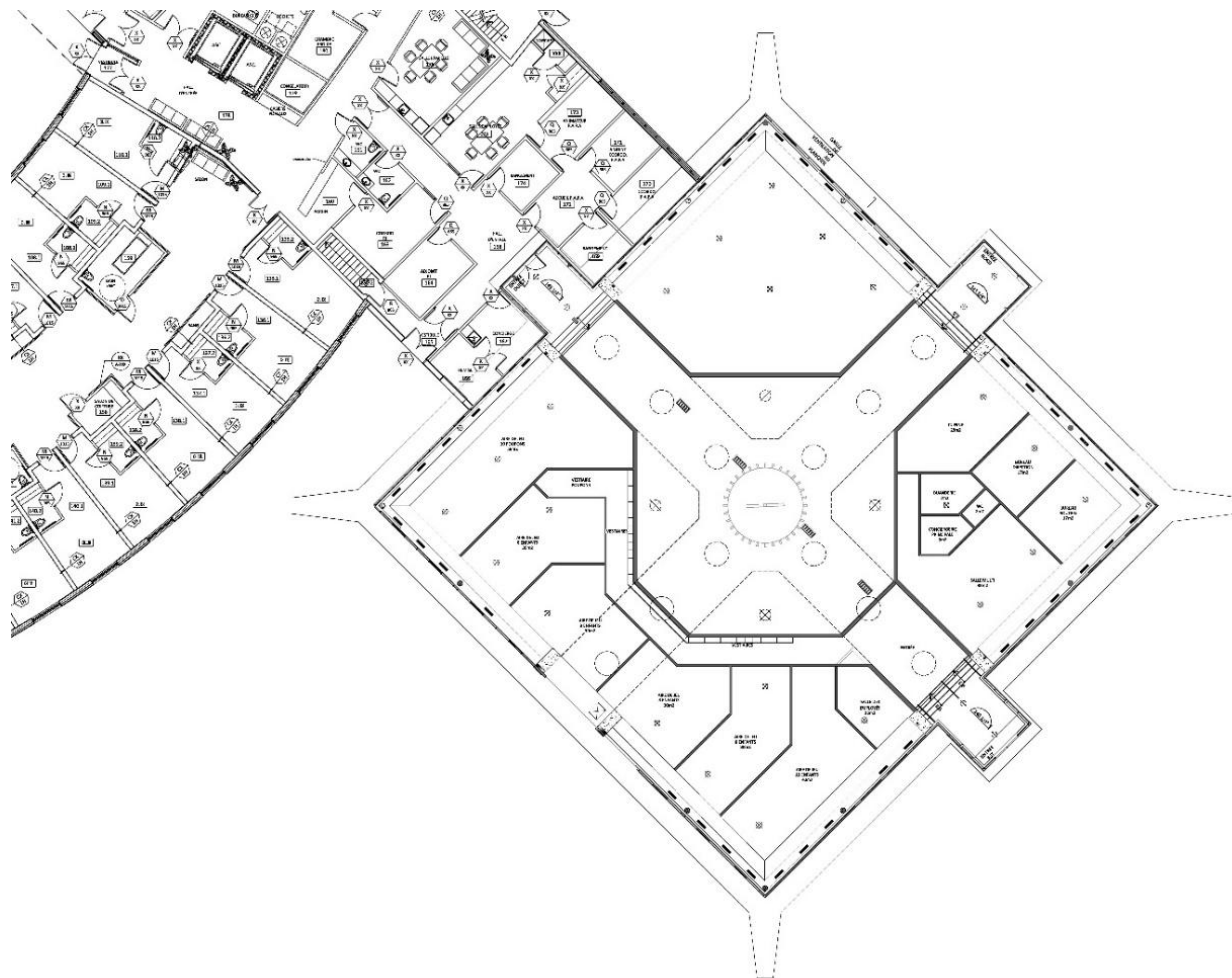


Figure 23. **Plan du centre Sainte-Germaine-Cousin**, Sainte-Germaine-Cousin - un projet pour la communauté, <https://stegermainecousin.wordpress.com/author/pcossette/>.



Figure 24. Cliché de l'un des locaux du CPE La flûte enchantée, Achref Toumi, 2025.



Figure 25. Vue sur les baies vitrées du CPE qui se substituent aux vitraux d'origine, Voir vert, <https://www.voirvert.ca/nouvelles/actualites/mardi-vert-le-projet-ste-germaine-cousin>.

Destinée principalement aux résidents des habitations Sainte-Germaine-Cousin pour la tenue d'événements et de spectacles en tous genres, la salle polyvalente est orientée vers l'immeuble d'habitation et fait office d'espace supplémentaire pour répondre aux services disponibles. Il est à noter que le coin libre laissé par le positionnement des locaux du CPE et de la salle polyvalente joue le rôle de la zone traiteur : la cuisine se retrouve à proximité de l'entrée Est de l'église, permettant ainsi que les livraisons ne se fassent pas au milieu de la salle communautaire, tandis que l'on accède au CPE via les entrées Nord et Sud. La séparation entre ces deux fonctions bien distinctes est assurée par des murs en béton dénués de fenêtres et résistants au feu. Cette séparation entre les deux usages de l'établissement était un effet volontairement recherché par la firme d'architecture. Selon Labossière : « Nous avons tenu à ce que les gens qui rentrent dans la salle communautaire ne se doutent pas de la présence du CPE en arrière, et vice-versa » (Labossière, A., entretien, 16 février 2025).



Figure 26. Nouvelle salle communautaire de l'église Sainte-Germaine-Cousin, Achref Toumi, 2025.

Dans l'optique de conserver au mieux la morphologie de l'église, les architectes ont tenu à valoriser les lignes épurées et les gestes architecturaux de Notebaert. Afin de respecter au mieux les pans angulaires de l'église, diverses maquettes et modélisations 3D ont été conçues, incluant l'ajout de volumes cubiques qui auraient quelque peu détonné (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). La proposition d'Antonin Labossière, qui visait à « dynamiser le mur de l'église », consistait à imbriquer des volumes qui puissent être à même de dialoguer avec l'enveloppe de la bâtisse (Labossière, A., entretien, 16 février 2025).

« En ce qui concerne l'aménagement de la salle communautaire », déclare-t-il, « le concept était de respecter les pans de l'église via l'incorporation de volumes angulaires et complexes; ceci dans l'optique de conférer aux pans de l'église un aspect contemporain, mais aussi d'avoir la réversibilité de comprendre ce qui est nouveau et ce qui est ancien » (Labossière, A., entretien, 16 février 2025)

L'aménagement de la salle polyvalente s'inscrit également dans cette logique de valorisation des lieux. En effet, parallèlement à la résidence annexe vis-à-vis de l'ancien lieu de culte, les architectes ont réappliqué cette stratégie du contraste entre les éléments initiaux et les additions, de sorte à mettre en lumière l'existant.

Tel qu'illustré ci-dessous, cette proposition se veut être dans le même esprit du CPE, à savoir un espace à la fois chaleureux, accueillant et dynamique; à ceci près que la colorimétrie, à dominance bleutée, est légèrement moins vive. Outre la concordance avec un autre groupe d'utilisateurs, ce choix s'explique par la volonté du Comité Jacques-Viger - l'instance consultative de la Ville de Montréal en ce qui a trait aux projets d'architecture, d'urbanisme et d'aménagement - de le faire pour correspondre au dégradé de bleu de l'annexe (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). De plus, Labossière a confié que l'aspect de la colorimétrie a constitué un véritable enjeu, poussant les architectes à se questionner quant à la désacralisation des lieux qu'impliquerait la teinte retenue. De ce fait, le choix d'une colorimétrie somme toute plus calme que celle du CPE peut se traduire par une volonté d'exercer l'effet de contraste susmentionné. Mais ici, ils le font de manière mesurée afin de ne pas créer une dissonance trop accrue entre l'ancien et l'existant. Il en résulte un dialogue et un distinguo entre les années 60 et l'ère contemporaine. Labossière explique ce parti pris ainsi:

« J'ai beaucoup de difficulté à ne pas créer du contraste, notamment dans les projets patrimoniaux. Le bâtiment en forme de S servait à mettre en valeur l'église. Il était important d'implanter un élément qui puisse faire ressortir la blancheur et la simplicité de la forme de l'église, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. Les murs angulaires font office de respect/écho aux murs initiaux, et permettent de comprendre qu'une intervention contemporaine a eu lieu. Je ne crois qu'au contraste, je trouve que les époques doivent s'affirmer comme ça. Je n'aurais pas su trouver une autre solution n'impliquant pas de contraste. » (Labossière, A., entretien, 16 février 2025)

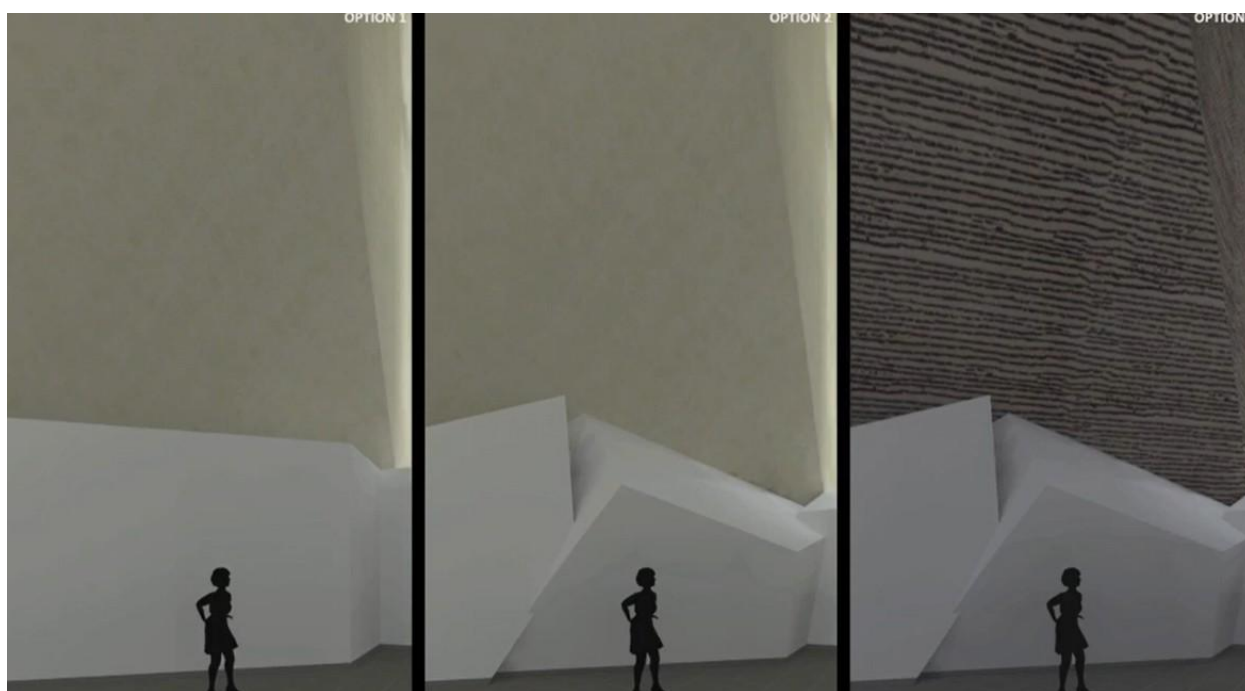


Figure 27. Rendus 3D de trois propositions d'aménagement de la salle polyvalente, Église Sainte-Germaine-Cousin, <https://www.youtube.com/watch?v=l1OBWIVeHAU>.



Figure 28. **Maquette reflétant l'imbrication des volumes angulaires dans la salle polyvalente**, Sainte-Germaine-Cousin – un projet pour la communauté, <https://stegermainecousin.wordpress.com/author/pcossette/>.

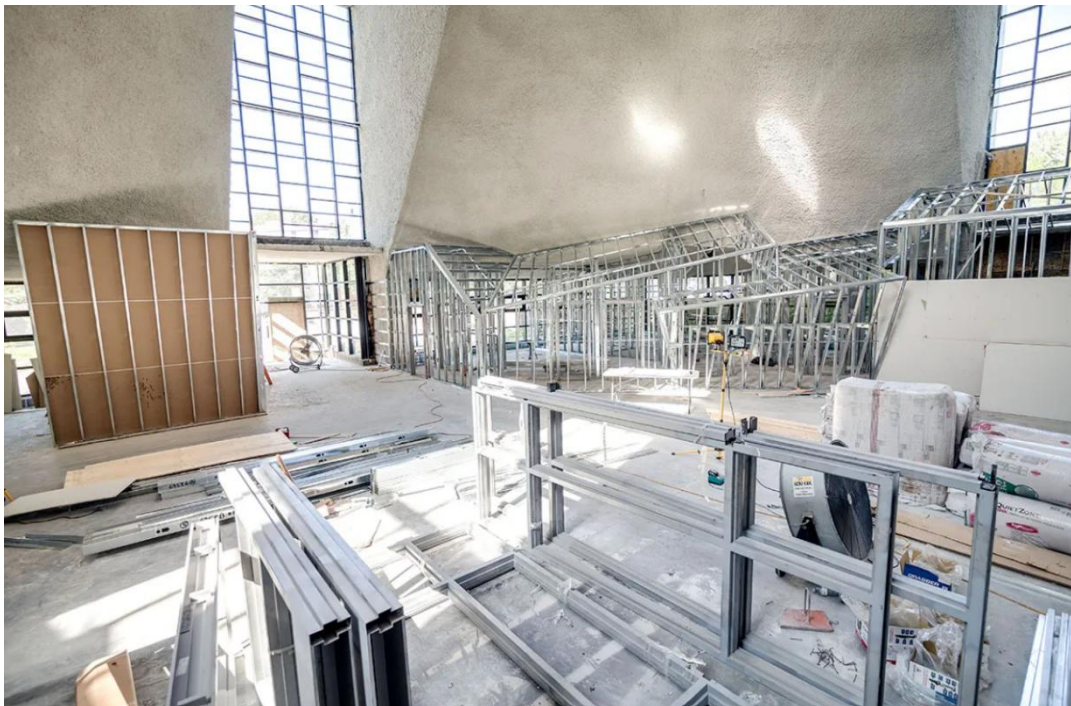


Figure 29. **Assemblage des volumes angulaires**, Sainte-Germaine-Cousin – un projet pour la communauté, <https://stegermainecousin.wordpress.com/author/pcossette/>.

5.1.4 Authenticité

Le maintien de l'intégrité de l'église est également illustré par son éclairage : l'option des puits de lumière, incompatible avec les usages propres au CPE, a également été écartée pour ne pas altérer l'enveloppe de l'édifice (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). Par ailleurs, au niveau de la salle polyvalente, les nouveaux luminaires ont soigneusement été sélectionnés de sorte à reproduire le ton propre à leurs homologues d'origine. Les dispositifs lumineux implémentés au niveau des parois suivent la même logique par souci d'homogénéité et de respect de l'authenticité des lieux au même titre que leur intégrité. Labossière déplore toutefois la visibilité des drains de toits : « Avant, il y avait une espèce de plafond en amiante qui cachait le drainage, mais faute de moyens, je ne pouvais rajouter de double plafond pour les cacher » (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). Cela étant, en dépit de toutes les concessions qu'ont dû opérer les architectes tout au long de ce projet, il convient de souligner les efforts déployés pour préserver au mieux l'authenticité matérielle et conceptuelle de l'église. Bien que le projet ait été essentiellement axé sur les potentialités d'usages offertes par le terrain plutôt que la sauvegarde du lieu de culte en lui-même, les acteurs ont réussi à se concerter pour la conservation de l'identité tout autant que la matérialité de l'œuvre de Notebaert. En effet, Labossière considère que l'aspect le plus important du projet à ses yeux résidait dans le fait de garder l'épaisseur du béton telle quelle, et par la préservation de l'expressivité et de l'aspect épuré de la volumétrie (Labossière, A., entretien, 16 février 2025). Un autre exemple de cette volonté de maintenir la matérialité des lieux réside dans l'opposition des architectes d'ôter la croix de l'église, étant donné qu'il leur fut demandé de retirer tout symbole religieux compte tenu de la laïcisation de l'établissement. Les raisons évoquées sont l'indissociabilité de cette croix, élément caractéristique de l'édifice, à sa valeur historico-architecturale, sans compter le fait qu'elle renvoie symboliquement à l'architecture moderne du fait de son aspect simplifié et épuré. En outre, ce projet de reconversion a permis, selon Labossière, de « réaffirmer l'identité rassembleuse de l'église et d'affirmer la contemporanéité de sa nouvelle réalité » (Rayside Labossière, 2025). Une réalité dans laquelle l'église Sainte-Germaine-Cousin, au terme de ce projet multigénérationnel, voit sa fonction de lieu de rassemblement renouvelée. « Inévitablement, les églises en général sont faites pour rassembler les gens et doivent continuer à le faire d'une façon ou d'une autre », déclare Labossière (Labossière, A., entretien, 16 février 2025).



Figure 30. **Le site Sainte-Germaine-Cousin au terme des travaux**, Rayside Labossière, <https://www.rayside.qc.ca/projets/sainte-germaine-cousin>.

5.2 Église Saint-Denys-du-Plateau

5.2.1 Commande

L'église Saint-Denys-du-Plateau (1964 - 1965), située dans l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge de la ville de Québec, a été conçue par l'architecte québécois Jean-Marie-Roy (1925 - 2011). Au même titre que l'architecte Gérard Notebaert, Roy représente l'une des figures de proue de l'architecture moderne au Québec pour les divers lieux de culte à l'esthétique moderne qu'il a réalisés, tels que l'église Notre-Dame-de-la-Visitation à Havre-Aubert ou encore l'église de Saint-Eugène-de-Vanier à Québec. Saint-Denys-du-Plateau ne déroge pas à la règle : elle se caractérise avant tout par sa coque au profil élancé et dynamique, évoquant une tente dressée. Composée de bardeaux d'asphalte blancs, cette toiture s'élève à 10m à partir de son point le plus bas et culmine à 27,43m du haut de son fin campanile. L'édifice repose sur un plan dépourvu de colonnes, la toiture étant supportée sur les côtés par des chevrons en bois lamellé-collé de longueur égale, et à la disposition inclinée aux extrémités Est et Ouest, et davantage évasée au centre. Ces poutrelles reposaient chacune sur des bases en acier. Ce dispositif structurel, conjugué aux murs en béton vitrés à la jonction entre les chevrons et la toiture, confère au lieu de culte une impression de flottement et contribue grandement à son dynamisme. De fait, l'intérieur est illuminé de toutes parts via lesdites bandes de fenêtre, ainsi que les puits de lumière disposés au niveau de l'arrête de la toiture. Cette considération accordée à la luminosité se retrouvait également dans la salle communautaire adjacente à l'église : au sein de cet espace au profil rectangulaire et pourvu d'un sous-sol, étaient implémentés deux cubes vitrés sur les côtés, à proximité des murs-rideaux, afin d'acheminer la lumière jusqu'au niveau inférieur. Un presbytère était également adjacent aux deux édifices. Quelques années plus tard, Jean-Marie Roy, au sein du cabinet d'architecture Gauthier, Guité & Roy, participera à la conception de la bibliothèque municipale de Sainte-Foy (1967 - 1968) située non loin de l'église. En 1986, l'établissement fut rebaptisé Monique-Corriveau, en hommage à l'écrivaine québécoise Monique Chouinard Corriveau (1927 - 1976) qui a passé la majeure partie de sa vie dans la ville de Québec et dont les nombreux livres de jeunesse furent auréolés de succès.



Figure 31. Cliché de l'ancienne église Saint-Denys-du-Plateau, flickr, <https://www.flickr.com/photos/electrospark/51158231364?utm>.



Figure 32. Tenue d'une messe dans l'église, Le Journal de Montréal, https://www.journaldemontreal.com/galleries/20090517182249_eglise.



Figure 33. **Cliché de l'ancienne bibliothèque Monique-Corriveau**, Google Maps, https://www.google.ca/maps/@46.772508,-71.2987076,18z?entry=tту&g_ep=EgoyMDI1MTIwOS4wIKXMDSoASAFQAw%3D%3D.

Il est à noter que ces deux édifices s'inscrivent également dans un contexte de développement des services municipaux, comme en témoigne la gratuité de l'abonnement au réseau des bibliothèques publiques remontant à la création de la ville de Québec (Québec Urbain, Vachon, F., 2004). Conséquemment, leur fréquentation augmenta de manière significative, impliquant un enrichissement des collections de ces dernières pour satisfaire les attentes grandissantes. Ce fut le cas de la bibliothèque Monique-Corriveau, qui vit sa collection quadrupler de 1969 à 1999 (Québec Urbain, Vachon, F., 2004). Cela étant, l'édifice possédait un gabarit insuffisant au regard du taux d'affluence, comme en attestent deux études réalisées respectivement en 1995 et 2001 selon lesquelles l'ampleur des fonds était incompatible avec la superficie limitée des lieux, excédant les capacités de la bibliothèque et nuisant à son fonctionnement (Québec Urbain, Vachon, F., 2004). Durant cette même période, l'avenir du lieu de culte adjacent était tout aussi incertain : la paroisse Saint-Denys-du-Plateau mit un terme à ses activités en 2000, menant à la désacralisation de l'église 9 ans plus tard, date à laquelle elle fut abandonnée avant d'être rachetée par la Ville de Québec pour le montant de 2,25 M\$ (Le Journal de Québec, Caron, R., 2009). Ainsi, les deux problématiques suivantes se posaient : la sauvegarde de l'église Saint-Denys-du-Plateau, et la nécessité d'agrandir la bibliothèque Monique-Corriveau.

Le projet d'agrandissement de la bibliothèque est annoncé dès 2004 par la ville de Québec, tandis que le comité exécutif de Sainte-Foy-Sillery vote l'investissement de 500 000 \$ pour procéder à l'avant-projet,

effectuer des études préparatoires et lancer un concours d'architecture préalablement au lancement des travaux (Québec Urbain, Vachon, F., 2004). C'est alors que la mairesse de l'arrondissement de Sainte-Foy, Mme Andrée Boucher suggéra, en 2010, de réhabiliter l'église afin d'y relocaliser la bibliothèque (Portail Constructo, 2014). Un appel d'offres de services publics avec proposition d'honoraire fut alors lancé par la Ville de Québec, et c'est l'agence Dan Hanganu architectes qui fut retenue pour mener à bien le projet (Prud'homme, G., entretien, 13 mai 2025). Fondée à Montréal en 1978 par l'architecte roumano-canadien Dan S. Hanganu, elle représente l'une des plus illustres firmes d'architecture au Québec. Reconnue pour son approche durable, contextuelle et pérenne de l'architecture, elle s'affaira à la réalisation de nombreux édifices majeurs ponctuant le paysage architectural québécois, dont notamment le musée Pointe-à-Callière, le Théâtre du Nouveau Monde ou encore pavillon de Design de l'UQAM (Dan Hanganu Architectes, 2017). Ces derniers collaboreront avec la firme locale Côté Leahy Cardas architectes (qui se renommera CLCa avant de fermer ses portes en 2025). Fondée en 1982, l'agence possède une vaste expertise dans les projets d'urbanisme, de conservation patrimoniale et de requalification (CLCa, 2025). Il est à noter que les deux agences avaient préalablement collaboré dans le cadre de la rénovation du Centre d'interprétation du port de Québec (nommé Espace Quatre Cents de nos jours) entre 2005 et 2008. L'édifice était initialement un entrepôt industriel ayant fait l'objet d'une reconversion en 1984 (CLCa, 2025). Par ailleurs, Dan S. Hanganu, connaissant personnellement Jean-Marie Roy, le consulta de son vivant durant les prémices du projet (Prud'homme, G., entretien, 13 mai 2025). Il est à noter que cette relocalisation de la bibliothèque au sein de l'église s'inscrit dans deux mouvances : d'une part, le phénomène de reconversion des églises au Québec commençait d'ores et déjà à gagner de l'ampleur au courant des années 2010. À cet effet, un certain nombre de ces initiatives impliquait des reconversions en bibliothèques, à l'image de l'ancienne église Saint-Pierre-Apôtre à Joliette devenue la bibliothèque Rina-Lasnier en 2007, ou encore l'église Sainte-Marguerite-Marie transformée en bibliothèque municipale à Magog en 2011. D'autre part, à partir des années 2000, le Québec s'était lancé dans une initiative de modernisation des bibliothèques, les faisant passer de simples dépôts de livres à des espaces communautaires ouverts à toutes les générations et intégrant les dernières technologies en date (Kenniff, T.-B., 2014). Ces nouveaux établissements deviennent alors de véritables centres culturels axés sur la polyvalence à travers la tenue de diverses activités, expositions, conférences et autres, tandis que leur catalogue s'étoffe significativement à travers l'intégration du numérique. La Grande Bibliothèque de Montréal (aujourd'hui BANQ), qui ouvre ses portes en 2005, constitue un exemple parlant de cette tendance. C'est dans ce contexte que la Ville de Québec, adhérant à ce mouvement d'actualisation du réseau des bibliothèques, décida d'intégrer ces objectifs dans l'agrandissement de la bibliothèque

Monique-Corriveau. « Ce ne sera pas une bibliothèque monastique, un endroit où on doit chuchoter », déclare Julie Lemieux, vice-présidente du comité exécutif de Sainte-Foy–Sillery et conseillère du district Chute-Montmorency. « À l'entrée de la bibliothèque, il y aura du bruit, du mouvement, de la discussion, même un écran numérique pour diffuser des petits spectacles ou faire des présentations » (Radio-Canada, 2013).

5.2.2 Projet

La reconversion de l'église est initiée en 2011, un projet financé conjointement par la Ville de Québec et le gouvernement provincial, pour un budget estimé entre 14 et 17M\$ selon les sources (Le Journal de Québec, White M., 2013). Le gouvernement fédéral, censé apporter sa contribution via une subvention de 7 M\$, se rétracte en raison du non-respect des délais relatifs à la phase de réaménagement, qui devait arriver à son terme avant le 31 mars 2011 (Radio-Canada, 2010). Outre le délabrement de l'église dû à son abandon pendant environ deux ans, ce retard a vraisemblablement été causé par une tempête survenue la même année et ayant notamment endommagé le campanile (Kollectif, 2014). De plus la présence d'amiante au niveau du plafond acoustique aurait également retardé les travaux (Prud'homme, G. entretien, 13 mai 2025). Par ailleurs, les bardeaux d'asphalte blancs parant la toiture avaient graduellement noirci au fil des années, amenuisant la splendeur de l'édifice, tandis que les contreforts en bois initiaux de la coque se sont altérés avec le temps jusqu'à devenir impropres à leur fonction (Prud'homme, G., entretien, 13 mai 2025). Mme Julie Bélanger, architecte chargée de projet pour la Ville de Québec, déclare : « L'église était dans un état de détérioration. Nous avons notamment dû remplacer deux poutres structurales de bois qui sont situées à chacune des extrémités du bâtiment parce qu'elles étaient endommagées par l'eau » (Portail Constructo, 2014). Ce constat s'appliquait également aux structures de la salle communautaire et du presbytère. Selon un second architecte anonyme ayant contribué au projet, les deux agences avaient reçu le mandat de préserver l'enveloppe extérieure de l'église, tandis qu'une plus grande liberté leur a été accordée quant à l'aménagement intérieur des lieux ainsi qu'à l'avenir du presbytère et de la salle communautaire (Kenniff, T.-B., entretien, 26 mai 2025)¹.

¹ En rédigeant un article portant sur la requalification de l'église Saint-Denys-du-Plateau pour la revue *Canadian Architect*, M. Thomas Bernard-Kenniff s'est entretenu avec l'un des concepteurs du projet ayant préféré rester anonyme. Ces témoignages m'ont été transmis par M. Kenniff.



Figure 34. **Noircissement de la toiture de l'église au fil des années, Le Soleil,**
<https://www.lesoleil.com/2011/11/09/le-clocher-de-leglise-de-st-denys-du-plateau-consolide-b400490d8d4046052856029581406a15/>.



Figure 35. **Travaux effectués sur la coque de l'église, Québec Urbain,**
<https://www.quebecurbain.qc.ca/2012/11/11/transformation-de-leglise-st-denys-en-bibliotheque-etat-des-travaux-2/>.

L'informateur anonyme affirme que lors de la visite des lieux, les architectes avaient dans un premier temps la volonté de conserver l'ensemble tel quel, en aménageant la salle multifonctionnelle au centre de l'église et en positionnant les locaux administratifs et les bureaux de la bibliothèque dans le presbytère (Kenniff, T.-B., entretien, 26 mai 2025). Il était également prévu de concevoir des espaces par-dessus la salle multifonctionnelle en raison de sa faible hauteur, alors que son sous-sol devrait accueillir une majeure partie des rayonnages (Kenniff, T.-B., entretien, 26 mai 2025). Cependant, les ingénieurs ont signalé aux architectes que, en raison de l'altération du système structurel de la salle multifonctionnelle et du presbytère, et de l'incapacité de la dalle de l'église et de la salle multifonctionnelle à supporter les charges de la future bibliothèque, la configuration initiale des lieux était incompatible avec les nouveaux usages envisagés (Prud'homme, G., entretien, 13 mai 2025). C'est pour ces raisons que les architectes ont été contraints de démolir le presbytère et la salle multifonctionnelle comme le mentionne M. Prud'homme, architecte chargé de projet à l'agence Dan Hanganu architectes :

« Le programme était plus volumineux que ce que permettaient le bâtiment existant, l'ancienne salle communautaire et le presbytère; et pour des raisons de mécanique, de qualité de la structure existante, etc... Donc on a pris en considération le fait de démolir et de construire un bâtiment complètement nouveau à l'arrière » (Prud'homme, G., entretien, 13 mai 2025).

En effet, d'un commun accord, les deux cabinets d'architecture ont pris la décision de remplacer la salle communautaire par une extension reliée à l'église, soit un volume entièrement vitré totalisant 1500 m², ce qui impliquait la démolition du mur arrière de l'église (Portail Constructo, 2014). Dans un souci de continuité avec l'existant, le nouveau volume, composé de panneaux de verre sérigraphié, est volontairement rectiligne à l'image de son prédécesseur et occupe une empreinte au sol similaire, tel qu'indiqué par la source de M. Kenniff : « On ne pouvait pas garder la salle multifonctionnelle, mais il y a des idées de l'ensemble de Jean-Marie Roy qu'on a gardées, notamment l'empreinte au sol : le nouveau bâtiment est un peu plus long, mais il a la même largeur ou presque (...) C'est comme une espèce de fantôme, on a gardé le fantôme de l'existant » (Kenniff, T.-B., entretien, 26 mai 2025). Par ailleurs, un auditorium est conçu à l'extérieur du nouveau volume, soit au niveau de la façade postérieure. Afin de bénéficier d'une surface suffisante pour les besoins du programme, l'église dispose dorénavant d'un sous-sol au même titre que son extension, via l'intervention de l'entreprise de construction Pomerleau, engagée en tant qu'entrepreneur (Portail Constructo, 2014). Prud'homme ajoute que la salle mécanique est placée en-dessous de l'église dans l'optique que la toiture demeure dépourvue de tout équipement

superflu (Prud'homme, G., entretien, 13 mai 2025). La nouvelle organisation fonctionnelle est alors la suivante : les fonctions publiques de la bibliothèque se tiendraient essentiellement au niveau de la nef, tandis que l'extension inclurait les activités d'ordre communautaire et les espaces administratifs (Prud'homme, G., architecte, entretien personnel, 13 mai 2025). Cette dissociation visait d'une part à assurer le fonctionnement autonome de la salle communautaire en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, et de l'autre de préserver le volume de la nef (Prud'homme, G., entretien, 13 mai 2025).



Figure 36. **Extension de la nouvelle bibliothèque**, Dezeen, <https://www.dezeen.com/2014/03/24/monique-corriveau-library-quebec-dan-hanganu-cote-leahy-cardas/>.

5.2.3 Réalisation

La réalisation du projet de conversion s'est déroulée de 2011 à 2013. Les contreforts d'origine sur lesquels reposait la toiture s'étant fragilisés au fil des années, les architectes ont chargé l'entrepreneur de les remplacer par des modèles en acier galvanisé, supportant temporairement les poutrelles en bois à l'aide d'étriers (Portail Constructo, 2014). La coque, dont la forme demeure inchangée, a fait l'objet d'un traitement similaire : la toiture et le campanile, reconstitué à l'identique, sont mis à nus de sorte à remplacer les bardeaux initiaux par des homologues en acier galvanisé (Québec Urbain, Otis, M., 2012). En effet, la société Qualitoit Inc. (actuellement dissoute) a taillé l'équivalent de 2 800 m² (soit 30 139 pi²) de feuilles en acier Galvalume plusMC mesurant chacune 914 mm x 2 438 mm (36 po x 96 po), pour confectionner 30 000 bardeaux de 914 mm x 304,8 mm (36 po x 12 po) non peints (Canadian Sheet Steel Building Institute, 2019). Le nouvel alliage, composé à 45% de zinc et à 55% d'acier, a été conçu en vue de garantir une résistance à la corrosion et une réflectivité thermique satisfaisantes. Les bardeaux sont adaptés aux courbes de la coque et disposés « à la canadienne », soit selon un motif à 45 degrés avec

chevauchement (Canadian Sheet Steel Building Institute, 2019). Qualitot Inc. a employé deux épaisseurs de bardeaux en Galvalume : 0,45 mm (0,0179 po) pour les surfaces aplaties, et 0,61 mm (0,0239 po) dans les autres parties du toit (Canadian Sheet Steel Building Institute, 2019). La somme de ces modifications quant à la composition de la toiture a permis de lui restituer sa blancheur d'antan.



Figure 37. **Nouveau traitement appliqué à la coque de l'église**, Thomas Guignard Photography, <https://thomasguignard.photo/2021/12/01/bibliotheque-monique-corriveau/>.



Figure 38. **Vue détaillée des nouveaux bardeaux en acier Galvalume plusMC**, Achref Toumi, 2025.

Cet idéal de blancheur, propre à l'architecture moderne comme au milieu liturgique, a également été transposé à l'intérieur, qui a été intégralement peint en blanc. Fait à noter, ce traitement en blanc de l'intérieur ne correspondait pas à sa couleur d'origine. Selon les architectes, le choix de cette couleur visait moins à rappeler le caractère cultuel de l'église qu'à uniformiser l'ensemble (Prud'homme, G., entretien, 13 mai 2025). À titre d'exemple, le retrait des dalles acoustiques du plafond s'accompagnera d'un traitement uniforme en blanc, faute de maintenir les diverses teintes de ses éléments en bois naturel. Prud'homme précise ce parti pris :

« On nous pose souvent cette question-là : pourquoi on n'a pas laissé le bois naturel? Il y avait plusieurs essences de bois naturel d'ailleurs : le bois du platelage n'était pas nécessairement le même que celui des poutres... Bref, il y avait beaucoup de variété dans les types de bois. Les poutres étaient plutôt rougeâtres, le bois du platelage était plutôt jaune brun. On a peint ces éléments en blanc dans une volonté d'homogénéité pour calmer un peu la chose et rendre l'espace plus unitaire » (Prud'homme, G., entretien, 13 mai 2025).



Figure 39. **Uniformisation du platelage via un traitement en blanc**, INT Design, <https://int.design/en/projects/the-monique-corriveau-library/>.

Les fenêtres d'origine, situées de part et d'autre de l'église sous sa toiture, étaient composées de verres colorés. Ceux-ci s'étant détériorés sous le poids des ans, ils seront remplacés par de plus amples bandeaux vitrés en verre sérigraphié. Par souci de continuité, c'est le même traitement de verre qui sera adopté pour l'extension (Prud'homme, G., entretien, 13 mai 2025). La transparence de l'établissement s'en verra amplifiée et la luminosité intensifiée, et ce, aussi bien sur les plans latéral que vertical grâce à la restitution des puits de lumière originaux. L'architecte informateur affirme à ce sujet : « Il y avait des puits de lumière au niveau du toit qui ont été condamnés 20 ans après la construction. À l'époque, ils avaient été isolés de l'intérieur parce que c'était trop froid et que ça coulait... C'étaient des lanterneaux en acrylique de deux

pieds de large qui longeaient les fenêtres, nous les avons refaits » (Kenniff, T.-B., entretien, 26 mai 2025). À cet égard, la consultation du dossier graphique initial a permis aux architectes de constater que certains dispositifs envisagés par Jean-Marie Roy, notamment des ouvertures, n'avaient pas été réalisés lors de la construction de l'église (Kenniff, T.-B., entretien, 26 mai 2025). Ce constat a conforté les architectes dans leur décision de réintroduire ces éléments, à l'instar de la fenêtre au sommet du campanile faisant face à la Route de l'Église (Kenniff, T.-B., 2014). Cette intention d'ouverture accrue se traduit également par le traitement de la façade principale, où le retrait du soffite surplombant les fenêtres initiales s'accompagne de l'ajout d'ouvertures supplémentaires. De plus, une cage d'escalier de secours a été aménagée en façade, logée dans une enveloppe rectangulaire entièrement vitrée, de façon similaire aux bandeaux de fenêtres latéraux de l'église et de l'extension. Cette décision a suscité certaines critiques, notamment en ce qui concerne l'appréciation et la lisibilité de la façade principale (Dubois, M., 2014). Les architectes vont justifier cette décision en avançant cinq arguments : tout d'abord, ils soutiennent que ce geste vise à affirmer la contemporanéité des lieux et à mettre en avant le nouvel usage de l'établissement ainsi que son caractère laïque (Prud'homme, G., entretien, 13 mai 2025). Ensuite, au-delà de la continuité instaurée par le traitement uniforme de la cage d'escalier et de l'extension, ces additions contribuent à la valorisation du volume existant via le contraste établi entre le dynamisme de l'enveloppe initiale et le profil rectiligne des volumes additionnels (Prud'homme, G., entretien, 13 mai 2025). Prud'homme s'explique :

« En ce qui concerne l'escalier de secours, pour nous, c'était important de marquer la présence publique de la bibliothèque, ce qui ne pouvait pas se faire seulement via le volume de l'église. C'était vraiment notre intention de venir l'affirmer par le volume de l'issue, un volume en vert avec une sérigraphie lui étant propre et un escalier jaune qui marque le caractère nouveau de cette bibliothèque. Il fallait faire une action contemporaine. Nous pensons encore qu'aujourd'hui il est préférable d'intervenir via une approche de contraste plutôt que d'essayer d'imiter le bâtiment patrimonial... Donc nous avons incorporé des volumes rectilignes. Et puis, la salle communautaire de Jean-Marie Roy était également rectangulaire. On reconnaît l'agrandissement via un volume plutôt neutre, et non pas en essayant d'imiter la forme du bâtiment existant » (Prud'homme, G., entretien, 13 mai 2025).



Figure 40. **Façade principale du nouvel établissement**, Thomas Guignard Photography, <https://thomasguignard.photo/2021/12/01/bibliotheque-monique-corriveau/>.

De plus, cette intervention se présente comme une référence au traitement de la salle communautaire initiale, qui était également dotée de deux volumes vitrés visant à acheminer la lumière jusqu'au sous-sol, ce qui est désormais chose faite au sein de l'église (Kenniff, T.-B., entretien, 26 mai 2025). Le concepteur anonyme souligne d'ailleurs : « Jean-Marie Roy avait fait des dispositifs intéressants : en vue de promener de la lumière dans les sous-sols de la salle multifonctionnelle, il y avait des espèces de cubes vitrés, des boîtes blanches condamnées près des murs-rideaux, sur les côtés. (...) On voulait garder cette trace de l'existant » (Kenniff, T.-B., entretien, 26 mai 2025). Par ailleurs, cela permettait de marquer le volume de l'entrée principale. Cette décision a toutefois provoqué une divergence de points de vue entre les architectes et la Ville de Québec (Kenniff, T.-B., entretien, 26 mai 2025). En effet, sachant que la majorité des usagers entreraient majoritairement dans l'église par l'accès Nord donnant sur le parking à ciel ouvert, les représentants de la Ville ont estimé que l'entrée initiale de l'église était dorénavant dispensable et ont décidé de la condamner, ce à quoi les architectes se sont opposés (Kenniff, T.-B., entretien, 26 mai 2025). L'architecte interrogé par M. Kenniff déclare à cet effet :

« Un autre point important est la séquence spatiale : la Ville voulait que tout le monde rentre au centre, c'est plus facile au fonctionnement de rentrer au centre, sur le côté de la jonction avec l'agrandissement et l'église ou sur le côté de l'église. Nous, dans la conception de l'église, on voulait qu'il y ait une grande importance accordée au parvis, de garder le lieu d'entrée traditionnel de l'église. Je sais que cet accès-là est moins utilisé, c'est Québec, il y a beaucoup de voitures, mais on a voulu garder la même séquence spatiale d'origine » (Kenniff, T.-B., entretien, 26 mai 2025)

Il renchérit : « J'ai ouvert l'édifice sur la rue, parce que voyez-vous, il y a un conflit : d'abord les gens stationnent de façon latérale, et la doléance du client était de fermer complètement l'entrée principale. J'ai dit « jamais de la vie, c'est un affront quant à ce que ce bâtiment était » (...) Il y a des gens qui viennent par-là » (Kenniff, T.-B., entretien, 26 mai 2025). Prud'homme ajoute : « On ne voulait pas avoir l'entrée principale du côté du parking, on a plutôt insisté pour qu'elle donne sur la rue même si 90% des gens rentrent par le stationnement à Québec; au final, l'entrée au niveau de la façade principale demeure, en réalité, assez secondaire » (Prud'homme, G., entretien, 13 mai 2025).



Figure 41. **Vue de haut de la bibliothèque**, Google Earth, <https://earth.google.com/web/>.

Enfin, la nature de ces additions coïncide avec l'importance accordée à la polyvalence du nouvel établissement et la variabilité des usages sur le long terme, tel que détaillé par Prud'homme :

« Je ne pense pas que la cage d'escalier altère la façade principale, je défends ce point-là parce qu'elle est complètement autonome. Ce n'est pas irréversible, et on peut retrouver la façade d'origine, c'est juste une partie additionnelle. L'escalier est autonome par rapport à cette façade-là, ce n'est pas quelque chose qui vient la démolir » (Prud'homme, G., architecte, entretien personnel, 13 mai 2025).

Son collègue acquiesce :

« L'extension ne représente pas un volume qui vient en compétition avec l'église, c'est vraiment un volume qui est plus lisse, qui joue plus sur la polyvalence du lieu parce qu'on ne sait pas si dans cinq ou dix ans, les besoins en rayonnage seront aussi grands qu'aujourd'hui... On a vraiment mis l'accent sur la polyvalence des lieux, on verra ce qu'on en fera dans dix ans... » (Kenniff, T.-B., entretien, 26 mai 2025).

Cette approche spécifique se comprend au regard du réaménagement global de l'église. Bien que les architectes disposaient théoriquement d'une surface considérable, la morphologie atypique de la coque sur laquelle ils refusaient d'intervenir restreignait sensiblement les perspectives quant à l'aménagement de la nef, sans compter les contraintes d'ordre structurel (Prud'homme, G., entretien, 13 mai 2025). De fait, l'impératif de conserver l'unité du voile a guidé dans une certaine mesure les choix des architectes, qui ont inséré des plateformes s'étalant sur deux étages, érigées à l'aide d'une grue introduite à l'intérieur de l'ancien lieu de culte (Portail Constructo, 2014). Cela a permis de s'affranchir de la contrainte liée aux charges supplémentaires qu'impliquent les nouveaux usages.

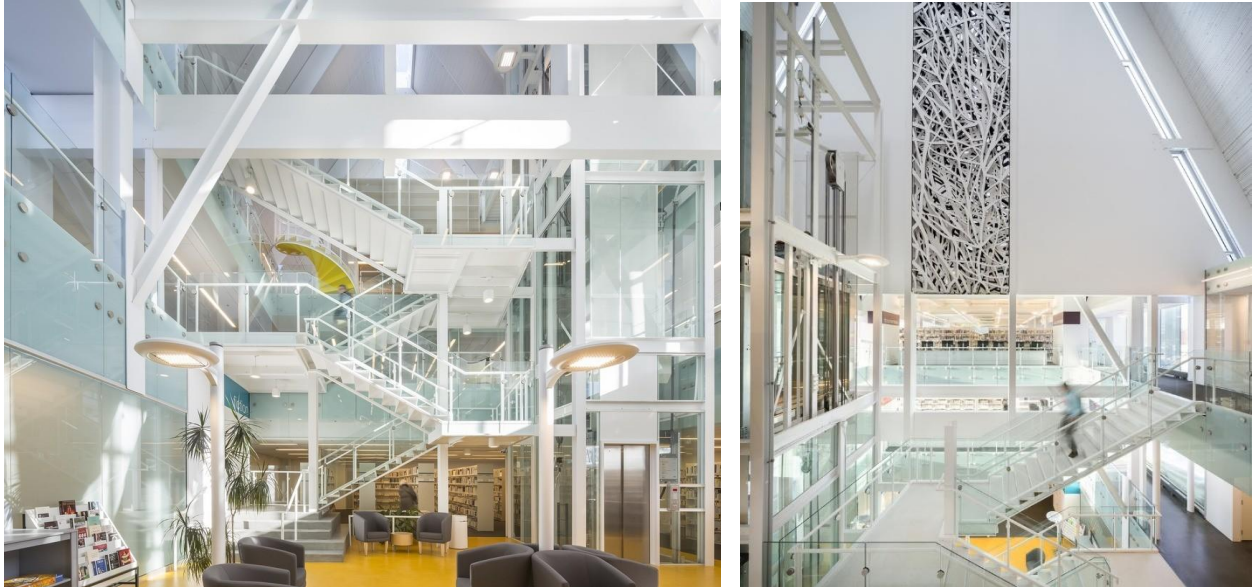


Figure 42. **Implémentation du nouveau dispositif structurel au sein de l'ancien lieu de culte**, Dan Hanganu architectes, <https://hanganu.com/index.php/en/projects/33-projets/culturel/2015/123-bibliothequemoniquecorriveau-en>.

Par ailleurs, cette installation, à l'image de l'extension et de la cage d'escalier vis-à-vis de l'église, se démarque de la structure porteuse d'origine et incarne en quelque sorte la volonté des architectes d'intervenir sur l'existant via des additions lesquelles, outre leur caractère interchangeable en raison d'une vision du projet sur le long terme, sont jugées comme étant autonomes et indépendantes. Comme l'explique Prud'homme :

« Afin d'intervenir sur cette église au profil triangulaire et qui possédait un grand vide intérieur, nous avons installé une série de plateformes libres qui ne touchent pas à la structure existante. Tous les appuis descendent jusqu'au sol à travers la dalle existante, donc on ne sollicite en rien la structure. En fait, la seule structure de l'église est la structure du toit qui demeure autonome, on n'est pas intervenu sur cette structure-là. On est en complète indépendance de ça, y compris l'ascenseur; tous ces éléments sont comme des objets libres dans l'espace, qui ne touchent pas à la structure existante et qui ne contribuent pas à des charges inutiles. Le volume arrière est quant à lui très différent : il est autonome avec sa propre structure, sa propre toiture, etc... »
(Prud'homme, G., entretien, 13 mai 2025)

L'architecte anonyme ajoute :

« Notre approche par rapport à l'église était de la rénover en touchant le moins possible la coque du toit, ce qui se reflète dans certains détails : dans l'étage que l'on a rajouté dans l'église, on a fait des détails où le plancher ne semble pas toucher à la coque, il y a toujours un espace de verre entre les deux... Il y a soit un plafond, soit un plancher en verre, ça donne l'impression que le plancher flotte un peu, on ne touche jamais aux chevrons. On a essayé de limiter le contact avec la coque autant que possible. De plus, on voulait éviter de cloisonner l'espace intérieur, raison pour laquelle on a mis la cage d'issue de secours à l'extérieur. Si on l'avait placée là dans l'espace de l'église, on aurait brisé l'unité du voile (...) C'est aussi une façon de montrer la nouvelle fonction » (Kenniff, T.-B., entretien, 26 mai 2025).

Outre le respect de l'intégrité des lieux, la conservation de l'accès initial de l'église permet de préserver la séquence spatiale d'origine, tout en valorisant le parvis : en arpentant l'entrée Est, l'utilisateur appréhende à nouveau la silhouette de l'édifice, sublimée par le jeu de lumière et la sensation de vide qui précède l'accès aux mezzanines. Le caractère public de l'établissement est souligné dès l'accès au hall où, avoisinant le pôle d'accueil central, se côtoient un café, une aire d'exposition dédiée à la peinture et à diverses œuvres, ainsi qu'un espace ludique équipé de consoles de jeux et destiné à un public plus jeune. Cette disposition singulière distingue la bibliothèque Monique-Corriveau de ses homologues, dans la mesure où les espaces consacrés aux enfants et aux adolescents sont habituellement situés au sous-sol. Au contraire, les architectes leur ont accordé une place centrale dans l'élaboration de l'organisation spatiale de l'établissement afin d'affirmer sa contemporanéité et son aspect intergénérationnel, pour les raisons précédemment évoquées (Prud'homme, G., entretien, 13 mai 2025). De plus, compte tenu de la proximité de la bibliothèque avec l'école secondaire De Rochebelle, il a été demandé aux architectes d'implémenter lesdits espaces près de l'accueil.



Figure 43. **Accès Est de l'édifice**, Thomas Guignard Photography,
<https://thomasguignard.photo/2021/12/01/bibliotheque-monique-corriveau/>.

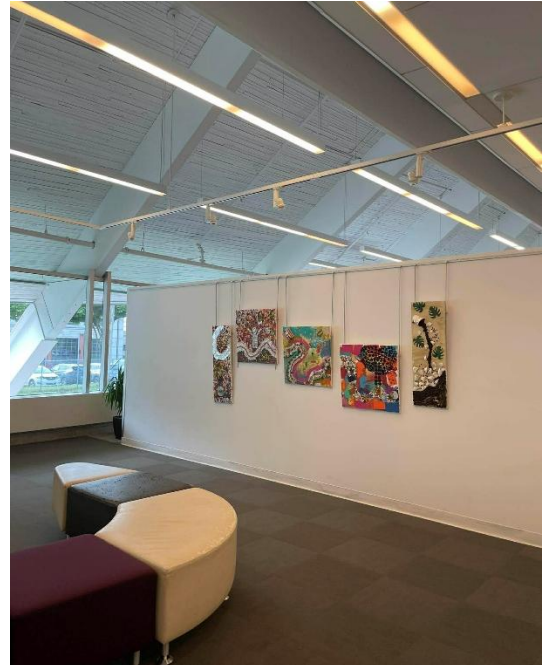


Figure 44. **Espace de jeux et salle d'exposition de la bibliothèque**, Achref Toumi, 2025.

Les fonctions sont organisées de sorte à générer un flux dynamique, offrant à l'utilisateur des expériences spatiales diversifiées : à titre d'exemple, les journaux et les quotidiens sont accessibles au rez-de-chaussée, à la différence des magazines qui se situent dans la mezzanine, incitant le lecteur à arpenter chacun des lieux. À cela s'ajoutent un code couleur et des inscriptions apposées sur les murs et le mobilier telles que « Rêver », « Découvrir » ou « Se divertir », qui jalonnent le parcours, font guise de points de repère, et confèrent à chaque espace une identité qui lui est propre. Les rayonnages installés au sein de l'ancienne église sont répartis de la sorte : le rez-de-chaussée est pourvu de quotidiens et de livres de jeunesse, tandis que le sous-sol possède des rangées d'œuvres de fiction et les mezzanines sont dédiées aux magazines et aux ouvrages documentaires. Pour sa part, l'extension, se substituant à l'ancienne salle communautaire, est aménagée de sorte à en assumer le rôle : au rez-de-chaussée, une salle multimédia avoisine un espace de jeux destiné au jeune public. Ce local est exploité par la ludothèque de Sainte-Foy, ayant été relocalisée au même titre que l'ancienne bibliothèque Monique-Corriveau dans le nouvel établissement (Kenniff, T.-B., entretien, 26 mai 2025). Diverses salles de travail se trouvent à l'étage supérieur, alors que le sous-sol abrite une salle multifonctionnelle servant à la tenue d'événements en tout genre, elle-même connectée à l'auditorium extérieur.



Figure 45. **Signalétique accordée aux rayonnages**, (à gauche) Thomas Guignard Photography, <https://thomasguignard.photo/2021/12/01/bibliotheque-monique-corriveau/>, (à droite) Achref Toumi, 2025.

5.2.4 Authenticité

Mais au-delà des considérations programmatiques, qu'en est-il de la question de l'authenticité de cette reconversion ? Les parties publiques et communautaires sont reliées par un atrium constitué d'un escalier en colimaçon enveloppé d'un mur-rideau, et situé à proximité de l'entrée Nord donnant sur le parking à ciel ouvert. Avec sa position médiane, conjuguée à la différence de niveaux et de gabarits, l'atrium rend lisible la démarcation entre les deux volumes et fait office de pont érigé entre le passé et le présent. Il est à noter que la signalétique de la bibliothèque désigne cet escalier sous l'appellation « Paradis » pour désigner la seconde mezzanine; une dénomination faisant référence non pas à l'ancienne vocation cultuelle des lieux, mais plutôt au point culminant d'un théâtre tel que précisé par les architectes (Kenniff, T.-B., entretien, 26 mai 2025). Cette remarque trouve son sens dans ce qui entoure l'œuvre d'art réalisée par l'artiste Claudie Gagnon, se substituant à l'ancien crucifix. Portant les noms de *Réseaux* et *La forêt des connaissances*, elle a été conçue conformément à la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à

l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics (Dubois, M., 2014). Cette sculpture a été une source de débats entre la Ville de Québec et les architectes, qui étaient réticents à l'idée de la plaquer sur le mur pignon à même le crucifix, préférant la positionner au centre de l'établissement (Kenniff, T.-B., entretien, 26 mai 2025). La Ville a fini par les convaincre de la pertinence de ce positionnement, ce à quoi les architectes ont simplement demandé à ce que l'œuvre soit entièrement peinte en blanc dans une volonté d'homogénéité (Kenniff, T.-B., entretien, 26 mai 2025). Il en résulte une fresque murale d'environ 15m de haut idéalement implémentée à la jonction des volumes initial et additionnel, symbolisant ainsi le passage du culte à la laïcité. À la lumière de ces réflexions portant sur l'atrium et la sculpture, ainsi que la somme des interventions dans le cadre de cette réhabilitation, il apparaît qu'aux yeux de Dan Hanganu architectes et Côté Leahy Cardas architectes, la sauvegarde de l'authenticité de l'église Saint-Denys-du-Plateau dans le cadre de sa reconversion, relevait moins de la commémoration de sa vocation culturelle que de la préservation de ses caractéristiques architecturales - en particulier sa morphologie - via des actions calculées, mesurées et distinctives.

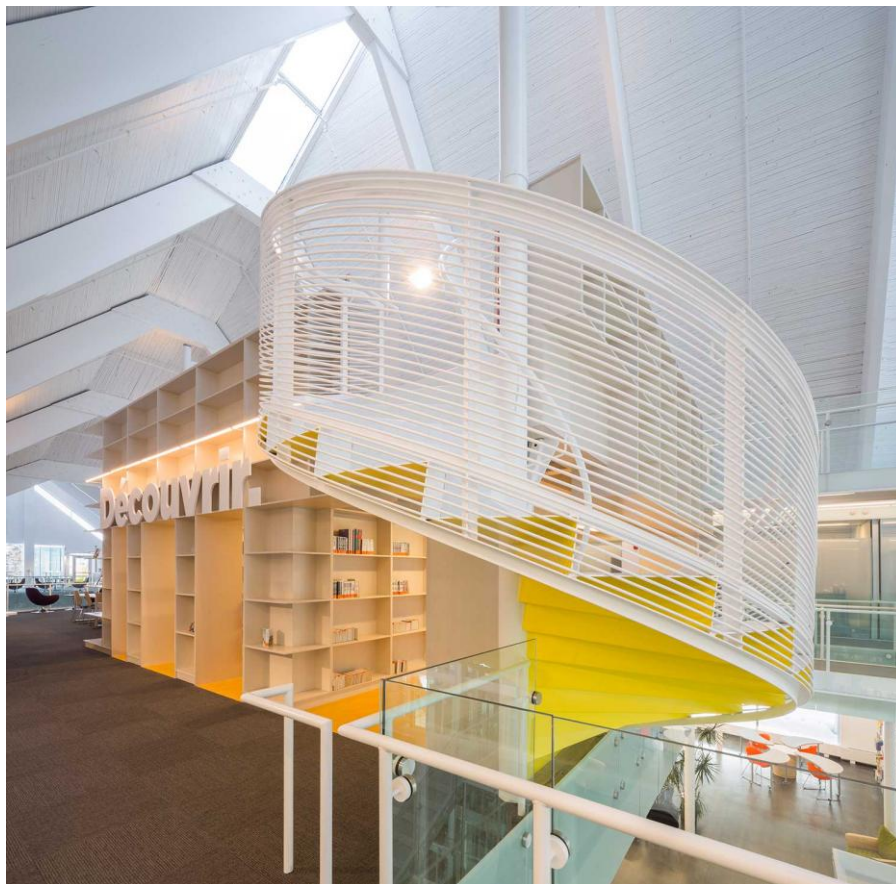


Figure 46. **Atrium central de la bibliothèque**, Canadian Architect, <https://www.canadianarchitect.com/lamp-of-knowledge/>.



Figure 47. **Œuvre d'art de Claudie Gagnon positionnée au niveau de l'ancien crucifix, à la jonction entre l'ancienne église et son extension, Université Laval, https://contact.ulaval.ca/article_blogue/bibliotheque-monique-corriveau-du-culte-la-culture/index.html.**

5.3 Église de Saint-Bernard

5.3.1 Commande

L'église de Saint-Bernard a été initialement construite en 1922 dans le secteur résidentiel Mercier-Hochelaga-Maisonneuve par les architectes D. Cardinal et J. W. Beauchamp (Secteur pastoral Mercier-Est, 2023). Le personnel ecclésiastique y organisa des activités d'éducation et de formation catéchétique, s'adressant à de jeunes enfants (Secteur pastoral Mercier-Est, 2023). Par la suite, au milieu des années 1960, la Révolution tranquille s'opère et bouleverse la société québécoise, impliquant des changements dans de multiples aspects de la vie quotidienne, y compris le domaine de la foi. Dans ce contexte, la paroisse décide alors de faire construire un nouveau lieu de culte, mandatant pour ce faire les architectes Paul G. Goyer et Claude Gagnon (Secteur pastoral Mercier-Est, 2023). La deuxième église, conçue de 1964 à 1965 et inaugurée la même année, est érigée sur le même terrain que sa devancière, qui sera démolie un an plus tard (Conseil du Patrimoine Religieux du Québec, 2014). Implanté sur une base rectangulaire et muni d'un sous-sol, l'édifice affiche une esthétique à la fois moderne et rectiligne, marquée par un auvent périphérique. La toiture à versant incliné, conjuguée à la régularité des fenêtres rectangulaires, confèrent un certain dynamisme à l'enveloppe. Dépourvu de colonnes, le bâtiment repose sur des murs en béton revêtus de pierre à l'extérieur. Accessible de chaque côté, l'église est reliée directement au presbytère. La sobriété relative du traitement extérieur se prolonge également à l'intérieur du lieu de culte au vu du décor ecclésiastique succinct. Une fine croix et une sculpture représentant la Sainte-Vierge surplombent l'autel. Un long et fin clocher pourvu d'une croix à son sommet avoisine également l'église. Au fil des années, diverses activités ont été organisées par le personnel, comme la tenue d'un bazar annuel visant à réunir le voisinage et à financer la Fabrique (Secteur pastoral Mercier-Est, 2023). De plus, un certain nombre d'organismes locaux officiait au sein de l'église tels que les loisirs Saint-Bernard ou le club de l'Âge d'Or, proposant des jeux de cartes, des repas communautaires et autres activités artistiques au sous-sol dans l'optique de rassembler les personnes âgées du quartier et à renforcer leur lien avec la paroisse (Secteur pastoral Mercier-Est, 2023). En 2001, les tuiles rouges revêtant le mur au niveau du chœur sont retirées, tandis qu'un nouvel autel, pourvu d'un tabernacle, est installé (Secteur pastoral Mercier-Est, 2023). L'année suivante, la Fabrique de Saint-Bernard est dissoute afin d'être annexée à la paroisse Saint-François-d'Assise, menant à la fermeture de l'église et la mise en location du presbytère (Secteur pastoral Mercier-Est, 2023).



Figure 48. **Cliché d'époque de l'église de Saint-Bernard**, Conseil du patrimoine religieux du Québec, https://www.patrimoine-religieux.qc.ca/wp-content/uploads/2025/01/fiche1_mont-royal.pdf.

Le Collège Mont-Royal, qui se trouve à proximité de l'église, est pour sa part confronté à une toute autre problématique. Son implantation au cœur d'un quartier résidentiel, mal desservi par les moyens de transport durant les années 1990, limite les perspectives de développement immobilier de l'établissement, entraînant des négociations entre sa direction et la Ville de Montréal au sujet de l'aménagement de divers locaux pour offrir les activités nécessaires aux élèves (Conseil du Patrimoine Religieux du Québec, 2014). C'est alors que l'église de Saint-Bernard est mise en vente en 2003, suscitant l'intérêt du Collège Mont-Royal pour en faire l'acquisition (Conseil du Patrimoine Religieux du Québec, 2014). M. Pierre Fortin, directeur général de l'établissement, explique :

« Nos cours d'éducation physique avaient lieu depuis longtemps à Montréal-Est, tandis que notre école est située à trois coins de rue de l'église de Saint-Bernard. Donc plutôt que d'aller à Montréal-Est, nous avons entendu parler de la diminution du nombre de citoyens qui pratiquaient au sein du lieu de culte, et nous avons également appris que la Fabrique cherchait à

faire une fusion avec la paroisse Saint-François-d'Assise. Nous avons alors approché l'archevêché pour voir s'il n'y avait pas moyen de mettre la main sur cette église-là. » (Fortin, P., entretien, 2 juin 2025)

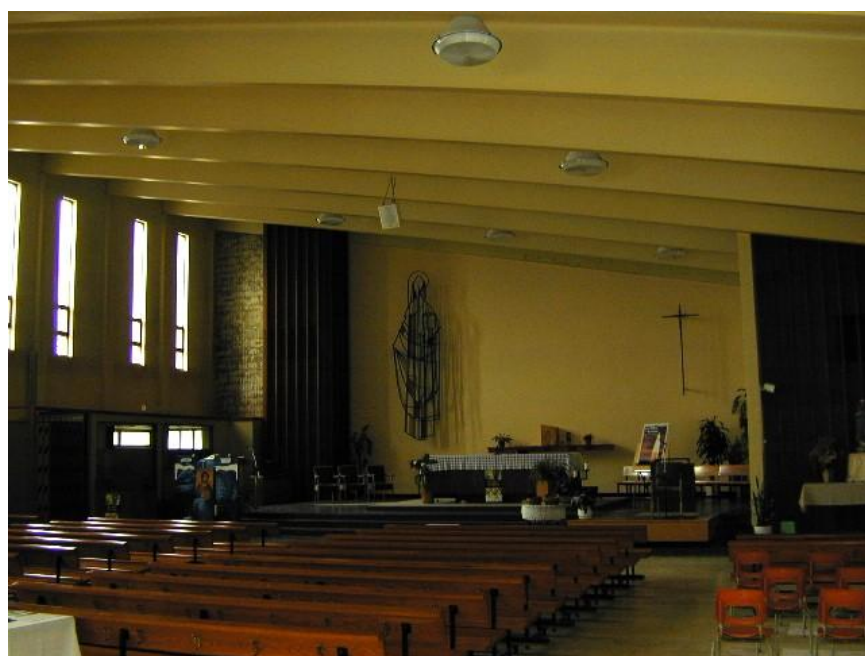


Figure 49. Clichés de la nef et de l'autel, Cardin Julien, 2025.

Cela étant, l'archevêché, peu enclin à céder la bâtisse à un investisseur privé, fixe le prix de vente à 720 000 \$, somme que le Collège acquitte (Conseil du Patrimoine Religieux du Québec, 2014). De fait, suite à une concertation avec les habitants du quartier et les fidèles ayant fréquenté l'église afin d'évaluer leurs besoins, la direction de l'établissement scolaire décide de convertir le lieu de culte en centre sportif, proposant des activités culturelles et communautaires aussi bien aux élèves qu'aux membres du voisinage (Fortin, P., directeur, entretien, 2 juin 2025). Le Collège, affirmant sa volonté de satisfaire les attentes de la communauté du secteur Mercier, choisit également de maintenir l'activité culturelle en dédiant une portion de l'église à la chapelle, tandis que le presbytère serait loué par deux congrégations religieuses (Conseil du Patrimoine Religieux du Québec, 2014). Il est à noter que le local faisant office de chapelle a été loué pendant environ une dizaine d'années suite à l'ouverture dudit pavillon du Collège en 2004, le temps que la fusion entre la Fabrique de Saint-Bernard et la paroisse de Saint-François-d'Assise s'opère complètement (Fortin, P., entretien personnel, 2 juin 2025).



Figure 50. **Salle paroissiale de l'église**, Cardin Julien, 2025.

5.3.2 Projet

Suite au rachat de l'église, les nouveaux acquéreurs passent un appel de propositions privé et confient la requalification à l'agence montréalaise Cardin Julien Ramirez Architectes, un projet de transformation d'une valeur de 2M \$ (Conseil du Patrimoine Religieux du Québec, 2014). La firme, fondée par les architectes Pierre Cardin et Oscar Ramirez en 1992, s'illustre notamment par son répertoire de projets institutionnels, culturels et urbains (à l'instar du Planétarium Rio Tinto Alcan à Montréal ou du Centre communautaire intergénérationnel d'Outremont), et s'est affairée à la requalification de divers édifices existants. Au sein de l'agence, le projet sera mené par l'architecte Jean-François Julien. Soucieux de maîtriser les dépenses tout en tirant profit des qualités spatiales du bâtiment (l'un des facteurs principaux ayant conforté le Collège Mont-Royal dans l'acquisition des lieux), les commanditaires demandent aux architectes d'adopter une approche mesurée et ciblée (Julien, J.-F., entretien, 27 mai 2025). Le Collège optera pour l'organisation spatiale suivante : le plateau sportif ainsi que le local réservé aux fidèles seraient implémentés au rez-de-chaussée, tandis que le sous-sol accueillerait les usages éducatifs, culturels et communautaires (Julien, J.-F., architecte, entretien personnel, 27 mai 2025). Selon M. Julien, les concepteurs ont pris la décision de rompre le lien entre le presbytère et l'église, pour des motifs fonctionnels (Julien, J.-F., entretien, 27 mai 2025). Le Collège et les architectes s'accordent pour positionner la zone de prière à même l'autel de l'ancienne église, qui serait séparé du futur terrain de basketball par une cloison (Fortin, P., entretien, 2 juin 2025). Outre une volonté d'assurer une continuité avec l'existant, M. Julien affirme que ce choix a également été dicté par la structure de l'édifice : en effet, il était initialement prévu d'ériger un mur en béton entre les deux espaces, ce à quoi les ingénieurs se sont opposés afin de ne pas excéder la capacité porteuse du plancher (Julien, J.-F., entretien, 27 mai 2025). À cet effet, toujours suivant les conseils des ingénieurs, des colonnes et une poutre additionnelle devaient être rajoutées au sous-sol entre la scène et la salle polyvalente (Julien, J.-F., entretien, 27 mai 2025). Ladite cloison étant maintenant moins épaisse que prévue, cette décision soulèvera l'enjeu principal du projet de l'avis des architectes : celui de l'acoustique (Julien, J.-F., entretien, 27 mai 2025).

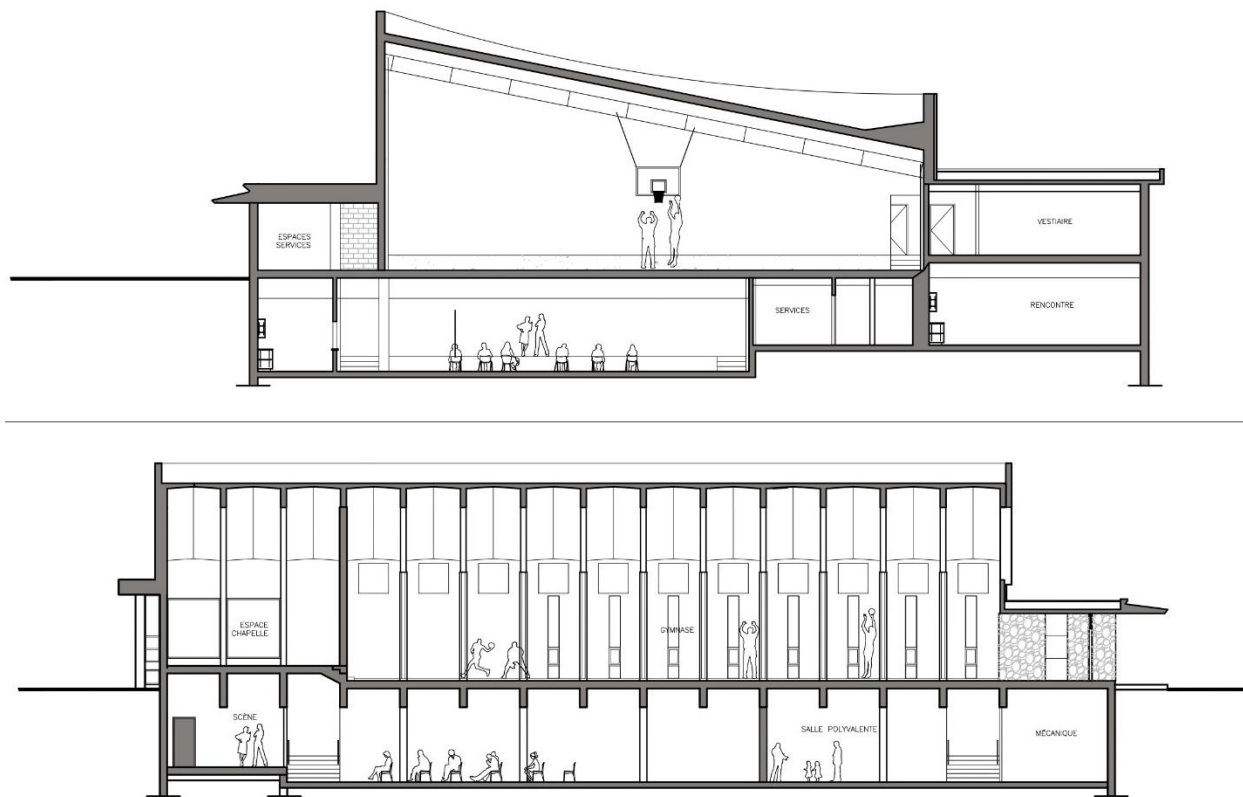


Figure 51. **Coupe de l'établissement**, Cardin Julien, 2025.

5.3.3 Réalisation

La sauvegarde de l'intégrité de l'ancien lieu de culte semble avoir été une composante essentielle du projet, dans la mesure où aucune modification n'a été effectuée sur l'enveloppe extérieure. De plus, le clocher a été préservé tel quel, ne laissant aucunement transparaître la nouvelle vocation des lieux. Chacune des portes a également été maintenue, bien que certaines d'entre elles aient été condamnées conformément au nouveau programme : en effet, la réduction des points d'accès au bâtiment visait à garantir la sécurité des élèves (Julien, J.-F., entretien, 27 mai 2025). Le même constat s'applique à la fenestration, qui demeure celle d'origine et sur laquelle a été appliqué un film translucide pour améliorer l'ensoleillement (Julien, J.-F., architecte, entretien personnel, 27 mai 2025). Des barreaux en fer ont également été rajoutés aux bandeaux vitrés de l'intérieur afin de les protéger des coups éventuels provoqués par la vocation sportive de la nef. Cela dit, les fenêtres latérales n'ont pas bénéficié de ce traitement étant donné qu'elles éclairent dorénavant de nouveaux locaux adjacents au gymnase, ce qui rompt le contact visuel avec ces ouvertures à partir de la nef.



Figure 52. Clichés de l'ancienne église de Saint-Bernard au terme des travaux, Cardin Julien, 2025.

Suite au retrait du mobilier de l'église, afin de répondre aux exigences des futurs cours d'éducation physique, le plancher initial de la nef a dû être retiré et remplacé par un plancher en bois. Celui-ci étant radiant, les architectes ont dû le remplacer avec minutie afin de ne pas endommager les conduits d'eau (Julien, J.-F., entretien, 27 mai 2025). Inversement, le revêtement de sol initial de la chapelle a pour sa part été conservé. Par ailleurs, cette intervention a engendré une différence de niveau entre le gymnase et l'ancienne sacristie, réaménagée en vestiaire. Selon M. Julien, cette décision relevait directement des architectes:

« Suite à des études budgétaires menées par le Collège Mont-Royal quant à la requalification de l'église, la direction estimait que l'inclusion d'un vestiaire était dispensable afin de limiter les coûts. Nous avons malgré tout tenté d'exploiter au mieux les qualités spatiales et fonctionnelles de l'édifice en réaménageant la sacristie et en matérialisant la séparation entre elle et le terrain de basketball via une différence de niveau et l'ajout de marches en béton coulé, et ce dans les limites du budget alloué. » (Julien, J.-F., entretien, 27 mai 2025)



Figure 53. **Modifications opérées au niveau de la nef**, Cardin Julien, 2025.

Aux yeux des concepteurs, la plus grande contrainte technique du projet concernait le confort acoustique des usagers de la chapelle qui était directement attenante au gymnase (Julien, J.-F., entretien, 27 mai 2025). Faute d'avoir ajouté un mur en béton pour les raisons d'ordre structurel susmentionnées, les architectes ont alors érigé une cloison plus légère, dont l'épaisseur a été accrue à ses extrémités du côté de chaque pièce, dans le but d'assurer une performance acoustique adéquate (Julien, J.-F., architecte, entretien personnel, 27 mai 2025). L'isolation sonore sera renforcée par l'intégration de panneaux acoustiques aux parois du gymnase, dont la composition leur permettait de résister aux impacts des ballons (Julien, J.-F., entretien, 27 mai 2025). Quant à la chapelle, qui possédait une capacité de 150 places et était utilisée ponctuellement par le club de l'Âge d'Or, elle est à ce jour un prolongement du gymnase et sert également de salle de sport (Conseil du Patrimoine Religieux du Québec, 2014). Les éléments décoratifs restants, qui rappelaient la fonction originelle de l'église, ont été retirés lors de la cession de l'activité culturelle, dont notamment la sculpture de la Sainte-Vierge (Fortin, P., entretien, 2 juin 2025). À l'exception d'ajustements effectués pour des motifs de sécurité et de conformité aux normes, les luminaires

ont été conservés tels quels, tandis qu'un système de ventilation a été rajouté (Julien, J.-F., entretien, 27 mai 2025). Conformément à la demande formulée par le Collège Mont-Royal, le sous-sol a été aménagé de sorte à préserver la scène existante pour la tenue de cours de danse, de théâtre, ou encore d'événements communautaires (Fortin, P., entretien, 2 juin 2025). À cet effet, un rideau a été rajouté au centre de la salle polyvalente afin de la scinder en deux, si besoin est, et de l'adapter à la nature des activités qui y seraient planifiées. Les murs de l'ancienne salle communautaire, initialement de couleur beige, ont quant à eux été repeints en bleu au terme des travaux, puis en noir. D'autres locaux à la surface plus réduite servent pour leur part à des activités plus spécifiques, tels des cours d'art plastique et de dessin.



Figure 54. **Gymnase du centre sportif et culturel**, Conseil du patrimoine religieux du Québec, https://www.patrimoine-religieux.qc.ca/wp-content/uploads/2025/01/fiche1_mont-royal.pdf.



Figure 55. Réaménagement de l'ancienne salle paroissiale au terme de la requalification, Conseil du patrimoine du Québec, https://www.patrimoine-religieux.qc.ca/wp-content/uploads/2025/01/fiche1_mont-royal.pdf.

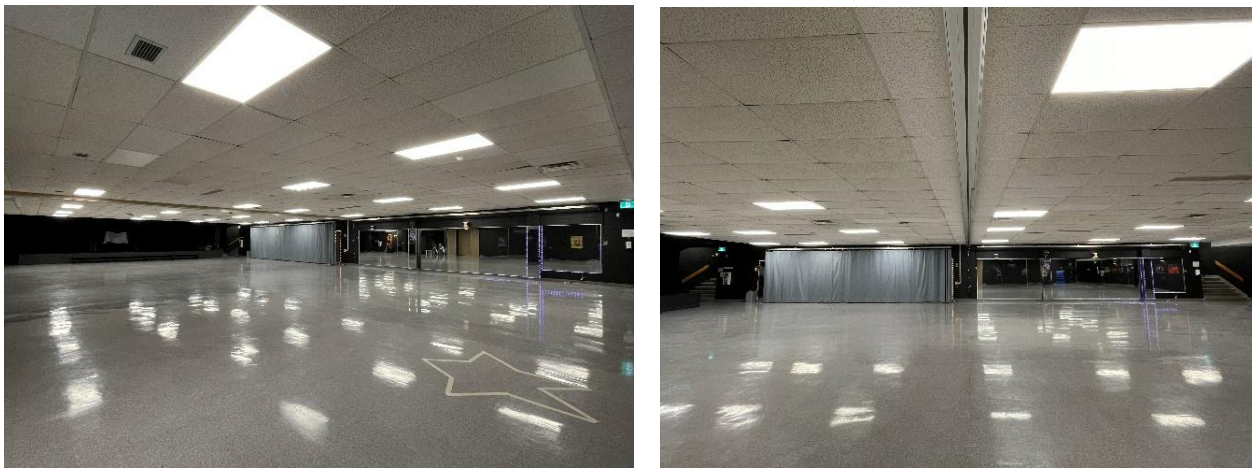


Figure 56. Configuration actuelle des espaces culturels et communautaires de l'établissement, Achref Toumi, 2025.

5.3.4 Authenticité

Soucieux de satisfaire les besoins de la Fabrique de Saint-Bernard, et accessoirement, ceux du voisinage, le commanditaire - le Collège Mont-Royal - et les concepteurs - Cardin Julien Ramirez Architectes - sont parvenus à conjuguer l'exploitation du potentiel offert par l'église en termes de spatialité et de fonctionnalité avec le maintien de son intégrité. Deux stratégies ont été menées à bien pour accomplir

cet objectif. D'une part, les architectes ont mis un point d'honneur à respecter la morphologie de l'ancien lieu de culte, en sauvegardant sa silhouette et en allant jusqu'à garder son clocher adjacent. Le nouvel usage de l'édifice n'étant ni indiqué ni suggéré, celui-ci conserve dès lors sa valeur symbolique. Cela se ressent également au niveau de l'organisation spatiale qui demeure sensiblement la même : par la conjugaison des facteurs liés au budget et au besoin de la polyvalence des lieux, aucun changement notable n'a été opéré, à l'exception de l'aménagement du plateau sportif. D'autre part, la décision des commanditaires de maintenir l'activité culturelle au sein de leur établissement est à souligner. Cela a notamment permis de faciliter le passage d'une vocation culturelle à culturelle et sportive, et d'ancrer l'établissement dans la contemporanéité tout en érigeant symboliquement un pont entre le passé et le présent. M. Julien déclare à ce sujet :

« À l'heure actuelle, la fréquentation de nos lieux de culte a considérablement baissé tandis que le patrimoine moderne n'est pas encore reconnu à sa juste valeur... Dans ce contexte, j'estime que la sauvegarde de l'authenticité d'une église du 20^{ème} siècle rimerait avec la revalorisation de sa valeur sociocommunautaire, de son rôle de pôle rassembleur. Ce sont des lieux qui revêtent une valeur symbolique et qui possèdent un fort potentiel rassembleur, dans lesquels les gens se réunissaient en nombre (...) Ils occupent à ce jour une place importante dans notre cadre bâti. De plus, j'estime que les églises modernes ne sont pas si compliquées que cela à réhabiliter comparativement aux églises d'avant-guerre, notamment en raison de leur compacité et de la sobriété de leur décor. » (Julien, J.-F., entretien, 27 mai 2025)

En ce sens, le projet de requalification de l'église de Saint-Bernard illustre une approche mesurée et sensible de l'intervention sur le patrimoine bâti religieux moderne, où l'adaptation fonctionnelle ne se fait pas systématiquement au détriment de la portée symbolique du lieu. En témoigne le soin apporté par les architectes à l'intégrité du lieu. Cette initiative, figurant parmi les toutes premières requalifications d'églises au Québec, illustre la diversité de vocations que les églises d'après-guerre peuvent remplir suite à leur actualisation.



Figure 57. Espace dédié à la chapelle au terme de la requalification, Cardin Julien, 2025.

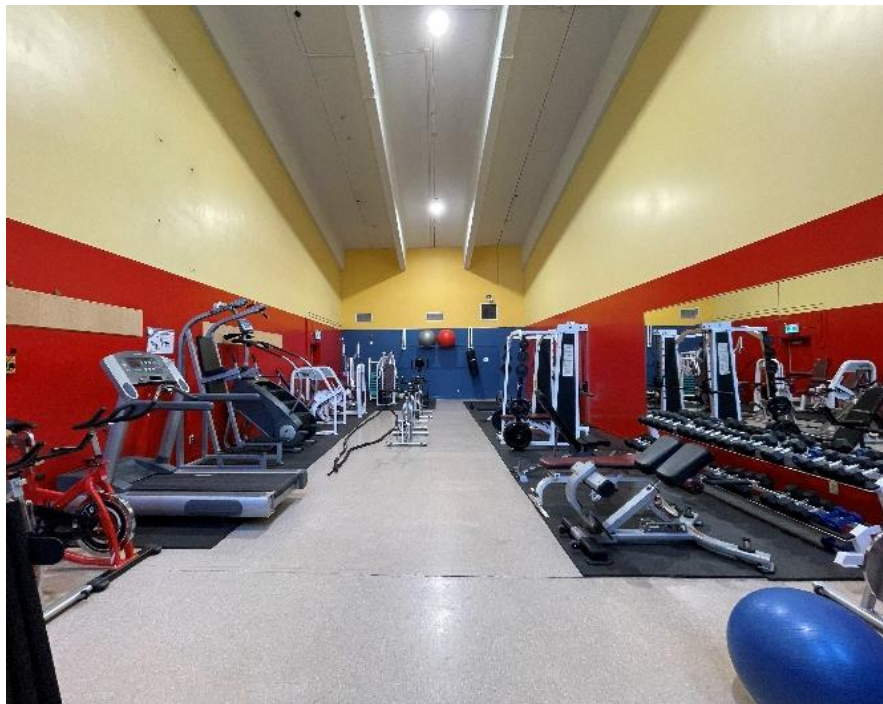


Figure 58. Réaménagement de la chapelle suite à la cession des activités culturelles, Achref Toumi, 2025.

CHAPITRE 6

CONCLUSION

Les églises d'après-guerre occupent une place pour le moins particulière au sein du patrimoine architectural du Québec. D'une part, elles incarnent un renouvellement architectural opéré à la suite du Concile Vatican II dans l'optique de réformer la religion catholique au milieu des années 1960, mène au passage d'une architecture aux codes classiques à une architecture davantage esthétique, fonctionnelle et minimaliste. De l'autre, elles symbolisent également les nombreux remaniements sociopolitiques et économiques ainsi que les changements de mentalité ayant eu lieu au sein de la société québécoise durant la Révolution tranquille. Durant cette période charnière, l'Église catholique, qui exerçait un monopole sur moults aspects de la vie quotidienne de la population (en particulier les secteurs éducatif et sanitaire), a vu son emprise notablement décroître suite à la sécularisation et la laïcisation des infrastructures jusqu'alors administrées par le clergé. De fait, le constant déclin de la pratique religieuse, conjugué au vieillissement de la population, entraînent à ce jour la désaffection des lieux de culte. Ainsi, les fabriques peinent à assurer l'entretien de leurs églises en raison de leurs effectifs réduits, de taux d'affluence minimes et de ressources financières insuffisantes. Cette situation contraint plusieurs paroisses à se départir de leurs propriétés dans l'optique de poursuivre leurs activités culturelles au sein d'autres églises. Dans ce contexte, les organismes œuvrant pour la sauvegarde du patrimoine bâti religieux au Québec (comportant environ 2750 lieux de culte érigés avant 1976 selon le CPRQ, dont les 914 églises édifiées de 1945 à 1975 - représentant 33,24 % d'entre eux - témoignant de l'importance quantitative du parc bâti religieux moderne) doivent nécessairement adopter une démarche sélective pour identifier les églises aptes à être conservées. Par ailleurs, ce patrimoine suscite un intérêt limité aux yeux de la population québécoise, davantage rattachée aux lieux de culte prémodernes auxquels on reconnaît plus favorablement leur valeur d'ancienneté. Cela étant, la relative récence des églises d'après-guerre aurait également contribué à leur mise en avant au début des années 2000. Effectivement, la Loi sur les biens culturels stipule que tout édifice excédant 50 ans d'âge peut être considéré comme un monument historique, tandis qu'en 2001, le CPRQ fit en sorte que les églises érigées entre 1945 et 1975 puissent bénéficier du Programme d'aide à la restauration du patrimoine religieux du MCC. À cet effet, ce

regain d'intérêt implique un phénomène émergent durant les deux dernières décennies : la réhabilitation de ce patrimoine de sorte à l'adapter aux besoins actuels par le biais de sa reconversion.

L'inventaire des reconversions d'églises modernes au Québec, finalisé au courant du printemps 2025, révèle que 185 ont eu lieu, sont planifiés ou demeurent en cours de réalisation. Selon l'inventaire du CPRQ, recensant 914 églises édifiées entre 1945 et 1975, il apparaît que 20,24 % d'entre elles se seraient vu attribuer de nouvelles fonctions, témoignant ainsi l'ampleur de ce phénomène. L'analyse statistique desdites initiatives atteste également des potentialités des lieux de culte excédentaires en matière de requalification : en effet, la majeure partie d'entre eux ont été convertis en établissements multifonctionnels, démontrant leur polyvalence et leur aptitude à accueillir de multiples usages. Les données mettent également en évidence la récurrence marquée des centres communautaires, corroborant l'hypothèse selon laquelle ces projets de reconversion visent notamment à rétablir la fonction de pôle rassembleur autrefois assurée par les lieux de culte. À cet effet, parmi les 29 projets de reconversion d'églises à des fins résidentielles, 19 d'entre elles (soit 65,52 %) consistent en la subdivision du lieu de culte en unités d'habitations, tandis que des unités de logement annexes ont été implémentées à 6 reprises (représentant 20,69 % de cas) autour de l'église, faisant alors office d'espace polyvalent². Bien que ces initiatives impliquent la privatisation de ces anciens lieux de culte, ces données reflètent la volonté des acteurs impliqués de préserver l'intégrité desdits bâtiments dans la mesure du possible, d'autant plus qu'un certain nombre de ces projets possèdent une dimension communautaire malgré tout. À titre d'exemple, l'église Immaculée-Conception située aux Laurentides a été réaménagée en salle de spectacles, tandis que le presbytère fait office de logement. Il convient également de mentionner l'église Saint-Eugène à Montréal, qui a été reconvertie en 2005 en résidence pour personnes âgées autonomes ou à mobilité réduite. En outre, le maintien de la vocation culturelle dans certaines requalifications, aussi bien à titre provisoire que permanent, assure une transition entre le passé et le présent. Ce passage du culte au laïc témoigne de la considération accordée par les commanditaires et les architectes mandatés envers les fidèles en eux-mêmes, mais aussi le caractère authentique des lieux.

² Je n'ai pas été en mesure de confirmer la démarche suivie pour 4 conversions en logement, représentant 13,79 % des cas répertoriés.

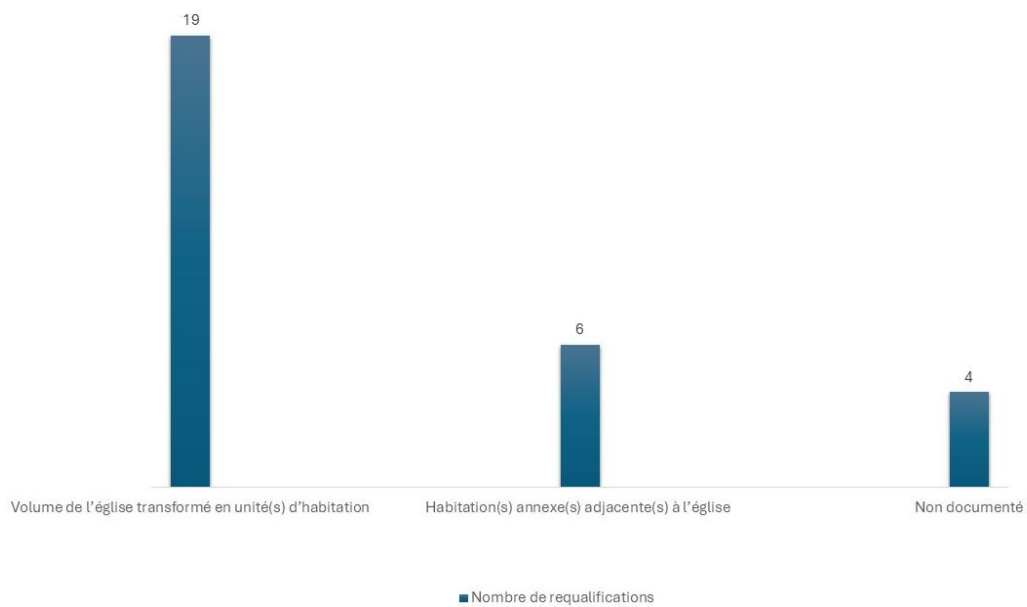


Figure 59. **Nombre de requalifications d'églises modernes au Québec effectuées au sein du volume principal ou en périphérie**, Achref Toumi, 2025.



Figure 60. **Requalification de l'église Saint-Eugène à Montréal en complexe résidentiel**, <https://www.abcparchitecture.com/projets/architecture/habitations-st-eugene?cat=residentiel>.

À cet effet, la juxtaposition des réflexions émises par les théoriciens œuvrant dans le domaine du patrimoine tant à l'échelle locale qu'internationale vis-à-vis de l'authenticité permet de relever les points suivants : tout d'abord, cette notion est aussi bien liée à la l'intégrité physique du bien patrimonial qu'à l'image qu'il véhicule, soit son aspect immatériel. De plus, nous pouvons dresser un parallèle entre le caractère évolutif du concept d'authenticité et la nature palimpseste de l'architecture qui est amenée à se renouveler, dans la mesure où chaque modification subie par un édifice agrmente sa temporalité stratifiée et contribue à son authenticité. De fait, les requalifications d'églises modernes au Québec, s'inscrivant dans cette dynamique, renvoient également à la prise en compte de l'élément du contexte dans lequel s'insère un bien patrimonial pour évaluer son authenticité : outre le fait qu'un bien patrimonial puisse être considéré comme authentique et inversement dans une autre, l'actualisation d'un lieu de culte excédentaire permet d'assurer sa pérennité, mais aussi de l'ancrer à la fois dans son contexte d'origine et contemporain, en le rendant à nouveau accessible à la société et en renouvelant sa « continuité sociale et symbolique » (Tremblay, A., entretien, 2025). Les cas de poursuite des activités culturelles, en ce qu'ils permettent le passage du sacré au laïque, en sont un exemple probant. Ainsi, cette « patrimonialisation à postériori » du parc bâti religieux moderne fait écho au réinvestissement de sens évoqué par Vanlaethem : la requalification de ces édifices, désormais aptes à répondre aux besoins contemporains de la population, permet de préserver la mémoire de leur passé (Boucher, D., entretien, 2025). En outre, l'intérêt porté envers ce parc bâti s'en voit renouvelé en réaffirmant sa valeur symbolique, ce qui tendra à être confirmé à travers les études de cas.

Les requalifications respectives des églises Sainte-Germaine-Cousin, Saint-Denys-du-Plateau et de Saint-Bernard présentent un certain nombre de similitudes, étayant plusieurs points soulevés par les théoriciens concernant l'authenticité, et font écho à l'analyse statistique. Tout d'abord, bien que chacun de ces projets visait avant tout à exploiter au mieux les capacités fonctionnelles des lieux afin d'en assurer la viabilité économique, les commanditaires et les agences d'architecture mandatées ont mis un trait d'honneur à la sauvegarde de la matérialité et de l'enveloppe des anciens lieux de culte. Dans les cas des églises Sainte-Germaine-Cousin et Saint-Denys-du-Plateau, cette démarche s'est traduite par des interventions clairement lisibles et volontairement distinctes des éléments d'origine, renvoyant à la Charte de Venise. Ces additions ont été également implémentées de sorte à être réversibles (en écho aux principes de Cesare Brandi), témoignant d'une approche projective sur le long terme et anticipative quant aux futurs besoins, à l'image des plateformes libres érigées su sein de l'église Saint-Denys-du-Plateau. De fait, l'intégrité des lieux s'en voit maintenue au même titre que les idées des concepteurs originels, comme

l'illustrent les deux extensions de la nouvelle bibliothèque Monique-Corriveau (la cage d'escalier de secours et l'extension en façade postérieure, reprenant l'emprise au sol de l'ancienne salle communautaire). Le même constat s'applique quant aux volumes angulés incorporés dans la salle communautaire de l'église Sainte-Germaine-Cousin. En outre, il convient de mentionner la restitution d'éléments conçus ou non par les architectes initiaux en se référant au dossier graphique d'origine, à l'image des puits de lumière de la bibliothèque Monique-Corriveau qui avaient été condamnés par le passé pour des raisons d'étanchéité et d'isolation thermique. De surcroît, les architectes bénéficiaient d'une plus grande latitude quant au réaménagement de l'église et du site en lui-même, à l'image de la démolition des éléments adjacents à l'église comme le presbytère et la salle communautaire, en raison de leur valeur patrimoniale jugée moindre et pour l'aboutissement du projet. Cette liberté se manifeste également quant au réaménagement du volume de l'église, comme en témoigne le cas de l'église Saint-Denys-du-Plateau, dont la reconversion a nécessité l'ajout d'un sous-sol. En outre, bien que les reconversions à l'étude confirment les potentialités offertes par ces bâtiments en termes d'usages que les données de l'analyse de l'inventaire laissaient suggérer, ces projets démontrent également toute la complexité autour de l'exploitation des qualités spatiales des églises d'après-guerre. Cela nécessite plusieurs compromis de la part des architectes-concepteurs pour conjuguer la rentabilité du projet à la conservation des éléments d'origine : en effet, le refus de Dan Hanganu architectes et Côté Leahy Cardas architectes d'intervenir sur la coque de l'église Saint-Denys-du-Plateau limitait les perspectives en termes d'aménagement. Parallèlement, Rayside Labossière et leurs commanditaires ont dû se concerter durant des années pour déterminer précisément l'usage de l'église Sainte-Germaine-Cousin, si bien qu'un centre d'escalade était envisagé vis-à-vis de la volumétrie, selon M. Labossière.

En somme, les études de cas démontrent que les intervenants impliqués dans ces projets se sont accordés pour privilégier la sauvegarde des caractéristiques architecturales des églises plutôt que leurs éléments liturgiques, déjà succincts préalablement à leur reconversion. Nonobstant, les architectes n'ont pas pour autant négligé cet aspect : Rayside Labossière se sont opposés à la suppression de la croix métallique de l'église Sainte-Germaine-Cousin, le campanile de l'église Saint-Denys-du-Plateau a été fidèlement reconstitué et le clocher de l'église de Saint-Bernard a été conservé tel quel. De fait, la préservation de la matérialité et des qualités esthétiques de ces anciens lieux de culte semble être un facteur commun à l'ensemble de ces initiatives, se suffisant à elle-même pour l'affirmation de leur valeur symbolique et la commémoration de leur vocation initiale. Ainsi, nous pouvons donc affirmer que la finalité de ces projets est la suivante : la conservation de l'authenticité matérielle des églises d'après-guerre au terme de leur

reconversion apparaît comme un impératif pour refléter fidèlement leurs caractéristiques architecturales et les intentions des concepteurs initiaux. Ce faisant, l'image de l'église, sa portée symbolique et sa dimension immatérielle s'en voient préservées, voire même renforcées et revalorisées : en effet, les requalifications d'églises modernes au Québec visent à réinvestir ces édifices de leur sens profond, en renouvelant leur rôle de pôle d'attachement social au sein de la société dans le contexte actuel.

ANNEXE A

INVENTAIRE

Nom de l'église	Nom de l'établissement	Date de requalification	Architecte(s) sollicité(s)	Nouvelle fonction
Église anglicane St-Bede's	Non documenté	1955	Non documenté	Commerce
Église Saint-Peter's	Bibliothèque de Paspébiac	1990	Non documenté	Bibliothèque
Église Saint-Aimé	Bibliothèque municipale de Val-des-Sources	1999	Binette + Binette	Établissement multifonctionnel
Église Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	Bibliothèque Migr-W.-J. Conway	2000	Sans architectes	Bibliothèque
Chapelle Notre-Dame-du-Cap	Centre d'art La Chapelle	1996 - 2001	Michel Dallaire et Associés	Établissement culturel
Église Saint-Damase	Centre culturel « La Perle retrouvée »	2003	Sans architectes	Établissement culturel
Église Notre-Dame-des-Nations	Pavillon récréatif et communautaire Montfort	2004	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Assomption-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie	Centre récréatif de l'Assomption	2004	Favreau et Blais	Établissement multifonctionnel
Église Sainte-Anne	Non documenté	2004	Non documenté	Logement
Église de Saint-Bernard	Centre sportif et culturel du Collège Mont-Royal	2004	Cardin Julien Architectes	Établissement multifonctionnel
Église West Island Baptist Church	Centre jeunesse sportif et artistique Terra Nova	2004	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Barnabé-Apôtre	CAP St-Barnabé	2004 - 2005	Non documenté	Centre communautaire
Église Saint-Eugène	Résidence St-Eugène	2005	ABCP Architecture	Logement
Église Saint-Margaret	Académie St-Margaret	2005 - 2006	Sans architectes	Établissement scolaire
Chapelle Saint-Joseph	Salle de réception du lac Brière	2006	Non documenté	Salle locative
Église Notre-Dame-de-l'Assomption	École de Cirque et de Gymnastique, Club Gym-Fly	2006	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Notre-Dame-de-Toutes-Joies	Centre de loisirs Notre-Dame-de-Toutes-Joies	2001, 2007	Sans architectes	Centre communautaire
Église Saint-Pierre-Apôtre	Bibliothèque Rina-Lasnier	2007	Les architectes Labonté Mancil, Rivet-Jodoin et associés	Bibliothèque
Église Saint-Joachim	Comité des loisirs de Val-Limoges	2007	Non documenté	Centre communautaire
Église Saint-René-Goupil	Chic Resto Pop	2007	Sans architectes	Établissement culturel
Chapelle de la 7 ^e maison-mère des sœurs de Notre-Dame de Montréal	La Fatima	2007	Sans architectes	Bibliothèque
Église Saint-Barnabé-Apôtre	Centre des Retraités de l'Arrondissement de Chicoutimi	2001 - 2008	Ron Rayside	Restaurant
Église Notre-Dame-de-Fatima	Non documenté	2008	Non documenté	Logement
Église Saint-Luc	Centre des Retraités de l'Arrondissement de Chicoutimi	2008 - 2009	Genivar (WSP)	Centre communautaire
Église Saint-Simon	Non documenté	2005 - 2010, 2009	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Benoît-Abbé	Maison Mathieu-Froment-Savoie	2009	Landry architectes	Établissement sanitaire
Église Saint-Luc	Propriété de la commission scolaire des Hauts-Cantons	2009	Sans architectes	Entrepôt
Église Saint-Georges	Jardin des Glaciers	2009	Éric Lirette architectes	Établissement culturel
Église Très-Saint-Nom-de-Jésus	Non documenté	2009	Sonia Lafontaine	Logement
Chapelle Notre-Dame-de-Grâce	Comité des citoyens du lac Castor	2009	Sans architectes	Centre communautaire
Église Saint-Joseph-Artisan	Club de gymnastique Campiaigle	2009	Sans architectes	Établissement multifonctionnel
Église Sainte-Hélène	Publi-Sac Mauricie	2010	Non documenté	Immeuble de services
Église Notre-Dame-du-Rosaire	Centre Communautaire Campbell	2010	Sans architectes	Centre communautaire
Église Saint-Paul-Apôtre	Résidence St-Paul-Apôtre	2010	Lafond Côté Architectes	Logement
Église Sainte-Marcelle	Centre Communautaire Méridien 74	2010	Sans architectes	Centre communautaire
Lieu de pèlerinage Marguerite d'Youville	Sanctuaire Sainte-Marguerite d'Youville	2010	Sans architectes	Établissement multifonctionnel

Église Cœur-Immaculée-de-Marie	Centre Culturel Le Parvis	2010	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Raymond-de-Penafort	Altitude Gym	2010	Non documenté	Centre sportif
Église Sainte-Sabine	Non documenté	2010	Non documenté	Logement
Église Sainte-Agnès	Non documenté	2010	Sans architectes	Logement
Église Notre-Dame-des-Neiges	Bibliothèque municipale de Wentworth-Nord	2010	Non documenté	Bibliothèque
Église Sainte-Marguerite-Marie	Bibliothèque Memphémagog	2011	Daniel Parent	Bibliothèque
Église Saint John The Divine	Non documenté	2011	Carrier Savard	Logement
Église Notre-Dame-de-la-Route	Centre communautaire de Louvicourt	2011	Sans architectes	Centre communautaire
Église Saint-Sacrement	Pavillon Saint-Sacrement	2011	Sans architectes	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Raphaël	Cité d'Art Charlevoix	2007 - 2012	Bourassa Maille architectes	Établissement culturel
Église Saint-Raymond-de-Pennafort	Non documenté	2005, 2012	Non documenté	Logement
Église Saint-Gabriel-Lalemant	Location WindSOR	2012	Jubimville et Associés Architectes	Immeuble de services
Église Saint-Noël-Chabanel	Centre d'affaires St-Noël	2012	Sans architectes	Immeuble de services
Église Huntingville Community Church	École primaire La Source	2012	Non documenté	Établissement scolaire
Église Desserte Lac-des-Plaines	Non documenté	2012	Non documenté	Non documenté
Église Saint-Paul-Apôtre	Résidence Saint-Paul	2012	Daniel Parent	Logement
Église Saint-Jean-Marie-Vianney	Campus 3, école de danse Guxlain Cyr	2008 - 2013	Carrier Savard	Établissement multifonctionnel
Église Sainte-Croix	Centre de formation et de réinsertion Yves Marcil, boutique du Centre Rolond-Bertrand	2006 - 2012, 2013	Sans architectes	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Gabriel-Lalemant	Non documenté	2013	Sans architectes	Établissement culturel
Église Saint-Gabriel-Lalemant	École Saint-Gabriel-Lalemant	2013	Bourassa Maille architectes	Établissement multifonctionnel
Chapelle Mont-Thabor	Espace vie Le 18	2013	ABCP Architecture	Logement
Église Saint-Joseph	Habitation Mont-Bellevue	2013	Sans architectes	Logement
Église Saint-Maurice	Villa Saint-Maurice	2013	François Dusseault	Logement
Église Saint-Jean-de-Dieu	Bibliothèque Rose-Alma-Dubé	2013	Les Architectes Goulet et Lebel	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Denys-du-Plateau	Bibliothèque Monique-Corribeau	2013	Dan Hanganu architectes, Côté Leahy Cardias architectes	Bibliothèque
Église Sainte-Clotilde	Centre multifonctionnel Dix25	2007 - 2014	Michel Leclerc	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Jean-de-la-Croix	Maison Marc Leclerc	2014	Gosselin & Fortin Architectes	Complexe funéraire
Église Notre-Dame-des-Prairies	Carrefour culturel de Notre-Dame-des-Prairies	2014	Denis Clermont	Établissement culturel
Église Sainte-Barbe	Comité Culturel Barberivain	2014	Non documenté	Établissement culturel
Église Saint-Jacques	Théâtre Palace Arvida, salle de spectacles tenue par Party Québecissime	2014	Daniel Parent	Centre de loisirs
Église Sainte-Germaine-Cousin	Centre Sainte-Germaine-Cousin	2005 - 2015	Sans architectes	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Augustin	Édifice Gaëtan-Rousse	2014 - 2015	Non documenté	Établissement culturel
Église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	Centre Communautaire Scout de Saint-Hubert	2015	Rayside Labossière	Centre communautaire

Église Ascension-de-Notre-Seigneur	Centre de loisirs multifonctionnel de l'Ascension-de-Notre-Seigneur	2016	Planitech Architectes	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Maxime	Centre Horizon	2016	J. Dagenais Architecte + associés	Établissement sanitaire
Église Saint-René-Goupil	Non documenté	2008, 2017	Moreau Architectes	Établissement multifonctionnel
Église Notre-Dame-de-Fatima	Les Trésors de la Fondation	2010, 2017	Sans architectes	Commerce
Église Immaculée-Conception	Propriété de Private Room	2017	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Sacré-Cœur-de-Jésus	La forêt de Kiriki	2017	Non documenté	Centre de loisirs
Église Saint-Jean-Baptiste	Centre administratif de la SSVF Joliette	2017	Thomas Laporte Emmanuelle Klimpt	Immeuble de services
Église Saint-Eizéar	Bibliothèque municipale de Saint-Eizéar-de-Témiscouata	2017	Alfred Peilletier Architecte	Bibliothèque
Église Saint-Yves	La maison de mon Père, Riki Bloc	2017	Non documenté	Centre sportif
Chapelle Notre-Dame-de-L'Assomption	Café de la chapelle du quai	2017 - 2018	Sans architectes	Restaurant
Église Centre Chrétien Manicouagan	Non documenté	2013, 2018	Non documenté	Logement
Église Marie-Auxiliatrice	Les Subversifs	2018	Sans architectes	Commerce
Église Notre-Dame-de-Grâce	Complexe funéraire Carl Savard	2018	Éric Painchaud Architecte	Complexe funéraire
Église Saint-Zéphirin	Archange Custom Cycle	2018	Sans architectes	Commerce
Église Saint-Eugène	Les Trouvailles d'Eugène et son café de quartier	2018	Sans architectes	Centre communautaire
Église Notre-Dame-de-la-Paix	Salle Louis-Philippe-Anctil	2018	PROULSAVARD ARCHITECTES	Salle locale
Église Saint-Cyprien	Édifice Alcide Ouellet	2018	Sans architectes	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Edmond	Centre multifonctionnel de Lac-au-Saumon	2018	Les Architectes Goulet et LeBel	Établissement multifonctionnel
Église de Saint-Jean-de-Brébeuf	Centre communautaire Adrien-Dumas	2018	Non documenté	Centre communautaire
Église Saint-Paul	Non documenté	2018	Sans architectes	Établissement multifonctionnel
Église Notre-Dame-de-L'Assomption	Chapelle du quai	2018	Non documenté	Centre communautaire
Église Notre-Dame-de-L'Assomption	Centre d'interprétation du patrimoine d'Anticosti	2018	Sans architectes	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Noël-Chabanel	Institut de sport Dynastie	2010 - 2019	Sans architectes	Centre sportif
Église Christ-Roi	Club d'escalade Beta-Crux	2017 - 2019	Christiane Côté	Centre sportif
Église Notre-Dame-de-Liesse	École Notre-Dame-de-Liesse	2019	Non documenté	Établissement scolaire
Église Saint-Louis	Bureau municipal de Saint-Louis	2019	Non documenté	Immeuble de services
Église Thetford Mines United Church	MCDC	2019	Non documenté	Centre communautaire
Église Saint-Justin	Non documenté	2019	Non documenté	Entrepôt
Église Saints-Pierre-et-Paul	Espace Famille Lemaire	2019	Vincent Leclair	Centre communautaire
Église Cœur-Immaculé-de-Marie	Salle du Cœur Immaculé de Marie	2019	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Sainte-Blandine	Non documenté	2019	Non documenté	Complexe funéraire
Église Saints-Martyrs-Canadiens	Campus Escalade	2019 - 2021	François Dusseault	Établissement multifonctionnel

Église Notre-Dame-de-Fatima	Centre de création de Boisbriand	2021	Cardin Julien architectes, Atelier Idea	Établissement culturel
Église Saint-Jacques-le-Majeur	Salle Marie-Ange	2021 - 2022	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Sainte-Marthe	Le Vitrail - Espace Culturel	2022	Sans architectes	Établissement multifonctionnel
Église Notre-Dame-de-la-Visitation	La Seine, Centre de création et de diffusion	2022	Non documenté	Établissement culturel
Église Saint-Paul	Quartier général Chic Chac	2022	Lemay	Centre de loisirs
Église St-Philippe De Clermont	Bibliothèque La Chute de mots	2022	RLD Architectes	Bibliothèque
Église Saint-Jean-l'Évangéliste	Maison de la famille de la MRC de Coaticook	2022	Non documenté	Centre communautaire
Église Sainte-Véronique	Non documenté	2023	Sans architectes	Entrepôt
Église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement	Fondation du Bénévolet Maskoutain	2022 - 2024	Sans architectes	Centre communautaire
Église Saint-Jean-l'Évangéliste	Fabrique Saint-Jean l'Évangéliste	2023 - 2024	Non documenté	Immeuble de services
Église Saint-Cajetan	Non documenté	2024	Non documenté	Centre communautaire
Église Saint-Pierre	Bibliothèque Adrienne DeMontigny-Ciément	2024	Non documenté	Bibliothèque
Église Saint-Édouard	Musée Louis-Hémon	2024	Maîtres d'Œuvre	Établissement culturel
Église Sainte-Catherine-Labouré	Non documenté	2024	Non documenté	Non documenté
Église Saint-Ciément	Centre Bishop	2024	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Augustin	Non documenté	2024	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Notre-Dame-de-la-Merci	Les trouvaillies Notre-Dame	2021 - 2025	Non documenté	Commerce
Église Saint-Charles-Garnier	Non documenté	2018 - ...	Sans architectes	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Ignace-d'Antioche	Non documenté	2018 - ...	Non documenté	Établissement culturel
Église Saint-Alexandre	Centre d'action bénévole (CAB) de Port-Cartier	2021 - 2025	Non documenté	Immeuble de services
Église Saint-François-de-Sales	Non documenté	2018 - ...	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Sainte-Brigitte	Diffusion culturelle SBDL	2018 - ...	STGM, ABCP Architecture, Patriarche, Alpha Architecture	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Barnabé	Non documenté	2023 - ...	Sans architectes	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Henri	Non documenté	2023 - ...	Non documenté	Logement
Église Saint-Barnabé	Bibliothèque municipale de Landrienne	2023 - ...	Non documenté	Bibliothèque
Église Sainte-Félicité	Non documenté	2023 - ...	Non documenté	Établissement culturel
Église Saint-Édouard	Complexe Saint-Édouard	2018 - 2022, 2024 - ...	Non documenté	Salle locative
Église Saint-Joseph	Non documenté	2024 - ...	Non documenté	Centre communautaire
Église Saint-Michel-de-Wentworth	Non documenté	2024 - ...	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Jean-Baptiste	Non documenté	2024 - ...	Non documenté	Logement
Église Saint-Martin	Centre communautaire Saint-Martin	2017, 2025 - ...	Non documenté	Bibliothèque
Église Saint-Maxime	Centre communautaire St-Maxime	2025 - ...	Groupe Leclerc - architecture + design	Centre communautaire
Église Saint-Roch-de-l'Achigan	Non documenté	2025 - ...	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Notre-Dame-de-l'Assomption	Non documenté	2025 - ...	Marie-Chantal Croft	Établissement multifonctionnel

Église Saint-Marc	Centre Roland-Bertrand	2023 - non documenté	Non documenté	Centre communautaire
Église Saint-Charités-Borromée	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Logement
Église Immaculée-Conception	Club de gymnastique Barany de Lachute	Non documenté	Non documenté	Centre sportif
Église catholique de la paroisse de St-Edgar	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Logement
Église Sainte-Bernadette	Complexe funéraire Sainte-Bernadette	Non documenté	Non documenté	Complexe funéraire
Église Saint-Gérard-Majella	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Notre-Dame de l'Annonciation	Non documenté	Non documenté	ARDOISES architecture	Immeuble de services
Non documenté	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église catholique de la paroisse de St-Edgar	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Logement
Église du Plein Évangile	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Saint-André	Société d'assurance automobile du Québec, Entraide communautaire des îles	Non documenté	Non documenté	Immeuble de services
Église de Pentecôte	Rhéma Québec	Non documenté	Non documenté	Immeuble de services
Église Saint-Nicolas	Groindin Nadeau	Non documenté	Non documenté	Immeuble de services
Église Saint-Léonard	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Non documenté
Église Notre-Dame-de-la-Garde	La Croisée de Longueuil, école d'arts martiaux Chisali Maru	Non documenté	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Saint-Alphonse	Maison d'entraide Saint-Alphonse, friperie Bon Prix	Non documenté	Non documenté	Établissement multifonctionnel
Église Sacré-Cœur-de-Jésus	Boulevard des deux rives	Non documenté	Non documenté	Centre communautaire
Église Sainte-Maria-Goretti	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Non documenté
Église Saint-Cléophas	Centre Philippe-Émilie-St-Pierre	Non documenté	Non documenté	Centre communautaire
Église Notre-Dame-du-Nord-Est	Centre communautaire du Norda	Non documenté	Non documenté	Centre communautaire
Église Saint-Ignace-de-Loyola	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Centre communautaire
Église Sacré-Cœur	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Centre communautaire
Église Notre-Dame-de-Bonsecours	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Centre communautaire
Église Très-Saint-Sacrement	Loisirs St-Sacrement	Non documenté	Non documenté	Centre communautaire
Église Notre-Dame-de-la-Sagesse	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Centre communautaire
Église Saint-Benoît	Centre communautaire Saint-Benoît	Non documenté	Non documenté	Centre communautaire
Église Notre-Dame-du-Saint-Rosaire	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Centre communautaire
Église Christ-Roi	Les trouvaillies de la Bonne Mère	Non documenté	Non documenté	Centre communautaire
Église Notre-Dame-de-la-Salette	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Centre communautaire
Église Marguerite d'Youville	Sanctuaire Sainte-Marguerite-d'Youville	Non documenté	Non documenté	Centre communautaire
Église Saint-Philippe	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Établissement culturel
Église Sainte-Agnès	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Non documenté
Chapelle de Laurier-Station	Salle La Chapelle	Non documenté	Non documenté	Non documenté
Église La Nativité-de-Marie	CLSC de Labelle	Non documenté	Non documenté	Immeuble de services
				Non documenté

Église Saint-Hugues	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Logement
Église Sainte-Élisabeth de Hongrie	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Logement
Église Saint-Christophe	Bureau Municipal D'Alembert	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Immeuble de services
Église de Tewkesbury	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Non documenté
Église Saint-Lambert	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Logement
Église Saint-Thomas-Apôtre	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Logement
Église Sainte-Marguerite-Bourgeoise	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Logement
Église Saint-André	Les complexes Gagnon	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Logement
Chapelle de Notre-Dame-du-Lac-Labelle	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Logement
Église Sainte-Thérèse	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Logement
Église Saint Mary Magdelene's Anglican	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Logement
Église Saint-Paul-Apôtre	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Logement
Église Saint-Jamvier	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Logement
Église Notre-Dame-du-Sourire	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Non documenté	Logement

Tableau A1. **Version complète de l'inventaire**, Achref Toumi, 2025.

ANNEXE B

DOSSIER GRAPHIQUE/ PHOTOGRAPHIQUE DES PROJETS DE RECONVERSION

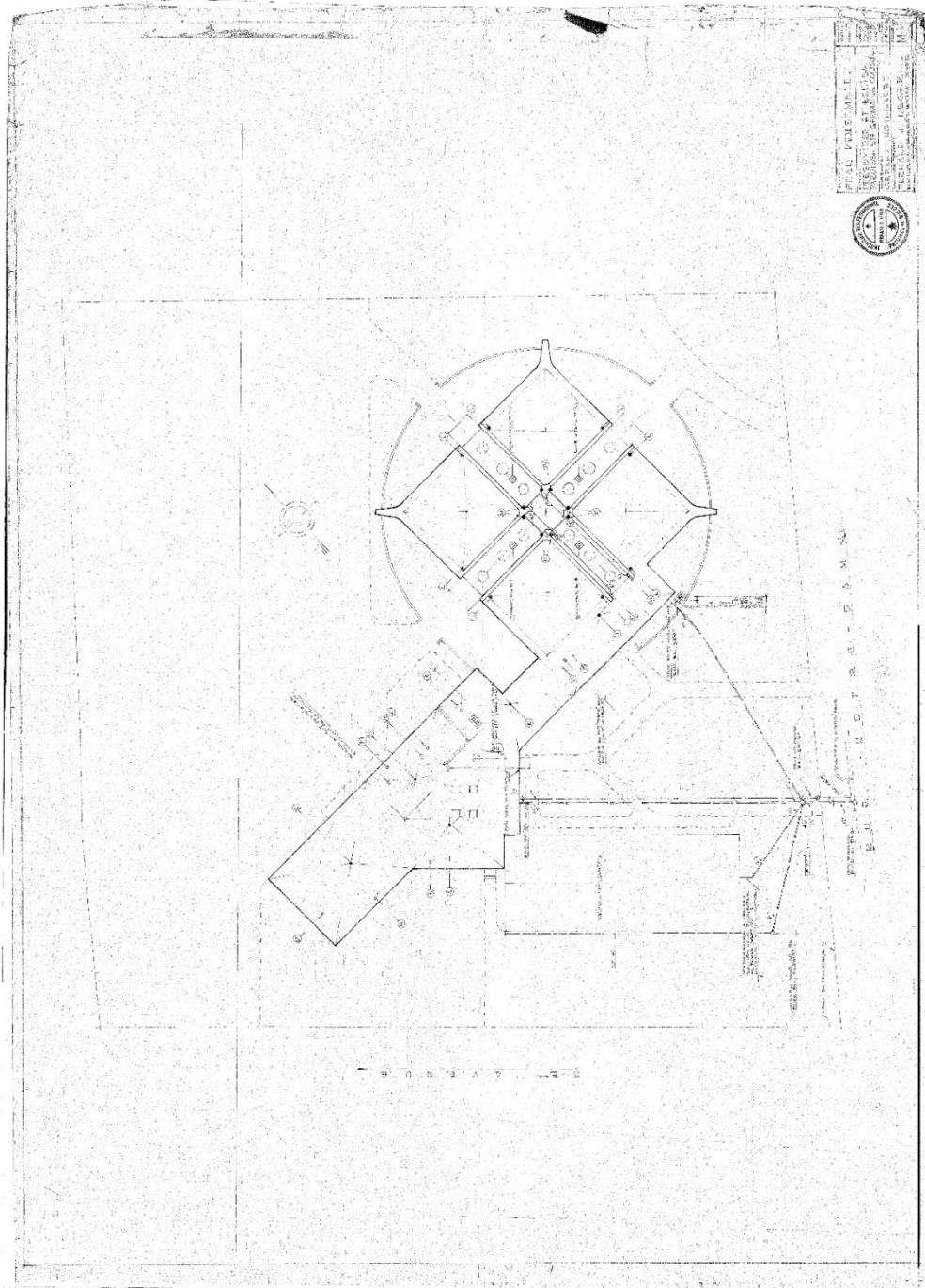


Figure B1. Plan initial du site de l'église Sainte-Germaine-Cousin, Gérard Notebaert, 1961.

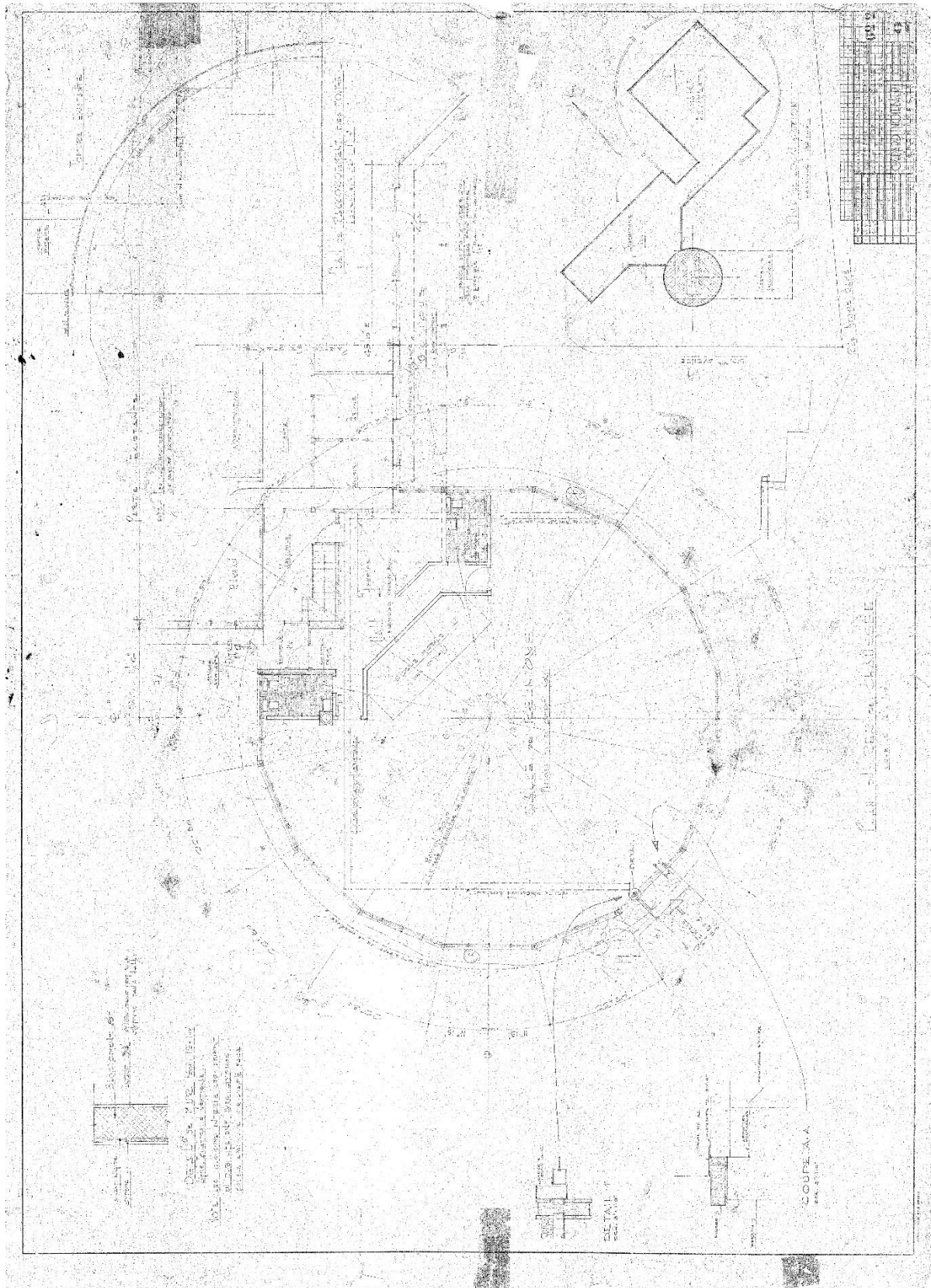


Figure B3. Plan du rez-de-chaussée initial de l'église Sainte-Germaine-Cousin, Gérard Notebaert, 1961.

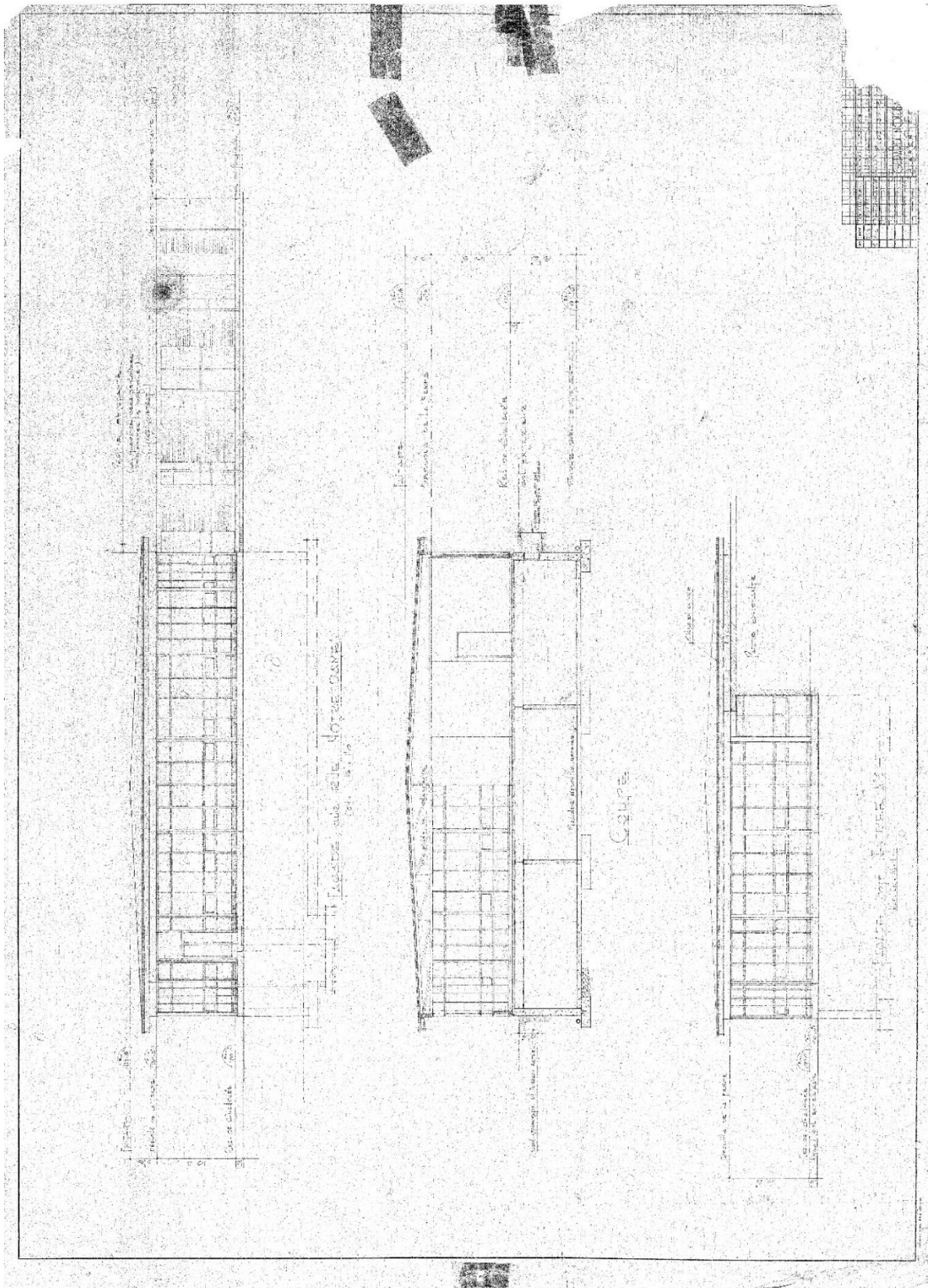


Figure B4. Coupe et façades du presbytère relié à l'église Sainte-Germaine-Cousin, Gérard Notebaert, 1961.

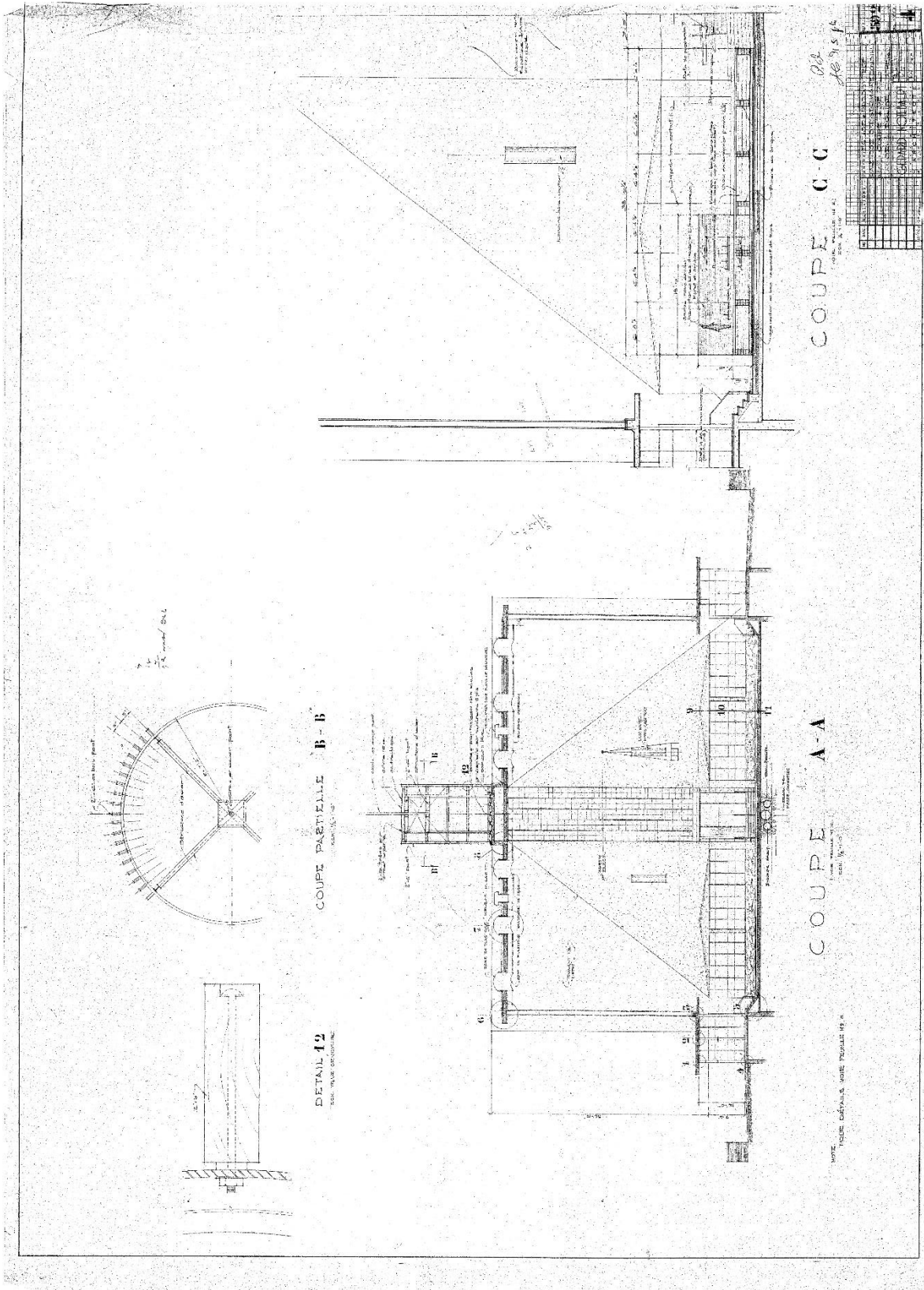


Figure B5. Coupes initiales de l'église Sainte-Germaine-Cousin, Gérard Notebaert, 1961.

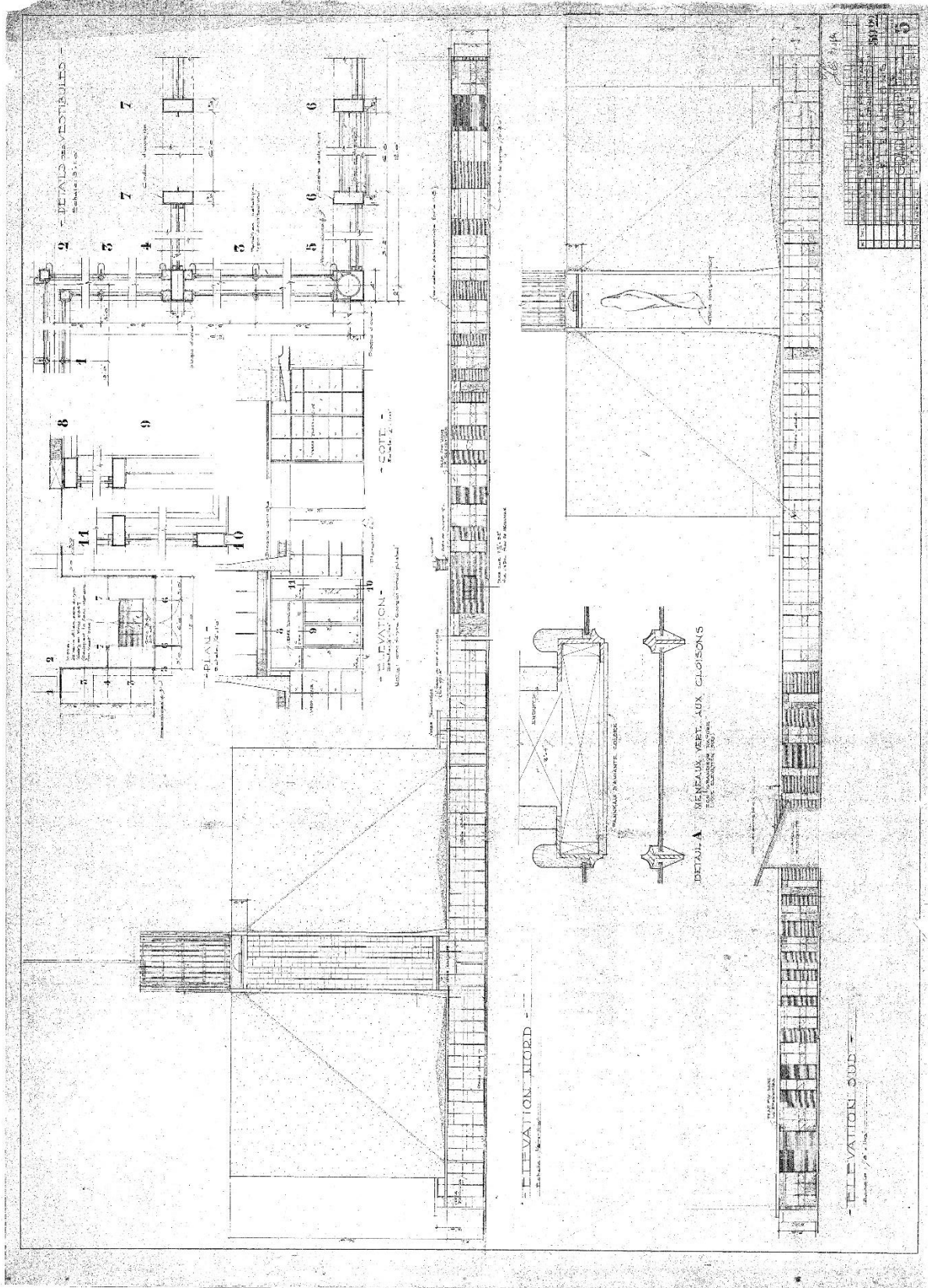


Figure B6. Façade Nord et détails initiaux de l'église Sainte-Germaine-Cousin, Gérard Notebaert, 1961.

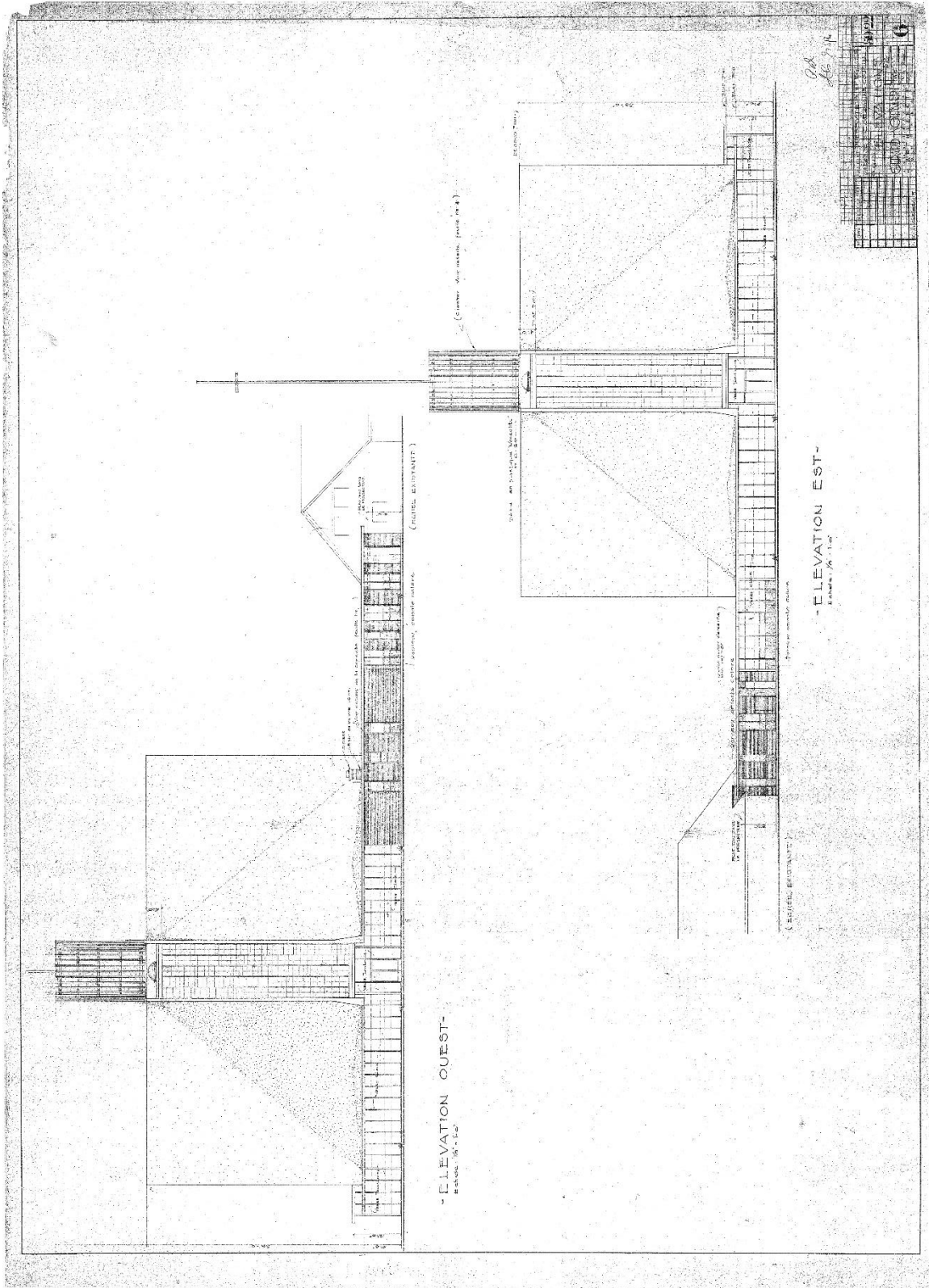


Figure B7. Façades Nord Est et Ouest de l'église Sainte-Germaine-Cousin préalablement à sa reconversion, Gérard Notebaert, 1961.

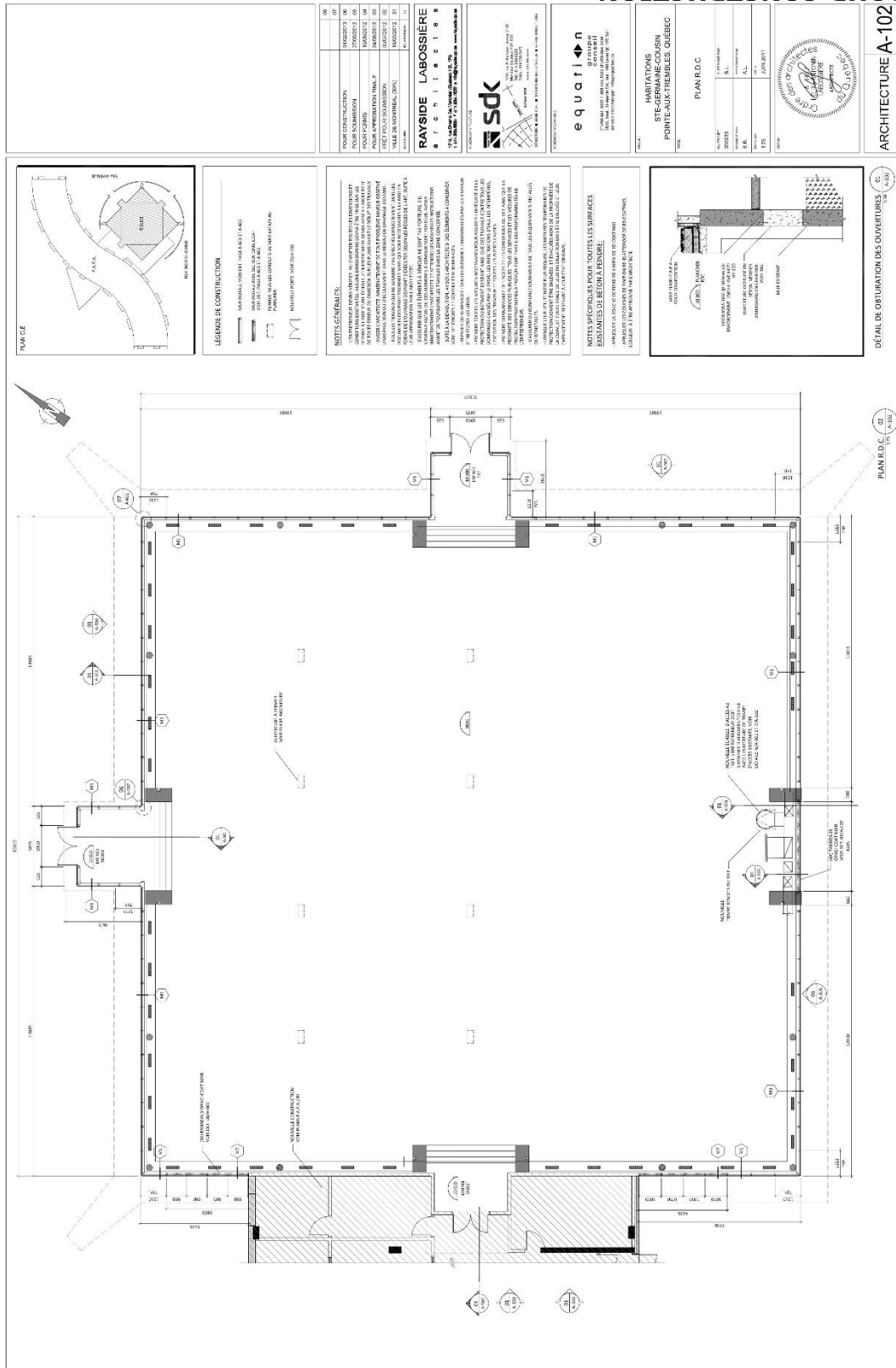


Figure B9. Plan du RDC de l'église Sainte-Germaine-Cousin, Rayside Labossière, 2025.

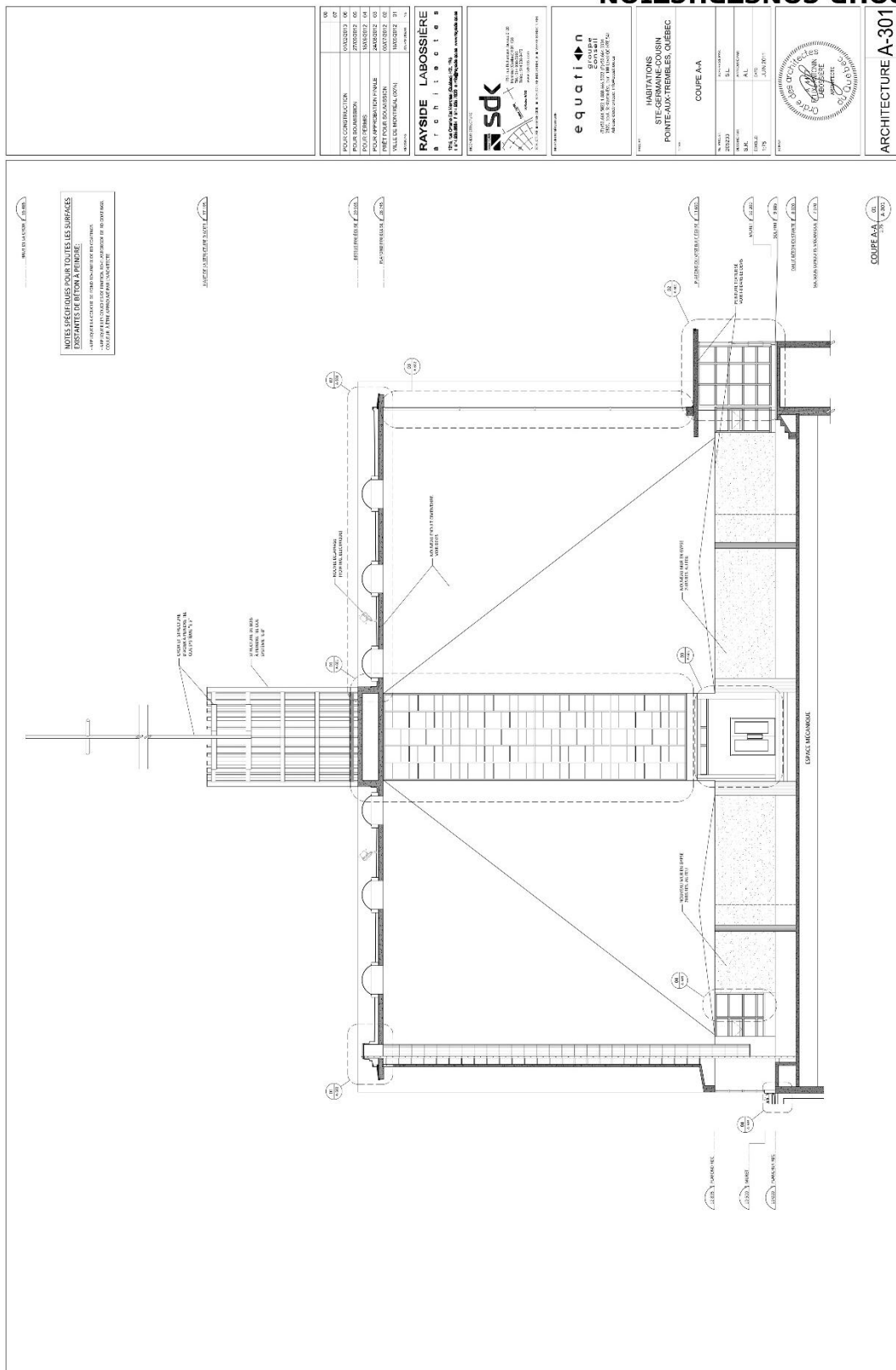
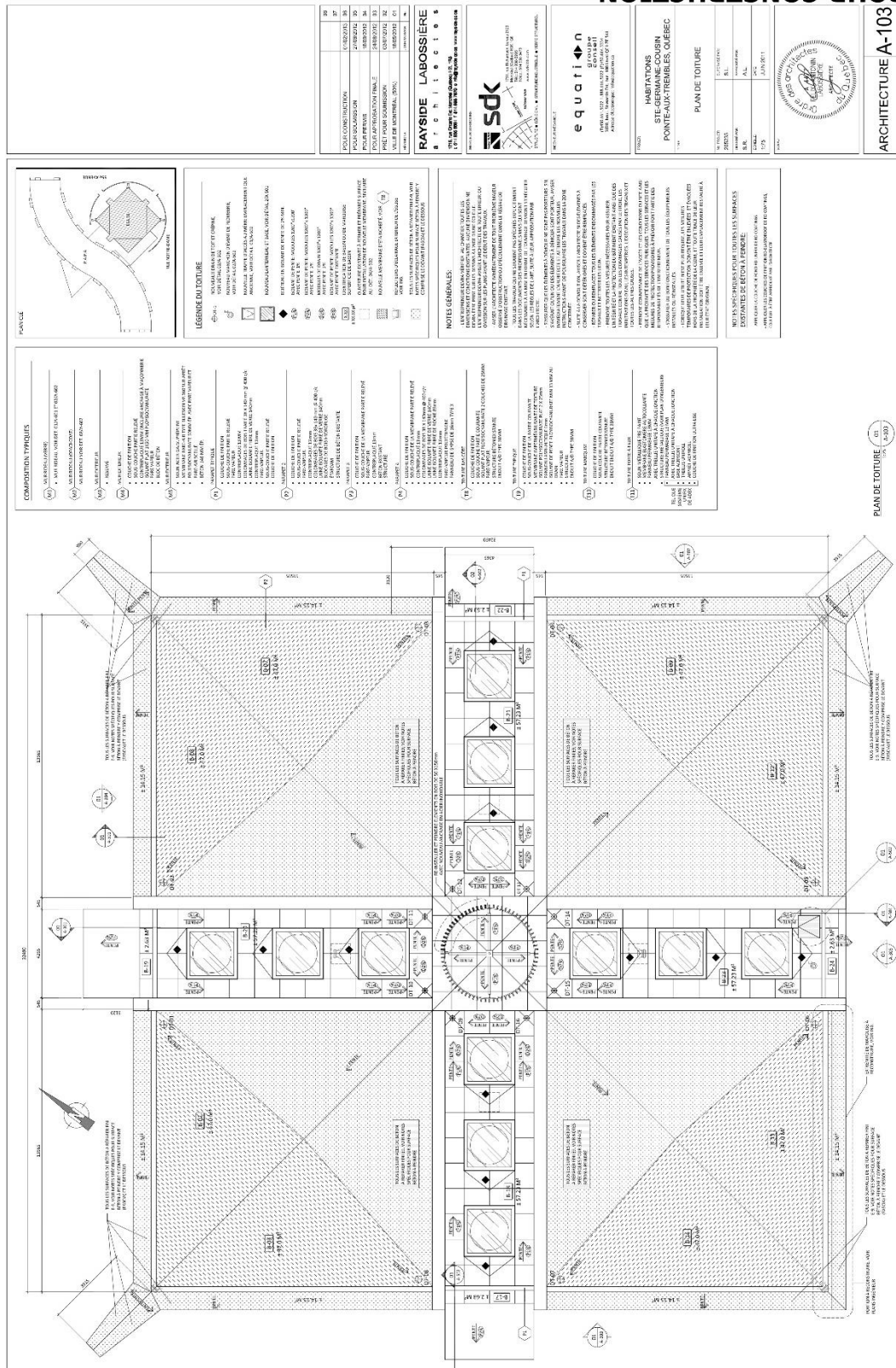


Figure B10. Coupe de l'église Sainte-Germaine-Cousin, Rayside Labossière, 2025.



POUR CONSTRUCTION

Figure B11. Plan de toiture de l'église Sainte-Germaine-Cousin, Rayside Labossière, 2025.

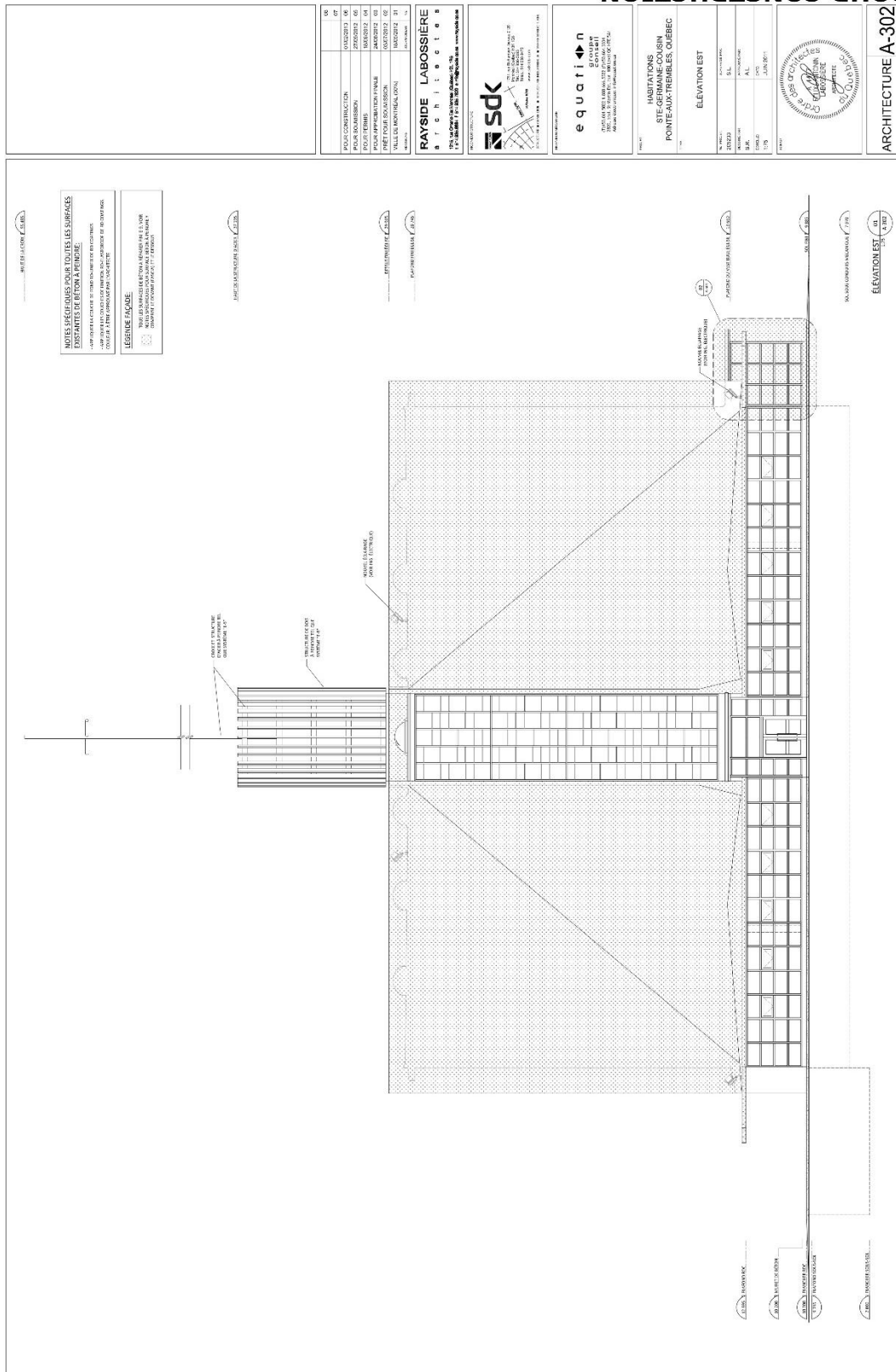


Figure B12. Façade Est de l'église Sainte-Germaine-Cousin, Rayside Labossière, 2025.

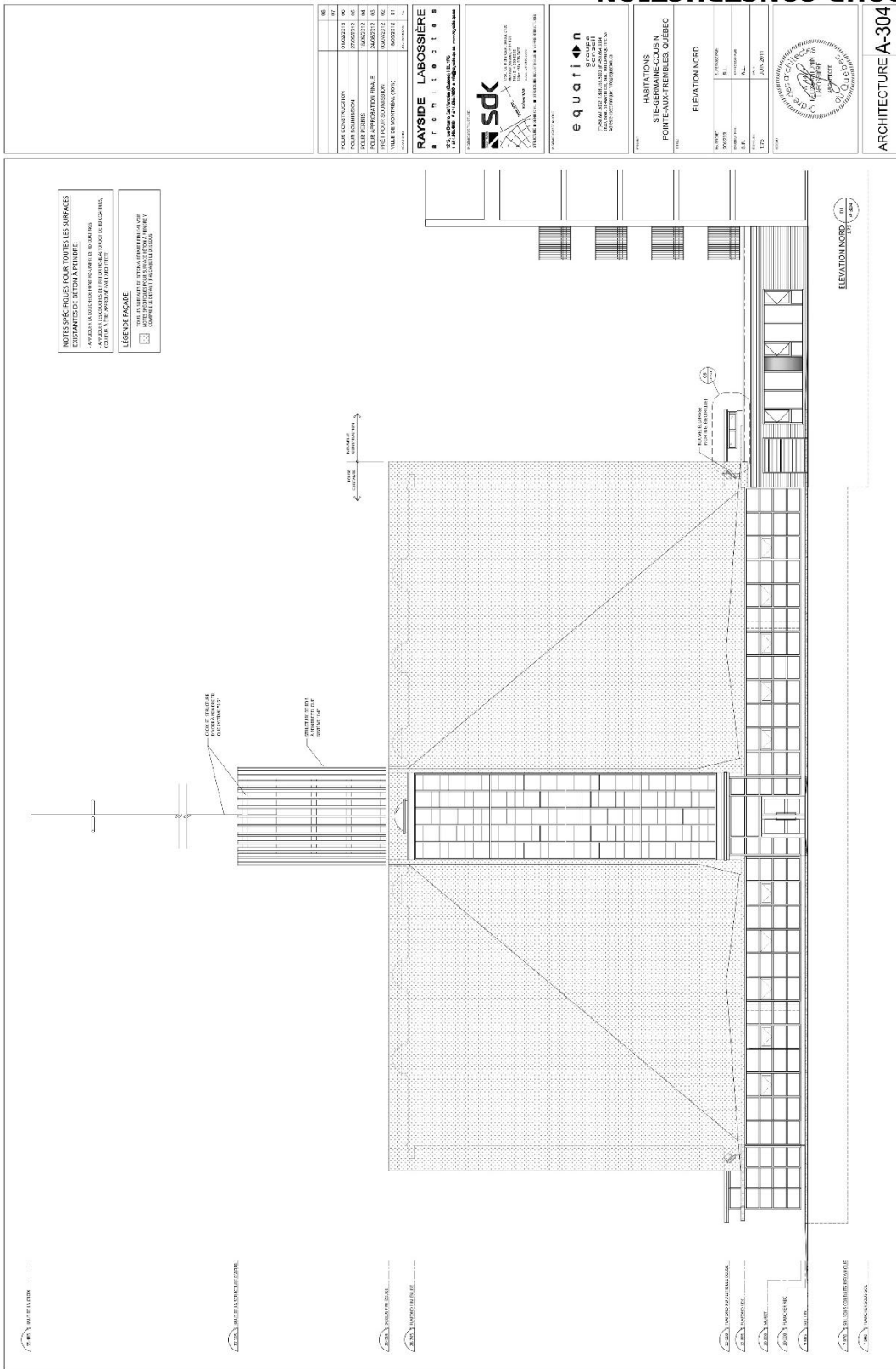


Figure B14. Façade Nord de l'église Sainte-Germaine-Cousin, Rayside Labossière, 2025.

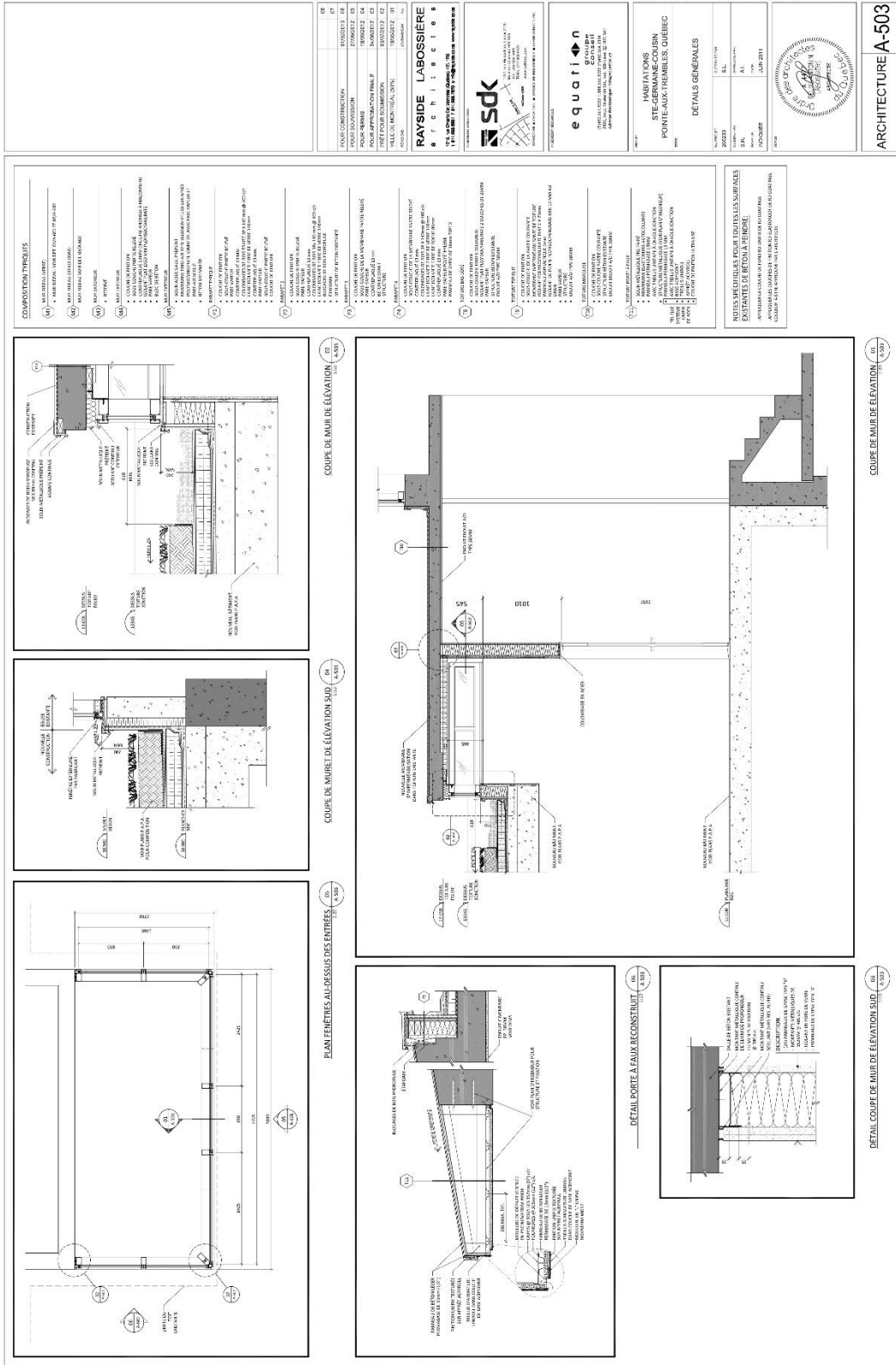


Figure B18. Détails A-503 de l'église Sainte-Germaine-Cousin, Rayside Labossière, 2025.

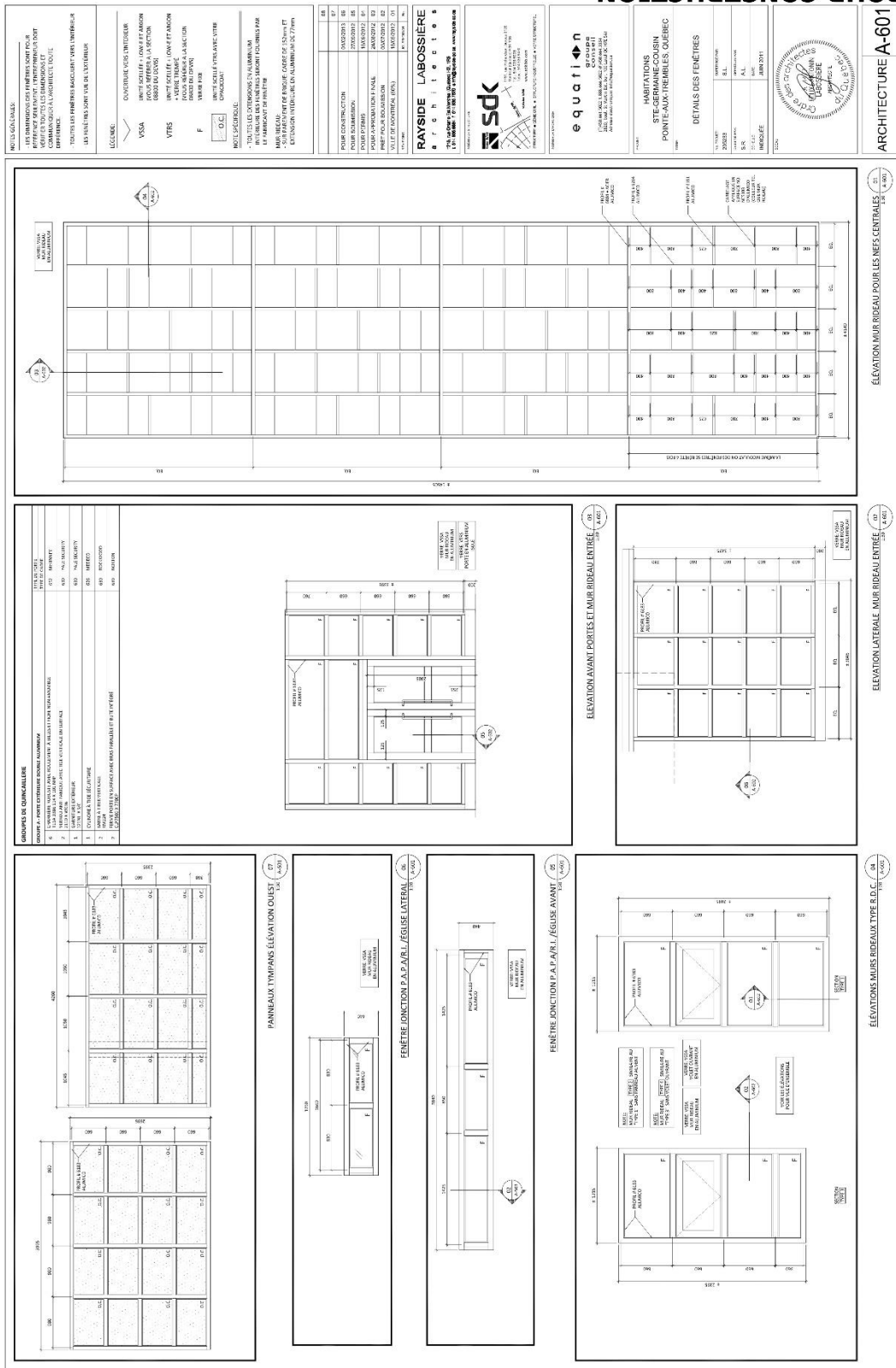


Figure B19. Détails A-601 des ouvertures de l'église Sainte-Germaine-Cousin, Rayside Labossière, 2025.

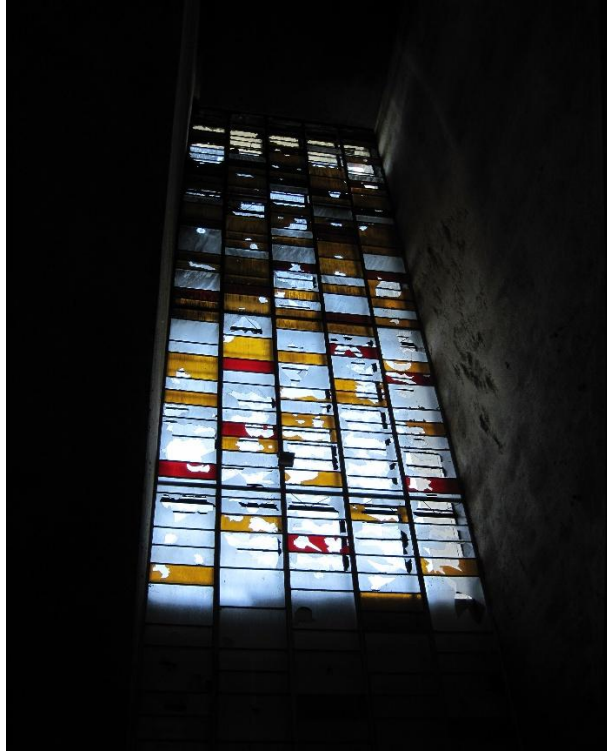


Figure B21. **Dégâts subis par les vitraux de l'église Sainte-Germaine-Cousin, Rayside Labossière, 2025.**

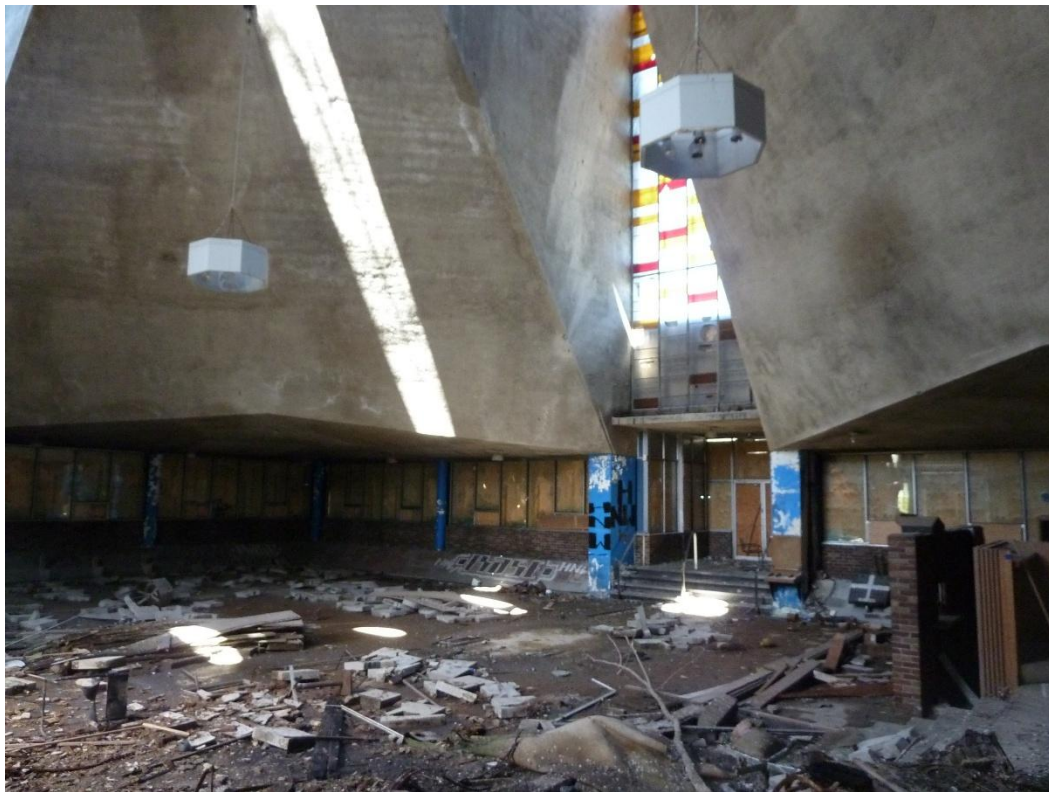


Figure B22. **Délabrement de l'église Sainte-Germaine-Cousin, Rayside Labossière, 2025.**

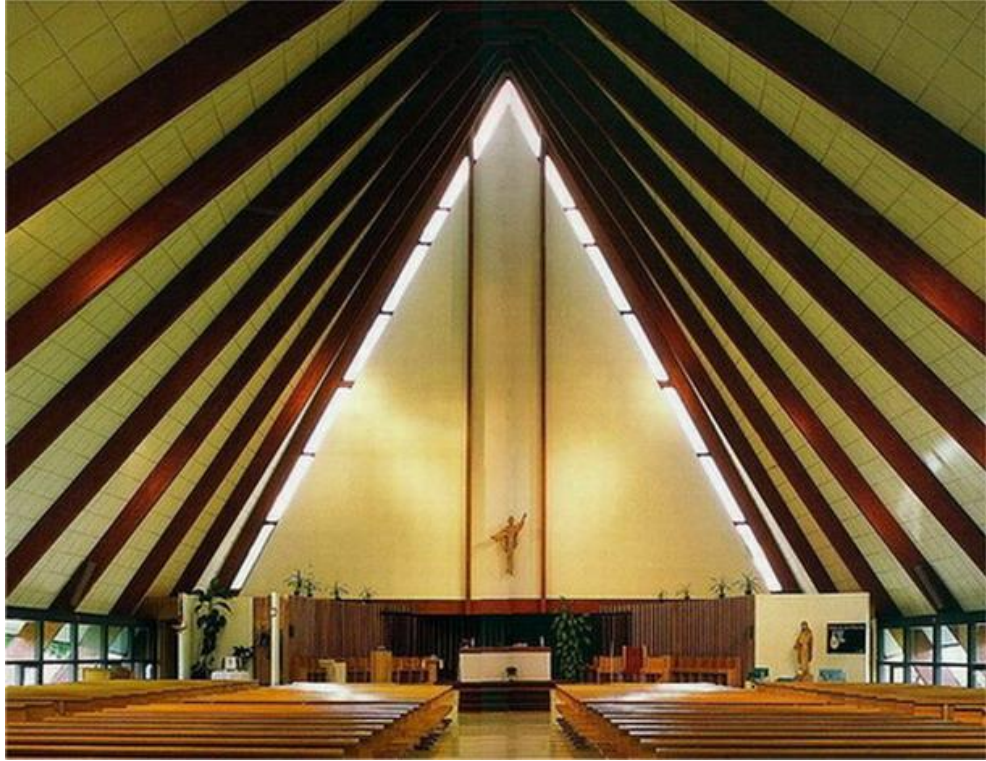
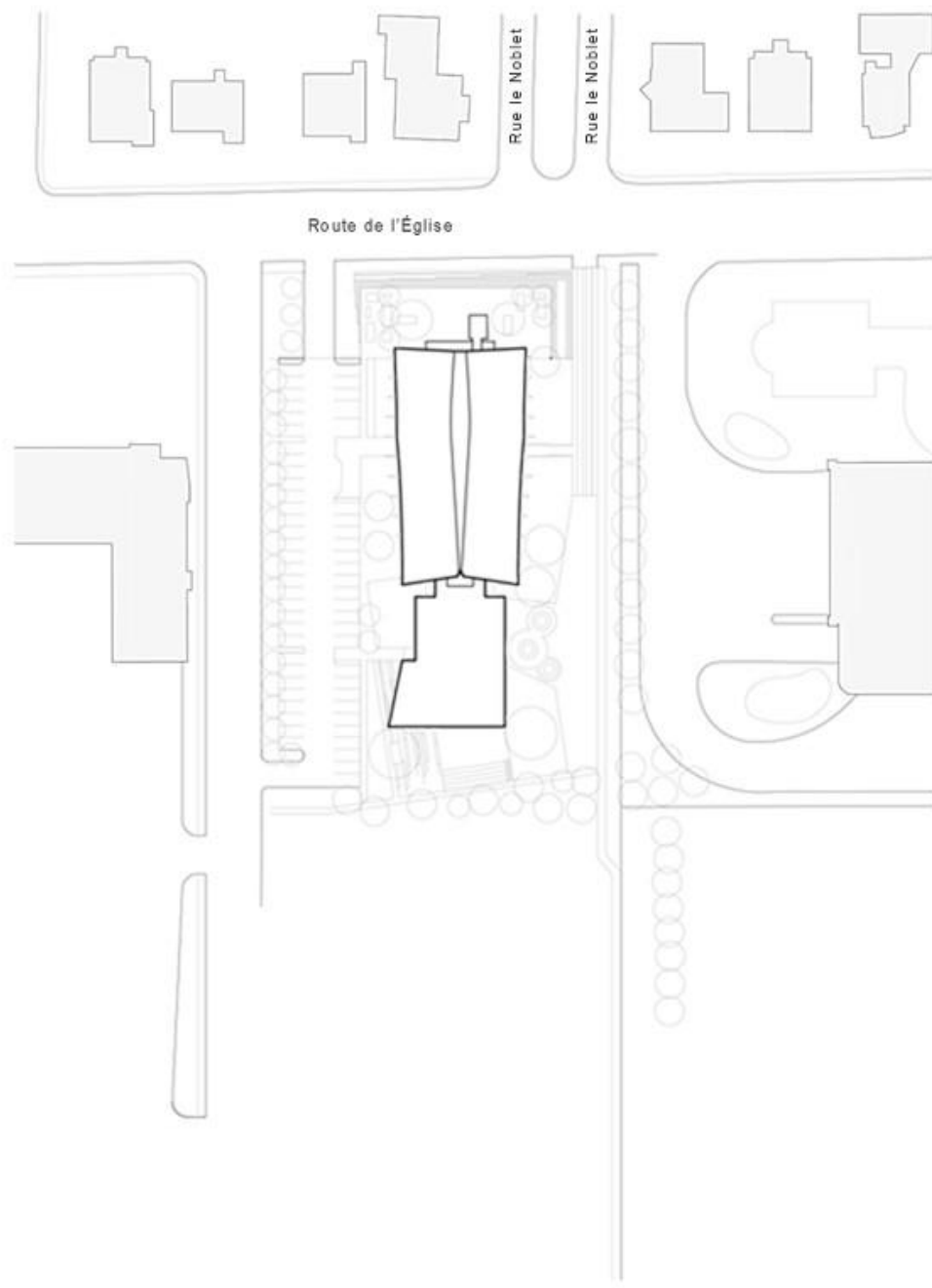


Figure B23. **Chœur de l'église Saint-Denis-du-Plateau préalablement aux travaux**, Musique et Musiciens, <https://www.musiqueorguequebec.ca/orgues/quebec/stefoysd1.html>.



Figure B24. **Nef de l'église Saint-Denis-du-Plateau préalablement aux travaux**, ministère de la Culture et des Communications, <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/detail.do?methode=consulter&id=114465&type=bien>.



Site plan

Figure B25. Plan du site de la bibliothèque Monique-Corriveau, Dan Hanganu architectes, 2013.

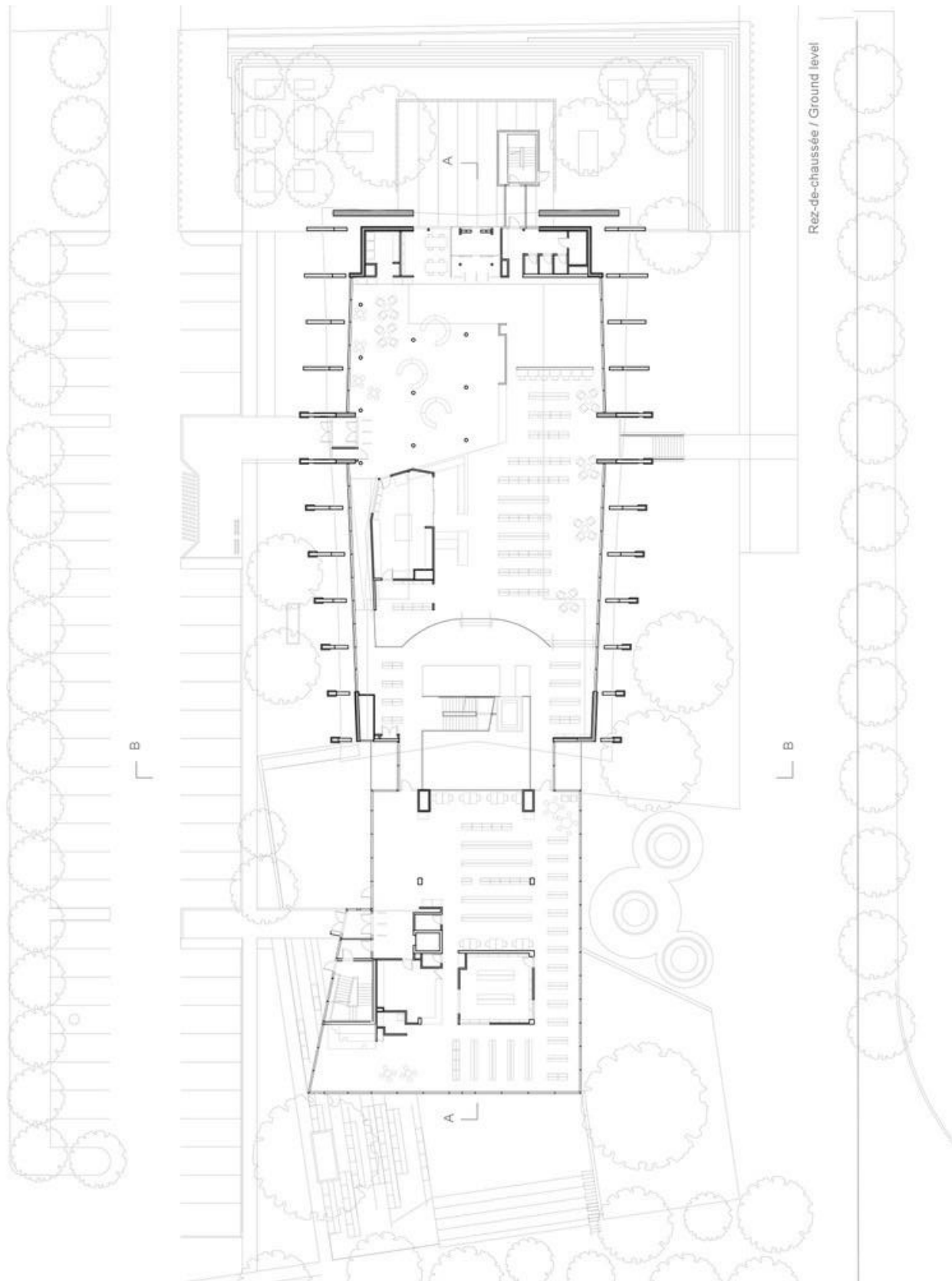
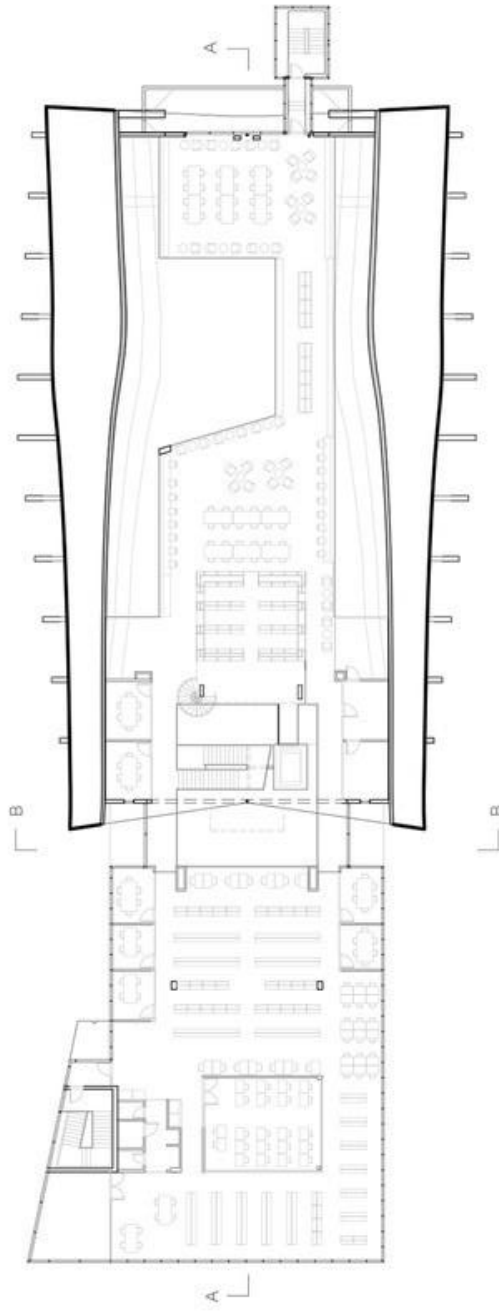
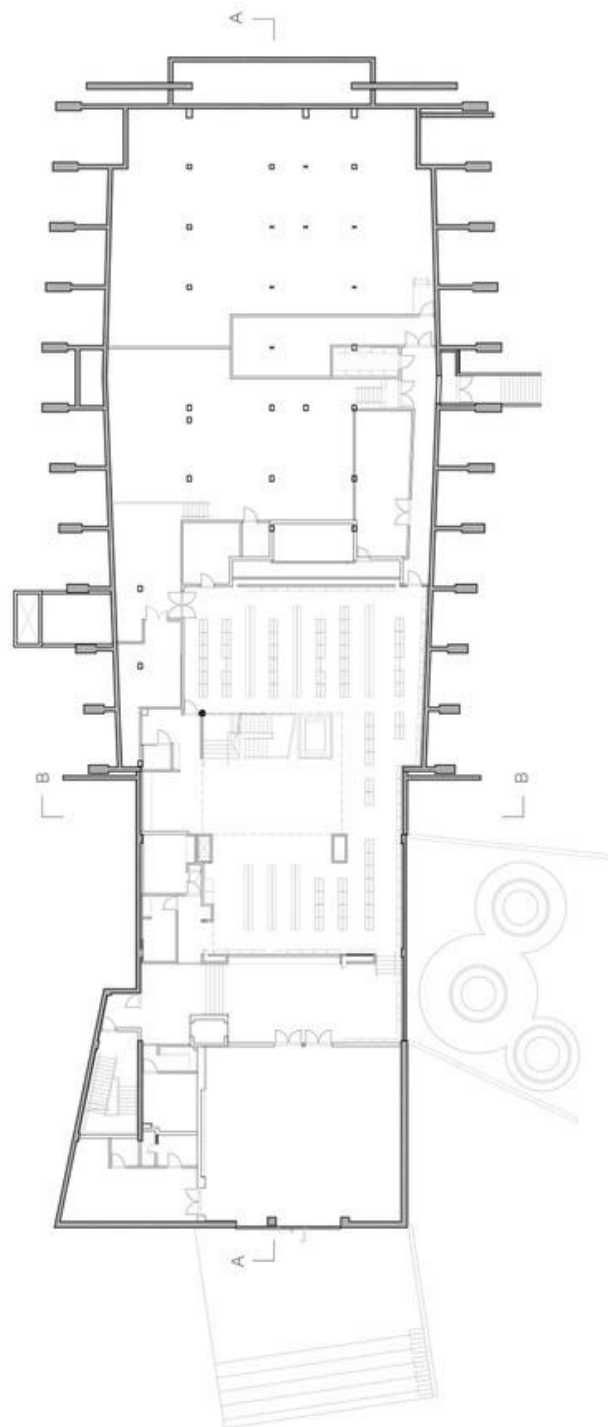


Figure B26. Plan du rez-de-chaussée de la bibliothèque Monique-Corriveau, Dan Hanganu architectes, 2013.



Étage / Upper level

Figure B27. Plan du R+1 de la bibliothèque Monique-Corriveau, Dan Hanganu architectes, 2013.



Sous-sol/ Lower level

Figure B28. Plan du sous-sol de la bibliothèque Monique-Corriveau, Dan Hanganu architectes, 2013.

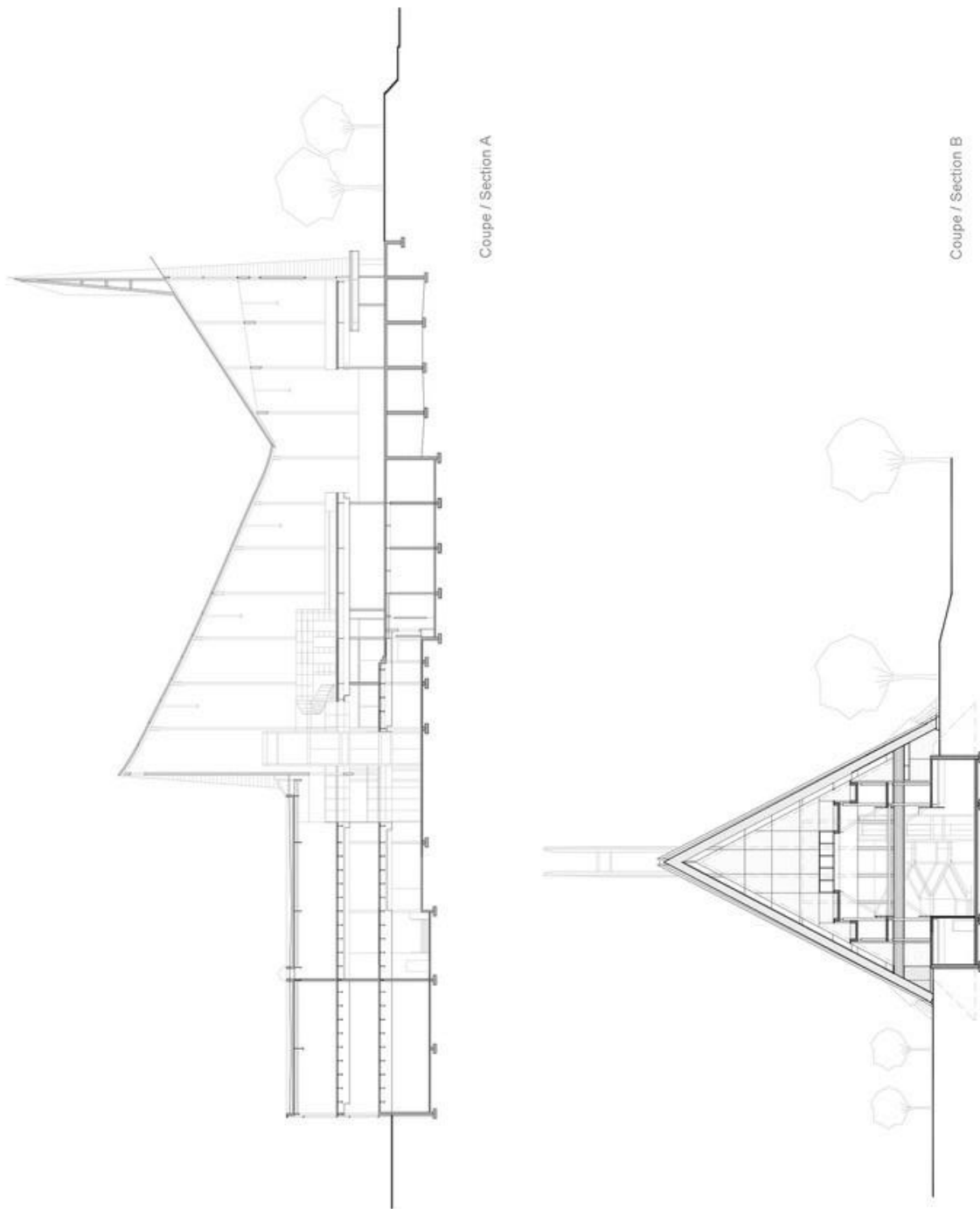


Figure B29. Coupes de la bibliothèque Monique-Corriveau, Dan Hanganu architectes, 2013.

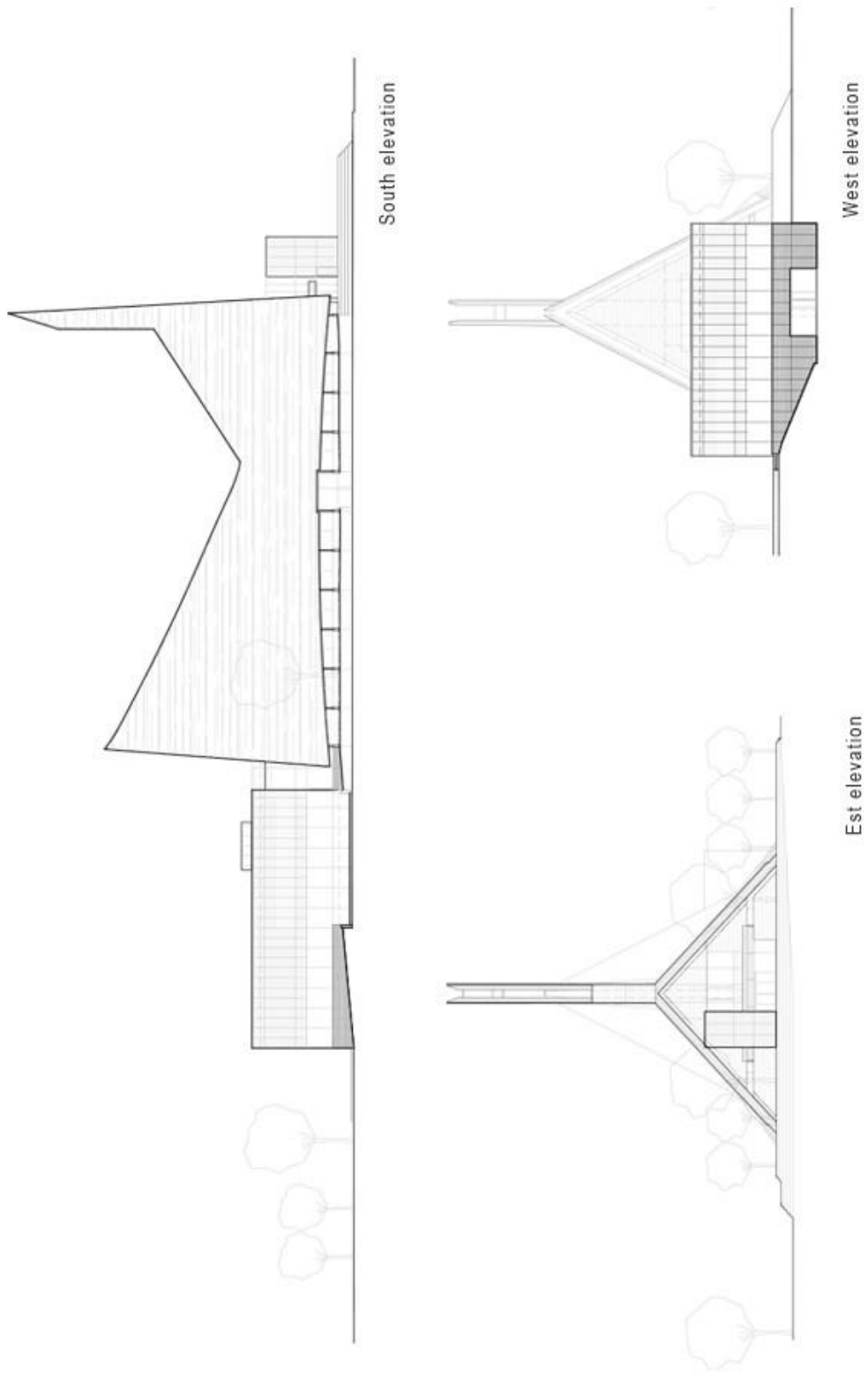


Figure B30. Façades Sud, Est et Ouest de la bibliothèque Monique-Corriveau, Dan Hanganu architectes, 2013.

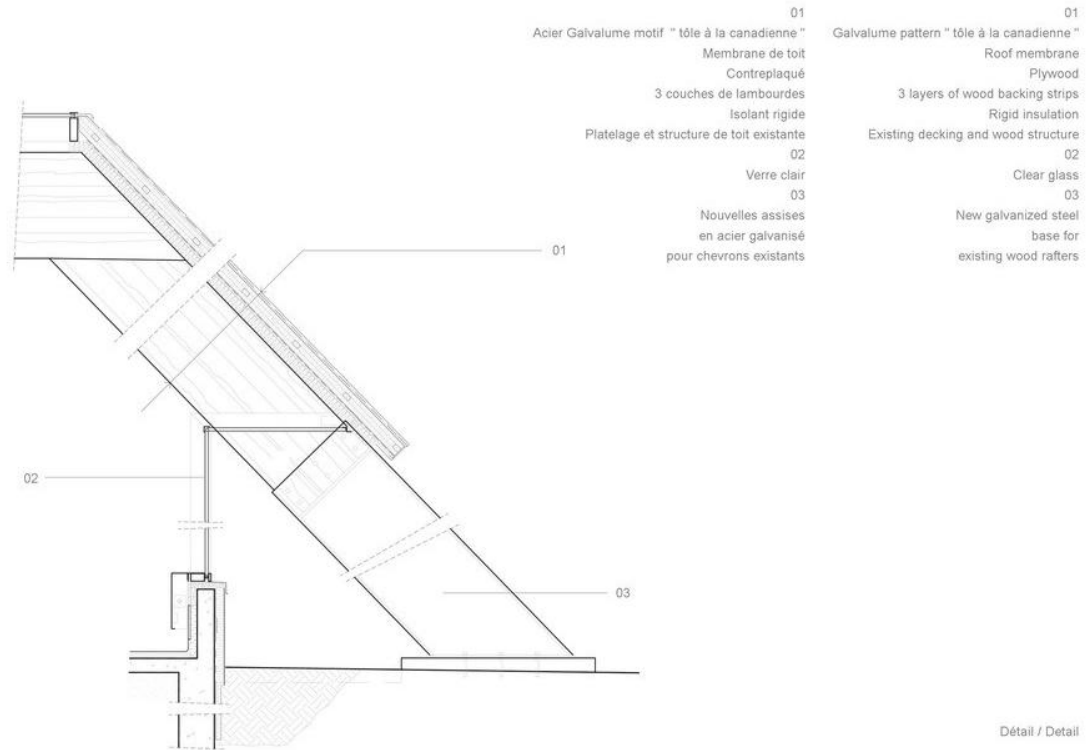


Figure B31. Détails quant aux nouveaux bardeaux et aux nouvelles assises, Dan Hanganu architectes, 2013.



Figure B32. Cliché de la bibliothèque Monique-Corriveau au terme des travaux, Stéphane Grolueau, <https://photos-architecture.com/2014/02/bibliotheque-monique-corriveau-photos-exterieures/>.



Figure B33. Cliché de la mezzanine et du plafond traité uniformément en blanc, Archdaily, <https://www.archdaily.com/486814/monique-corriveau-library-dan-hanganu-cote-leahy-cardas-architects>.



Figure B34. Travaux au niveau de la nef de l'église de Saint-Bernard, Cardin-Julien, 2025.

BIBLIOGRAPHIE

- Agence QMI. (2018), avril. La vague de fermetures d'églises se poursuit. *TVA Nouvelles*.
<https://www.tvanouvelles.ca/2018/04/01/la-vague-de-fermetures-deglises-se-poursuit?>
- Anonyme. (2013). Monique-Corriveau Library, 2013. *Dan Hanganu architectes*.
<https://hanganu.com/index.php/en/projects/33-projets/culturel/2015/123-bibliothequemoniquecorriveau-en>
- Anonyme. (2014, 13 mars). *Bibliothèque Monique Corriveau-Library by Dan Hanganu + Cote Leahy Cardas Architects*. World Architecture Community. <https://worldarchitecture.org/architecture-news/pmpfm/bibliotheque-monique-corriveau-library-by-dan-hanganu-cote-leahy-cardas-architects.html>
- Anonyme. (2026). *Grande Dépression et Seconde Guerre Mondiale*. Histoire du Québec et Canada.
<https://histoire.recitus.qc.ca/periode/explorer/1896-1945/page/la-grande-depression-des-annees-1930?>
- Anonyme. (2014, avril). IMAGE DU MOIS – Avril 2014 – « Bibliothèque Monique-Corriveau par « Dan Hanganu architectes et Côté Leahy Cardas architectes. *Kollectif*.
<https://kollectif.net/actualites/image-du-mois-avril-2014-bibliotheque-monique-corriveau-par-dan-hanganu-architectes-et-cote-leahy-cardas-architectes/>
- Anonyme. (2010, 15 octobre). La bibliothèque Monique-Corriveau sera déménagée. *Radio-Canada*.
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/490308/demenagement-monique-corriveau>
- Anonyme. (2013, 30 novembre). La nouvelle bibliothèque Monique-Corriveau ouvre ses portes. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/643868/bibliotheque-monique-corriveau-ouverture>
- Anonyme. (2014, 18 mars). *Monique Corriveau-Library / Dan Hanganu + Côté Leahy Cardas Architects*. ArchDaily. <https://www.archdaily.com/486814/monique-corriveau-library-dan-hanganu-cote-leahy-cardas-architects>
- Anonyme. (2014, 20 mars). Une bibliothèque dans une ancienne église. *ACQ Construire*.
<https://www.acqconstruire.com/actualites/bibliotheque-dans-ancienne-eglise/>
- Anonyme. (2024). Monique-Corriveau Library. *Architizer*. <https://architizer.com/projects/monique-corriveau-library/>
- Anonyme. (2024). The Monique-Corriveau Library. *INT Design*. <https://int.design/en/projects/the-monique-corriveau-library/>
- Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles. (n-a). *Balado Découverte*. Église Ste-Germaine-Cousin. <https://baladodecouverte.com/circuits/1162/poi/13170/eglise-ste-germaine-cousin>

- Barcelo, S. (2025, 7 février). *Regard actualisé sur le patrimoine religieux au Québec* [Rapport]. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/culture-communications/publications-adm/rapport/Patrimoine_religieux/rapport-barcelo.pdf
- Bâtir son quartier. (2017, 5 octobre). *Actualités*. Deux projets d'habitation communautaire récompensés à Rivière-des-Prairies Pointe-aux-Trembles. <https://www.batirsonquartier.com/actualites/deux-projets-dhabitation-communautaire-recompenses-a-riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles/>
- Bedard, E. et Hellman, M. (2012, 5 novembre). *L'histoire du Québec pour les nuls* (2^e éd.). FIRST.
- Bélanger, Y., Comeau, R. et Métivier, C. (dir.). (2000). *La Révolution tranquille : 40 ans plus tard : un bilan*. VLB éditeur.
- Bergeron, C. (1989). *Architectures du XXe siècle au Québec*. Musée de la civilisation / Éditions du Méridien.
- Bergeron, C. (1987). *L'architecture des églises du Québec, 1940-1985*. Presses de l'Université Laval.
- Bérubé, A. (2019, 8 juillet). Des logements communautaires pour aînés, ça existe! *Est Média Montréal*. <https://estmediamontreal.com/logements-communautaires-aines-mainbourg/>
- Bonhomme, J. (2016). *Une seconde vie pour les églises rurales du Québec - Étude d'une méthodologie de conversion des églises rurales du Québec en de nouveaux lieux pour de nouveaux usages* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. http://www.saint-urbain-premier.com/wa_files/2016-09_Seconde_vie_eglises_Quebec_J_BONHOMME.pdf?fbclid=IwY2xjawGU0kFleHRuA2FlbQIxMAABHS_id6KB9kCMqIp7_jOiChMy08_eS8ln6zyoxB1vG3CxLjQn6Jec4Q6Hw_aem_gO0JM5oB3UpilIBPUqZpMA
- Bonneau, D. (2013, 19 mai). Nouvelle vocation pour l'église Sainte-Germaine-Cousin. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/maison/immobilier/projets-immobiliers/201305/17/01-4651985-nouvelle-vocation-pour-eglise-sainte-germaine-cousin.php>
- Cazes, J. (2007, 8 novembre). Bibliothèque Monique-Corriveau: la Ville pense à l'église Saint-Denys. *Québec urbain*. <https://www.quebecurbain.qc.ca/2007/11/08/bibliotheque-monique-corriveau-la-ville-pense-a-l%E2%80%99eglise-saint-denys/>
- Colpron, S. (2020, 6 janvier). Les bibliothèques publiques se réinventent. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/2020-01-06/les-bibliotheques-publiques-se-reinventent#>
- Conseil du patrimoine de Montréal. (2006). *Avis A06-RDPPAT-02*. https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CONSEIL_PATRIMOINE_MTL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/A06-RDPPAT-02.PDF
- Conseil du patrimoine de Montréal. (2009). *Avis A09-RDPPAT-01*. https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CONSEIL_PATRIMOINE_MTL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/A09-RDPPAT-01%20RECEVABILIT%C9%20STE-G-C.PDF

- Conseil du patrimoine de Montréal. (2011). Avis A11-RDPPAT-01.
https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CONSEIL_PATRIMOINE_MTL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/A11-RDPPAT-01_CPM_CAU_STE-GERMAINE-COUSIN_2.PDF
- Conseil du patrimoine religieux du Québec. (2014). *Le centre sportif et culturel du collège Mont-Royal - L'étonnante capacité d'évolution d'une église moderne*. https://www.patrimoine-religieux.qc.ca/uploads/documents/cahier_1_centre_sportif_culturel_montreal2.pdf
- Conseil du patrimoine religieux du Québec. (2024). *Bulletin d'information*, 24(1).
https://www.patrimoine-religieux.qc.ca/wp-content/uploads/2025/06/2025-06-17_communique_cprq.pdf
- Couture, C. (1955). *Le mythe de la modernisation du Québec*. Méridien.
- Couture, F. et Vanlaethem, F. (dir.). (2007). *Conservation de l'art contemporain et de l'architecture moderne : l'authenticité en question*. MultiMondes.
- D. Martel, M. (2010, 13 juillet). La transfiguration de l'église en bibliothèque, c'est aussi celle de la société. *bibliomancienne*. <https://bibliomancienne.ca/2010/07/13/la-transfiguration-de-leglise-en-bibliotheque-cest-aussi-celle-de-la-societe/>
- de Sagazan, B. (2017, 14 mars). Une ancienne église recyclée en bibliothèque primée. *Institut Pèlerin du Patrimoine*. <https://patrimoine.blog.lepelerin.com/2014/12/18/quebec-une-ancienne-eglise-recyclee-en-bibliotheque-primee/>
- Delacour, E. (2013, 13 mai). L'église Sainte-Germaine-Cousin s'intègre à un nouveau projet domiciliaire. *Le journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2013/05/13/leglise-sainte-germaine-cousin-sintegre-a-un-nouveau-projet-domiciliaire>
- Delacour, E. (2023, 18 janvier). Que devient le patrimoine religieux de l'est? *Est Média Montréal*. <https://estmediamontreal.com/patrimoine-religieux-est-montreal/>
- Denis, F. (2023). *Une révolution pour rien - La permanence religieuse dans l'histoire du Québec moderne*. Liber.
- Dickinson, J. et Young, B. (2008). *A short history of Québec* (4^e éd.). McGill-Queen's University Press.
- Dion, M. (realis.), Noppen, L. et K. Morisset, L. (aut.). (2007). *Quel avenir pour nos églises? 1* [Série télévisée] TÉLUQ, Institut du patrimoine de l'Université du Québec à Montréal.
- Djebbour, I. et Wided Biara, R. (2020, juin). The challenge of adaptive reuse towards the sustainability of heritage buildings. *International Journal of Conservation Science*, 11(2), 519-530.
<http://dx.doi.org/10.36868/ijcs>

- Doyon, F. (2014, 17 juin). La réinvention des églises montréalaises. *Le Devoir*.
https://www.ledevoir.com/opinion/blogues/le-blogue-urbain/411235/la-reinvention-des-eglises-montrealaises?fbclid=IwY2xjawE_FSIlleHRuA2FlbQIxMAABHVXrv9tVSYw1JGLH5N34Ztqg4IrfXn_YjsuZ1aw3OeDsgEWQ1w3ZppkeoQ_aem_G1JTmjcqWq7u0iBX1CkYA
- Dubois, M. (2014, 28 janvier). Bibliothèque Monique-Corriveau: du culte à la culture. *Contact*.
https://contact.ulaval.ca/article_blogue/bibliotheque-monique-corriveau-du-culte-la-culture/index.html
- Ducas, I. (2022, 27 novembre). Faut-il sauver toutes les églises ? *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/actualites/2022-11-27/patrimoine-religieux/faut-il-sauver-toutes-les-eglises.php>
- Duff, J. (2023, 25 septembre). Un projet célébré, mais des morceaux d’histoire perdus. *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/dialogue/opinions/2023-09-25/bibliotheque-maisonnette/un-projet-celebre-mais-des-morceaux-d-histoire-perdus.php#>
- Dumont, A. (2020). Les contraintes liées à la construction de logements abordables mettent au défi la créativité des architectes. Comment faire pour livrer malgré tout des immeubles durables et d’une valeur architecturale enviable ? *Esquisses*. <https://www.oaq.com/article-magazine/conception-concilier-abordabilite-durabilite-et-creativite/>
- Église Sainte-Germaine-Cousin. (2015, 4 novembre). *Comparaison de 3 options d'aménagement – Église Ste-Germaine-Cousin*. [Video]. YouTube.
https://www.youtube.com/watch?v=11OBWIVeHAU&t=1s&ab_channel=%C3%89gliseSainte-Germaine-Cousin
- Ehteshami, A. et Soltaninejad, M.(2020). The Concept of Authenticity in Restoration Analysis of Monitoring and Restoration in the Authenticity Preservation of Cultural Heritage. *Advances in Anthropology*, 10, 81-96. <https://doi.org/10.4236/aa.2020.102006>
- Felteau, C. (dir.). (1975). *Une Certaine révolution tranquille, 22 juin 60-75*. La Presse.
- Ferretti, L. (2023). Une Église sécularisée accouche d’un État religieux. *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, 17(3), 17-18.
- Fondation du patrimoine religieux du Québec. (2001). *Pour la préservation du patrimoine religieux moderne*. Gouvernement du Québec. [https://www.patrimoine-religieux.lieuxdeculte.qc.ca/fr/pdf/Pour_preservation\(2001\).pdf](https://www.patrimoine-religieux.lieuxdeculte.qc.ca/fr/pdf/Pour_preservation(2001).pdf)
- Frearson, A. (2014, 24 mars). Quebec church transformed into a library by Dan Hanganu and Côté Leahy Cardas. *Dezeen*. <https://www.dezeen.com/2014/03/24/monique-corriveau-library-quebec-dan-hanganu-cote-leahy-cardas/>
- Fredrickson, T. (2014, 25 août). dan hanganu + CLC architectes convert church for monique-corriveau library in québec. *designboom*. <https://www.designboom.com/architecture/dan-hanganu-clc-architectes-monique-corriveau-library-quebec-08-25-2014/>

- Gagné, S. (2017, 23 septembre). *Le Devoir*. Ron Rayside, l'architecte engagé. <https://www.ledevoir.com/plaisirs/habitation/508463/ron-rayside-l-architecte-engage>
- Gauvreau, M. (2005). *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*. Fides.
- genevievevezina. (2013, 15 mai). Sainte-Germaine-Cousin : des logements abordables et une église revitalisée. *Métro*. <https://journalmetro.com/inspiration/a-table/311129/sainte-germaine-cousin-des-logements-abordables-et-une-eglise-revitalisee/>
- Gendron, S. (2014, 12 novembre). Des églises transformées en salon funéraire et en centre d'escalade (et 8 autres nouvelles vocations). *Le journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2014/11/12/des-eglises-transformees-en-salon-funeraire-et-en-centre-descalade-et-8-autres-nouvelles-vocations>
- Goutnay, F. (2025). Des élus municipaux demandent à Québec de rétablir l'aide financière. *Présence - information religieuse*. <https://presence-info.ca/article/actualite/patrimoine/des-elus-municipaux-demandent-a-quebec-de-retablir-laide-financiere/>
- Griggs, C. (2014, 13 mars). *k'nstret*. St Denys du Plateau church is reinvented as Monique Corriveau library, Québec. <https://www.knstrct.com/architecture-blog/2014/3/13/monique-corriveau-library-clc-architects-hanganu>
- Groulx, J. (dir.). (2012). *Colloque sur la transformation des églises en bibliothèques*. Bibliothèques Montréal. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3496930>
- Guignard, T. (2021, décembre). *Bibliothèque Monique-Corriveau, Québec*. Thomas Guignard Photography. <https://thomasguignard.photo/2021/12/01/bibliotheque-monique-corriveau/>
- Hill, J. (2022, 3 janvier). A Decade of 'Interventions and Adaptive Reuse'. *World-Architects*. <https://www.world-architects.com/en/architecture-news/insight/a-decade-of-interventions-and-adaptive-reuse>
- ICCROM. (1994). *Document de Nara sur l'authenticité*. https://www.iccrom.org/sites/default/files/publications/2020-05/convern8_06_docudenara_fra.pdf
- ICOMOS. (1964). *Charte de Venise*. https://www.iccrom.org/sites/default/files/publications/2020-05/convern8_06_docudenara_fra.pdf
- ICCROM. (1994). *Document de Nara sur l'authenticité*. https://www.iccrom.org/sites/default/files/publications/2020-05/convern8_06_docudenara_fra.pdf
- ICTAB – Institut canadien de la tôle d'acier pour le bâtiment. (2018). Cas d'Étude – Revêtement en acier CS-113-18. n-a. https://cssbi.ca/assets/resources/Case_Studies/CS-113-18F.pdf

- Jacquet, C. (). Déconstruire le mythe de la Révolution tranquille féministe et laïque. *Recherches féministes*, 34(2), 183-200.
- Kenniff, T.-B. (2014, septembre). Lamp of Knowledge. *Canadian Architect*.
<https://www.canadianarchitect.com/lamp-of-knowledge/>
- Labossière, A. (n-a). MR-63. "L'identité architecturale de Montréal : entre intégration et différence ?". <https://www.mr63.ca/blogue/antonin-labossiere-identite-architecturale-montreal>
- Labossière, A. (2016, 18 juillet). Une conversion d'église pas comme les autres. *La Maison du 21^{ème} siècle*. <https://maisonsaine.ca/architecture/une-conversion-deglise-pas-comme-les-autres>
- Lafond, M.-R. (dir.). *La Révolution tranquille, 30 ans après, qu'en reste-t-il?* Éditions de Lorraine.
- Laou, S. (2016, 27 mai). Sainte-Germaine-Cousin célèbre son renouveau. *Métro*.
<https://journalmetro.com/local/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles/970524/970524/>
- Lavigne, M. (2016, 21 février). Histoire de l'architecture religieuse au Québec : de 1945 à la fin du 20^e siècle. *Archéo-Info*. https://www.archeologue.quebec/histoire-de-larchitecture-religieuse-au-quebec-de-1945-%C3%A0-la-fin-du-20e-si%C3%A8cle?fbclid=IwY2xjawMwloZleHRuA2FlbQlxMABicmlkETFqbFJ6eGhZbWY0bHV4NWREA R4kjkwo6mjClehr63O8K_SiUbnhfB5UAiiAbDUIS9-M-N4dXGbeKBXtlk-igg_aem_v-15ZuYSUqetVC9aBURSuQ
- Lavoie, S. (2018, 28 octobre). J'ai redécouvert les bibliothèques de Québec. *Sens du Style*.
<https://sensdustyle.co/2018/lecture/bibliotheques-de-quebec/>
- Lesage, M. et Tardif, F. (dir.). *Trente ans de Révolution tranquille : entre le je et le nous, itinéraires et mouvements*. (1989). Éditions Bellarmin.
- Matero, F. (2006). Loss, Compensation and Authenticity in Architectural Conservation. *Journal of Architectural Conservation*, 12(1), 71-90.
- Meddeb, N. Enjeux de la sauvegarde du patrimoine architectural modernes – Une conversation avec France Vanlaethem.
https://www.academia.edu/26518415/ENJEUX_DE_LA_SAUVEGARDE_DU_PATRIMOINE_ARCHITECTURAL_MODERNE
- Ministère de la Culture et des Communications du Québec. Inauguration de la bibliothèque Monique-Corriveau - Un bijou d'architecture à la fine pointe de la technologie ! *Communiqués – Capitale-Nationale*. <https://mcc.gouv.qc.ca/index-i=3995-n=6771.html>
- Nadeau, J.-F. (2024, 2 avril). Rénover le patrimoine, un projet de fous? *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/culture/ecrans/810041/television-renover-patrimoine-projet-fous>
- Payette-Hamelin, M. (2008, 17 août). Église Sainte-Germaine-Cousin, Pointe-aux-Trembles. *spacing*. <https://spacing.ca/montreal/2008/08/17/eglise-sainte-germaine-cousin-pointe-aux-trembles/>

- pcossette. (2015, 4 novembre). Des murs éclatés pour protéger le patrimoine moderne. *WordPress*. <https://stegermainecousin.wordpress.com/2015/11/04/des-murs-eclates-pour-la-protection-du-patrimoine-moderne/>
- Pennings, R. et Los, J. (2022). *The Shifting Landscape of Faith in Canada*. Cardus Institute. <https://biblesociety.ca/wp-content/uploads/2023/02/The-Shifting-Landscape-of-Faith-in-Canada-Final.pdf>
- Philippot, P. (1995). L'œuvre d'art, le temps et la restauration. *Histoire de l'art*, (32), 3-9.
- Pilon-Topkara, A. (2023, 20 octobre). Comment des églises abandonnées se réinventent à Montréal. *Le journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2023/10/20/des-eglises-abandonnees-se-reinventent-a-montreal>
- Pleovets, B. et Van Cleempoel, K. (2011). *Adaptive reuse within the retail design discipline: exploring the concept of authenticity*. Bari, Italie. https://www.researchgate.net/publication/263124845_Adaptive_reuse_within_the_retail_design_discipline_exploring_the_concept_of_authenticity
- Projets Verts – La vitrine de l'architecture durable au Québec. (2024). *Projets*. Habitations Sainte-Germaine-Cousin. <https://projetsverts.voirvert.ca/projets/habitations-sainte-germaine-cousin>
- Rayside Labossière. (2025). *À propos*. <https://www.rayside.qc.ca/a-propos>
- Rayside Labossière. (2025). *Projets*. Projet Sainte-Germaine-Cousin. <https://www.rayside.qc.ca/projets/sainte-germaine-cousin>
- Richard, L. (2023, 4 février). Mérites d'architecture: la Cité Verte et la bibliothèque Corriveau honorées. *Le Soleil*. <https://www.lesoleil.com/2014/12/15/merites-darchitecture-la-cite-verte-et-la-bibliotheque-corriveau-honorees-d97cc860781b7f8fee368d75a4d94fbe/>
- Riendeau, D. (2015, 12 juin). Habitations Sainte-Germaine-Cousin: dans le dernier droit des travaux. *Métro*. <https://journalmetro.com/local/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles/792628/habitations-sainte-germaine-cousin-dans-le-dernier-droit-des-travaux/>
- Rodembourg, C. (2020, 15 mars). *Annulation de toutes les activités publiques dans les églises du Québec* [Communiqué]. Église catholique du Québec. <https://www.laveniretdesrivieres.com/actualites/annulation-de-toutes-les-activites-publiques-dans-les-eglises-du-quebec/#:~:text=SANT%C3%89.%20%C3%80%20la%20suite%20de%20la%20fermeture%20de,e%20toutes%20les%20activit%C3%A9s%20publiques%20dans%20les%20%C3%A9glises.>
- Saillant, N. (2019, 17 août). Nos églises s'en vont chez le diable : 612 églises démolies, fermées ou abandonnées. *Journal de Québec*. <https://www.journaldequebec.com/2019/08/17/612-eglises-demolies-fermees-ou-abandonnees>

- Saint-Pierre, A. (2014, 30 janvier). Bibliothèque Monique-Corriveau : modernité et patrimoine fusionnés. *Portail Constructo*.
https://www.portailconstructo.com/actualites/bibliotheque_monique_corriveau_modernite_patrimoine_fusionnes
- Salvione, M.-D. (2015, janvier). Conversion of the Church of *Sainte-Germaine-Cousin* Reaching out to the Community. *Docomomo*, 52, 35-39.
- Suryani Mat Hasan, H., Wati Ab Wahab, L. et Ismail, D. (2019, 27 décembre). Authenticity in adaptive reuse of heritage building in Malaysia. *International Journal of Cultural Heritage*, 4, 33-39. [https://iaras.org/iaras/filedownloads/ijch/2019/017-0006\(2019\).pdf](https://iaras.org/iaras/filedownloads/ijch/2019/017-0006(2019).pdf)
- Tanguay, C. (2025, 17 mars). Préservons nos clochers. *Le Devoir*.
https://www.ledevoir.com/opinion/idees/856009/idees-preservons-clochers?fbclid=IwY2xjawMwlpFleHRuA2FlbQlxMABicmlkETFqbFJ6eGhZbWY0bHV4NWREAR6v5Wy7V6Y3VLEyRuHBZhimtBE5BmR73d31Rk4suLJTE9fOXYCPUBGyIE5wDQ_aem_oduwFdEvxuGz57geEKslAw
- v2comnewswire. (n-a). *Institutional Architecture*. Press kit no. 1123-01. <https://www.v2com-newswire.com/en/newsroom/categories/institutional-architecture/press-kits/42/bibliotheque-monique-corriveau>
- Vachon, F. (2004, 12 mai). Agrandissement de la bibliothèque Monique-Corriveau. *Québec urbain*.
<https://www.quebecurbain.qc.ca/2004/05/12/agrandissement-de-la-bibliotheque-monique-corriveau/>
- Vafaie, F., Remøy, H. et Gruis, V. (2023, décembre). Adaptive reuse of heritage buildings; a systematic literature review of success factors. *Habitat International*, 142(1), 1-18.
<http://dx.doi.org/10.1016/j.habitatint.2023.102926>
- Valois-Nadeau, B. (2019, 5 septembre). Patrimoine religieux: divine architecture moderne. *MéTRO*.
https://journalmetro.com/culture/2372118/eglises-divine-architecture-moderne/amp/?fbclid=IwY2xjawMwI0JleHRuA2FlbQlxMABicmlkETFqbFJ6eGhZbWY0bHV4NWREAR5CNgNQ5ACOdWmqalQyqj9NNuEyNXeAy0xxDg2qwtvtth7obxdWdOlsNb1Tnw_aem_800wd0EH65HzPK1-ugXzSA
- Vanlaethem, F. (2014). Armé pour bâtir. *Continuité*, (142), 22-25.
https://www.erudit.org/fr/revues/continuite/2014-n142-continuite01526/72568ac.pdf?fbclid=IwY2xjawMwIplleHRuA2FlbQlxMABicmlkETFqbFJ6eGhZbWY0bHV4NWREAR5K88ipZRcG9t7vZJs0_vtIOV_HtawGZ1gWOQTdw1uMcnijSW-MrT8SDEAgmg_aem_BppWSKshtdfE8neObGgAVg
- Vanlaethem, F., Salvione, M.-D. et Boucher, D. (2017). Modernes & magnifiques. *Continuité*, (152), 32-37. <https://id.erudit.org/iderudit/85297ac>
- Verdier, T. (2014). Authenticité et affirmation du singulier en architecture. *Noesis*, (22-23).
<https://journals.openedition.org/noesis/1900>

- White, M. (2013, 28 novembre). Nouvelle bibliothèque à Sainte-Foy. *Le journal de Québec*.
<https://www.journaldequebec.com/2013/11/28/nouvelle-bibliotheque-a-sainte-foy>
- Xiong, X., Wang, Y., Ma, C. et Chi, Y. (2023). Ensuring the Authenticity of the Conservation and Reuse of Modern Industrial Heritage Architecture: A Case Study of the Large Machine Factory, China. *Buildings*, 13, 1-24. <https://doi.org/10.3390/buildings13020534>
- Yazdani Mehr, S. et Wilkinson, S. (2020, 27 mai). The importance of place and authenticity in adaptive reuse of heritage buildings. *International Journal of Building Pathology and Adaptation*, 38(5). 689-701. <https://doi.org/10.1108/IJBPA-01-2020-0005>
- Zubrzycki, G. (2012). Religion, Religious Tradition, and Nationalism: Jewish Revival in Poland and “Religious Heritage” in Québec. *Journal for the Scientific Study of Religion*, 51(3), 442 - 455.